

## SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA

1872-1873 : invention par MM. Gaguin, entrepreneurs.  
1903 : rachat par Alfred Theys <sup>1</sup>.  
S.A., 16 février 1907 pour 30 ans.

### ALGER

Une visite à l'arrière-port de l'Agha  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 2 mai 1908)

.....  
Poursuivant notre excursion vers l'est, nous assistons ensuite à un embarquement de minerais de fer provenant des mines de Rouina, situées à 160 kilomètres d'Alger ; le promoteur de cette exploitation est M. Theys, de Bruxelles, représenté à Alger par M. Luquet.

On a adopté, pour ce genre de travail, le système Decauville modifié. Les caisses de wagonnets sont, en effet, remplacées par des bennes avec étrier de suspension, ce qui permet d'effectuer très rapidement l'opération d'embarquement.

.....

### Algérie

Société des mines de fer de Rouina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juin 1908)

Il résulte du rapport présenté à l'assemblée des actionnaires tenue le 30 avril à Bruxelles que la production des mines de fer de Rouina a été de 67.706 tonnes d'un excellent minerai d'une teneur moyenne supérieure à 50 % à l'état naturel.

Cet exercice, le premier de la société, a donné un bénéfice industriel de 478.175 fr. 92 qui, après déduction des amortissements, frais généraux et charges diverses, est ramené à 279.398 fr. 33, permettant la répartition d'un dividende de 5 %, soit 12 fr. 50 par action.

.....

### Mines de fer de Rouina

Extrait du rapport du conseil d'administration  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1909)

---

<sup>1</sup> Né à Lodelinsart, Belgique. Actionnaire de la Cie d'Aguilas (mines en Espagne et en Algérie) et administrateur de la Société minière des djebels Masser et Maaziz (Algérie et Italie)(1902). Fondateur à Gênes, en 1909, de la Société anonyme des mines de Cogne. Décédé à Bruxelles au commencement de la Première Guerre mondiale.

Ce second exercice de notre vie sociale a été fortement influencé par la crise métallurgique, connexe de la crise financière, qui a suivi la période si brillante de 1906 et 1907 le marché métallurgique entrant dans une ère de dépression qui, malgré des relèvements momentanés des cours, n'est pas terminée aujourd'hui.

La vente des minerais en a subi naturellement le contrecoup et il est notoire que les minerais de qualité médiocre sont, depuis quelque temps, restés invendus et que, seuls, les minerais de bonne qualité comme les nôtres ont été assurés d'un écoulement régulier aux cours du marché. Ceux-ci, pour le *best rubio*, ont oscillé entre 15 sh. et 16 sh., alors qu'ils avaient coté jusque 24 sh. à Middlesbrough en 1907.

Ces cours sont inférieurs à la moyenne qui ressort de la statistique et l'on peut s'attendre à les voir se relever progressivement.

Nos minerais sont classés en deux catégories que nous dénommons qualité A et qualité B et qui diffèrent par leur teneur en phosphore. La qualité A, ne renfermant que des traces de cet élément, se vend comme le *best rubio* ; la qualité B, d'une teneur plus élevée en phosphore, sans dépasser les limites assignées pour la fabrication du Bessemer, est assurée d'un écoulement facile, mais à des prix inférieurs.

Notre organisation, sans être complète encore, nous a permis de traverser cette crise intense en fonctionnant normalement et en produisant un bénéfice industriel suffisant pour affirmer la vitalité de notre entreprise.

Nous avons pu poursuivre aussi le perfectionnement de notre outillage et l'achèvement de nos installations de toute nature.

La production et les expéditions sont restées à peu près stationnaires par rapport aux chiffres de l'année précédente, à cause des travaux d'aménagement que nous avons cru devoir faire dans un de nos principaux chantiers.

Tonnes	1907	1908
Production	67.708	66.755
Expéditions par bateaux	69.123	71.589
Stocks (à la mine et à Alger)	16.112	9.512

La teneur des minerais a été très satisfaisante, la teneur en fer dépassant légèrement les résultats obtenus en 1907, qui nous donnaient plus de 50 % de fer.

La production est, d'ailleurs, en voie d'augmentation et, depuis le mois de mars de cette année, nous sommes sur le pied d'une extraction de 100.000 tonnes par an, et il paraît assuré que cette augmentation ne fera que s'accroître par la suite.

Nous avons achevé complètement en février 1909 la dernière construction que nous nous proposons d'édifier à la mine. Tout notre personnel, directeur, ingénieurs, employés de toute nature, tous nos contremaîtres et la plupart de nos ouvriers sont ainsi logés à la mine, dans des conditions de confort très appréciables, surtout pendant l'été.

Les trémies dont nous vous avons annoncé l'achèvement lors de notre dernière assemblée ont été utilisées à partir du mois de juin 1908. Elles sont conçues pour répondre aux plus larges besoins et l'on pourrait y emmagasiner facilement jusqu'à 10.000 tonnes de minerai. Elles ont une influence très heureuse sur l'organisation des transports et sur le prix de revient.

À la fin de 1908, nous avons commencé de nouvelles appropriations du chantier qui fournit le minerai qualité B.

Ces travaux sont justifiés par l'importance que les travaux de recherche nous font attribuer à cette partie du gisement, qui semble beaucoup plus considérable que nous ne l'avions cru au début. Les nouveaux aménagements, en partie terminés aujourd'hui,

nous permettront de porter la production journalière de ce chantier à un minimum de 150 à 200 tonnes, qui pourrait être assez largement dépassé dans un avenir prochain.

Dans la zone fournissant la qualité A, les recherches ont prouvé la continuité du gîte en profondeur et nous promettent un tonnage souterrain considérable.

Il y a grand intérêt à extraire ces minerais concurremment avec l'exploitation en carrière et, malgré les réserves assurées pour longtemps à cette exploitation, qui nous fournit une production régulière de 120 à 160 tonnes par jour, nous avons cru devoir introduire une demande en concession nécessaire pour permettre l'exploitation souterraine.

Tant pour préparer celle-ci que pour justifier la concession, nous poursuivons avec activité nos travaux de recherche et de préparation et nous étudions l'installation d'une station de force motrice pour la perforation mécanique.

En même temps que nous faisons les sacrifices nécessaires pour développer notre production et en diminuer le prix de revient, nous avons poursuivi les négociations en vue de réduire le prix du transport de notre minerai à Alger, charge principale de notre exploitation, puisqu'elle intervient pour moitié environ dans notre prix de revient sur quai Alger.

---

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 juin 1909)

M. Bouquin (Saint-Étienne, 1908), ingénieur surnuméraire aux Mines de Roche-la-Molière et Firminy, est nommé ingénieur des Mines de fer de Rouina, près Alger (Algérie).

---

Mines de fer de Rouina  
Plaquette de présentation éditée en 1910

Conseil d'administration

MM. Édouard Moselli, banquier, président, à Bruxelles ;  
Alfred Theys, industriel, administrateur délégué, à Bruxelles ;  
Alfred Francq, ingénieur, administrateur délégué, à Bruxelles ;  
Jules de la Fontaine, ingénieur, à Bruxelles ;  
Léon Du Bois<sup>2</sup>, banquier, à Bruxelles.

Conseil de surveillance

M. le baron de Blarer, propriétaire ;  
M. Oscar Taminiou, expert comptable.  
Secrétaire : M. O[ctave] Henry, docteur en droit.

Direction technique

MM. de Franclieu, directeur général, à Rouina ;  
De Bluts, directeur, à Breira.

---

<sup>2</sup> Léon Du Bois avait pris en 1905, avec Édouard Moselli, 2.500 actions des Tramways électriques de Murcie. En 1913, toujours avec Moselli et un autre agent de change de Bruxelles, Maurice Cramer, il cofonda la Société anonyme de recherches minières du Sud du Hainaut (charbon).

LETTRE D'ALGÉRIE  
L'avenir minier de l'Afrique du Nord  
par Gaston de Vulpillères  
(*Gil Blas*, 13 juin 1910)

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Alger, 10 juin.

Nous avons dit à cette place que le sous-sol est, en Algérie, plus riche que le sol, parce que les aléas météorologiques, particulièrement nombreux dans le Nord de l'Afrique, ne sauraient influencer sur le rendement et la qualité du minerai.

Et nous aurions vraiment mauvaise grâce à ne pas reconnaître que nous sommes favorisés sur ce point. Nos mines de fer présentent sur les mines étrangères un avantage énorme : celui de pouvoir être exploitées durant toute l'année. Et cet avantage n'est dû seulement qu'à l'excellence du minerai, qu'à ses qualités de tout premier ordre. Il n'y a point à redouter, en effet, de hausse ou de baisse pour un produit qui demeure toujours supérieur.

Il n'en va pas de même ailleurs. Dans l'Est de l'Espagne, par exemple, où le minerai est inférieur, nous voyons les mines s'ouvrir ou se fermer selon que le cours est haut ou bas, et cela n'est pas sans provoquer de profondes perturbations économiques dans les populations minières de ces régions.

La teneur moyenne des minerais d'Algérie oscille autour de 55 % de fer ; elle n'est seulement que de 45 % dans l'Est espagnol, qui est la contrée géologique ressemblant le plus à la nôtre.

Malgré la crise métallurgique qui eut son point d'acuité en 1908, la production algérienne de fer s'est soutenue :

Exerc.	Tonnes
1906	850.000
1907	970.000
1908	913.000

Tous ces chiffres ne sont pas seulement officiels. Leur contrôle facile a été minutieusement établi.

Voulez-vous maintenant savoir quelles sont nos principales mines en exploitation dans les seuls départements d'Alger et d'Oran, et ce que ces mines ont produit en 1908 ? (Les statistiques de 1909 n'ont pas encore paru.) Voici :

Mines	Tonnes
Rar-el-Maden	35.328
Béni-Saf	410.864
Ténès	77.717
Sadouna	1.500
Temoulga	5.615
Rouina	72.210

Zaccar (Miliana)	102.013
Aïn-Oudrer	43.951
Tinrezrit	31 800

Les quatre mines de Temoulga, Rouina, Zaccar, Aïn-Oudrer ont Alger pour port d'embarquement.

Leur production réunie atteint actuellement 1.200 tonnes par jour ; et cela favorise dans une très large part l'importation des charbons anglais à Alger ; c'est même ce. qui a permis à notre capitale de devancer et de remplacer Gibraltar comme port à charbon, car les bateaux qui nous apportent la houille s'en retournent avec un fret de retour toujours assuré : nos minerais.

C'est l'étranger, en effet, qui exporte les richesses de notre sous-sol. Cette situation commerciale a été même très critiquée à propos de l'Ouenza.

Il ne semble pas cependant que le point de vue patriotique doive entrer ici en ligne de compte.

Du moins, faisons remarquer que les minerais d'Algérie ne peuvent pas aller dans la Métropole.

Le monopole du pavillon en est la cause. À bord du cargo-boat français, il faut payer pour le transport d'une seule tonne 4 à 5 francs de plus que sur le navire anglais ou allemand ! C'est plus que le bénéfice de la mine !

Par conséquent, tant que le monopole du pavillon existera, l'Algérie enverra ses minerais à l'étranger, et la France recevra de l'étranger ceux qui lui sont nécessaires.

Ne perdons pas de vue cependant que la France est le pays du monde le plus riche en minerais de fer courants (elle en produit 14 millions de tonnes par an) et qu'elle se garderait bien d'en faire venir d'Algérie ou d'ailleurs quand elle en a chez elle à bien meilleur marché.

Vouloir aller contre une situation économique aussi nette ne saurait se faire qu'au moyen de subterfuges momentanés qui ne peuvent que se briser devant les faits.

\*  
\* \* \*

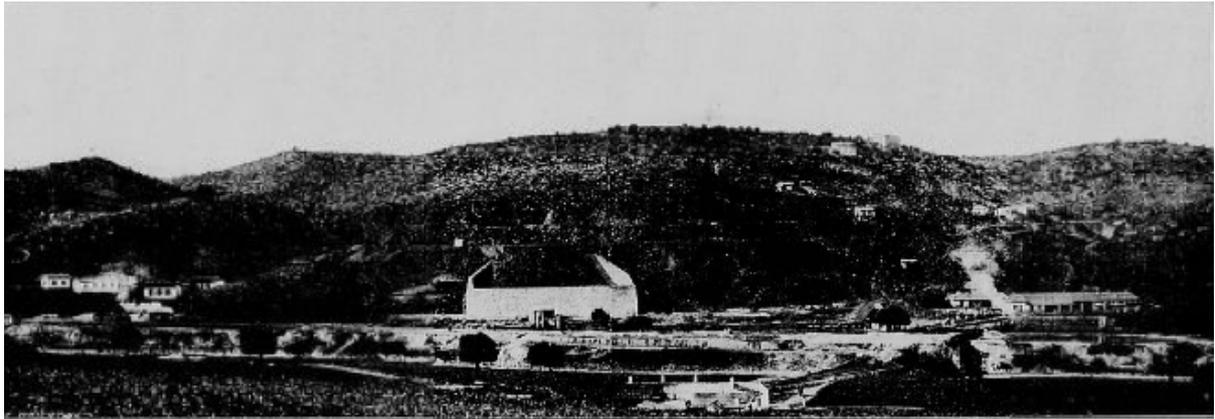
Tous les chiffres donnés plus haut correspondent, ne l'oublions pas, à une période de crise métallurgique générale. Ils sont donc en voie de constante augmentation.

Indépendamment des mines dont nous avons parlées, de nombreuses affaires sont en voie de formation, et l'on peut escompter une brillante campagne de plusieurs années dont le développement se répercutera très avantageusement sur toutes les branches de l'activité algérienne. C'est ainsi que les quatre mines qui expédient leurs minerais par le port d'Alger donnent au chemin de fer P.-L.-M. une recette brute de plus de 4.000 francs par jour !

Que faudra-t-il dire alors du port de Bône lorsque l'exploitation de l'Ouenza sera un fait accompli !

---

Les mines de fer de Rouina  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 3 septembre 1910)



Panorama de la mine de Rouina



Maison de direction à Breira

L'industrie minière, qui se développe tous les jours en Algérie par la découverte de nouveaux gisements et l'amélioration des conditions de transport, compte parmi ses principales richesses les gîtes de fer qui s'y trouvent très nombreux. Ces minerais se classent en plusieurs catégories suivant leurs conditions de gisement et leurs âges.

Dans la première catégorie figurent des affleurements d'hématite généralement tendre, à surface plus ou moins vaste, se développant dans des calcaires d'âges divers et fournissant des minerais exempts pour la plupart de corps nuisibles.

Ces gîtes seraient les épanouissements d'un ou plusieurs filons traversant le substratum et ayant servi de fentes pour l'amenée des eaux minéralisantes ; l'hématite présentant d'ailleurs fréquemment, dans cette catégorie, des formes épigéniques de la sidérose, il paraît évident que la venue du fer a eu lieu à l'état de carbonate.

La deuxième catégorie comprend les filons observés dans les schistes ou marnes schisteuses de consistance suffisante et dans tous les étages compris entre le gault et l'helvétien et dans lesquels le fer est l'élément franchement dominant. Là aussi, la venue

du fer a eu lieu à l'état de carbonate, et les travaux ont rencontré la sidérose en place ou des ankérites dès qu'ils ont eu atteint une profondeur suffisante.

Les gisements interstratifiés font partie d'une troisième catégorie. Le minerai est une association de fer oxydulé et d'hématite rouge ou d'oligiste où la proportion des éléments associés paraît fort variable suivant le cas. Il est parfois disposé sur lentilles ou couches plus ou moins étendues ou localisées dans les niveaux calcaires du terrain cristallophillien où elles paraissent tenir la place même des quantités plus ou moins grandes des calcaires.

Une autre catégorie se trouve dans la région de Philippeville où le minerai de fer est interstratifié dans les schistes liguriens. L'âge de ces schistes a été longtemps discuté, leur aspect, dû à une action métamorphique, les faisant à première vue prendre pour des schistes anciens.

Le minerai est de l'hématite mêlée au fer oligiste. il contient parfois de la pyrite de fer.

La dernière catégorie comprend les gites associés aux roches éruptives.

Ces gisements contiennent, en même temps que du fer oxydulé, des quantités assez importantes de pyrite.

C'est à la première catégorie qu'appartiennent les gîtes de Rouina dont l'exploitation, qui s'est développée avec une rapidité extraordinaire, s'accroît encore tous les jours et donne, d'année en année, des plus-values considérables.

Les mines de fer de Rouina sont situées dans la province d'Alger et tirent leur nom d'un affluent du Chélif sur lequel elles sont situées.

Elles sont exploitées par une société anonyme belge, fondée en 1907, au capital de cinq millions de francs divisé en 20.000 actions de 250 francs l'une, entièrement libérées.

Le domaine de la société s'étend, à Rouina, sur 25 hectares environ, dont elle est propriétaire, et sur 800 hectares, dont elle est amodiataire jusqu'en 1977.

Un chemin de fer de 5 kilomètres, construit par la Société de Rouina, relie la mine à la gare de Rouina, sur la ligne du chemin de fer de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, d'Alger à Oran ; ses minerais sont dirigés sur Alger où la société possède un vaste emplacement au môle où ils peuvent être déposés en attendant qu'ils soient embarqués.

La mine de Rouina donne deux qualités de minerai dénommées A et B, toutes deux à haute teneur de fer.

La première, est une hématite très pure ; la seconde un minerai plus phosphoreux.

Exploitée en 1906 par M. Alfred Theys, l'un des fondateurs de la société, sa production s'est élevée à 40.738 tonnes.

En 1907, elle a été de 67.706 tonnes

fin 1908, 66.755 tonnes

En 1909, 91.224 tonnes.

Elle sera, cette année, de 120.000 tonnes et les travaux d'installation pour développer la production font augurer qu'elle atteindra bientôt une production annuelle de 200.000 tonnes.

En effet, la Société de Rouina vient récemment d'acquérir un nouveau domaine minier très important à Beni-Haoua, commune de Ténès.

Ce domaine nouveau comprend la minière de Breira, de 93 hectares en propriété, et la concession de Beni-Akil pour les minerais de cuivre, plomb, argent et autres métaux associés (fer) sur 4.477 hectares.



Câble aérien, trémie et appareil d'embarquement des minerais de Breira et Béni-Akil à Beni-Haoua

Cette exploitation va être reliée à la mer, à la baie de Beni-Haoua, par un câble aérien de 9 kilomètres, du système Pohlig, où le minerai peut être directement chargé sur bateau à l'aide d'appareils spéciaux construits pour la société par la maison Richard, de Paris.

Les minerais de Breira sont très riches en fer et d'une pureté remarquable.

La concession de Beni-Akil, très bien reconnue, sera exploitée sitôt que les installations nécessaires seront achevées.

Comme on le voit, cette affaire s'est puissamment développée depuis ses débuts ; elle vient d'assurer encore sa prospérité par l'accroissement considérable de son domaine minier dans des conditions particulièrement favorables.

Légendes :

Pont de Mermet

Mermet. — Grand coup de mine.

Tranchée L.3 sud et vue de la maison du sous-directeur

Équipe de trieurs

---

Algérie

Mines de Rouina

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 janvier 1911, p. 341)

L'exercice clos le 31 décembre a montré de bons résultats ; 1910 a produit 125.000 tonnes environ, avec un bénéfice de 750.000 francs contre 273.491 francs en 1909.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA

(*Le Sémaphore algérien*, 26 avril 1911)

L'action « Société des Mines de fer de Rouina » est soutenue à 332 fr. 50. Les expéditions de cette société, en mars, ont atteint 13.661 tonnes, contre 9.151 en mars 1910. L'augmentation totale en faveur du premier trimestre de 1911 sur la période correspondante de 1910 est déjà de 12.274 tonnes ; d'autre part, la nouvelle minière

de Breira va sans doute pouvoir effectuer sa première expédition en mai prochain, ce qui amènera une nouvelle amélioration de ces résultats.

---

Nouvelles financières et diverses  
Société des mines de Rouina  
Assemblée du 27 avril à Bruxelles  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 mai 1911)

Le bénéfice de l'exercice 1910, déduction faite des frais généraux; est de 694.157 fr. 14, permettant la distribution d'un dividende de 15 fr. 6 % par action, tout en consacrant aux amortissements et réserves une somme totale de 317.570 fr. 36.

La production en 1910 a été de 125.068 t. de minerai de fer à plus de 50 % pour la seule mine de Rouina. La mine de Breira n'entrera, en effet, en exploitation que dans le cours de cette année. Le minerai est transporté de Rouina à Alger par des grands wagons de 20 t. appartenant à la société qui se prépare à écouler ainsi 600 t. de minerai par jour. On sait que la Société de Rouina a partie liée avec la société anglaise « Consett Iron Cy » qui lui fait des avances de fonds pour mettre les mines en valeur en prenant un gage sur le minerai dont elle est du reste consommatrice.

Voilà une affaire intéressante qui s'est rapidement développée puisqu'elle ne produisait que 66.000 t. en 1908.

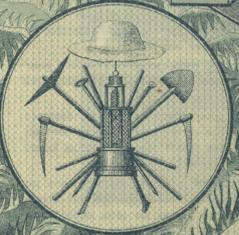
---



# MINES DE FER DE ROUINA

(ALGERIE)

SOCIETE ANONYME



Construite par acte reçu par Maître Lamah, Notaire à Schaerbeek, substituant son collègue Maître Delzant, Notaire à Dieghem, le 16 Février 1907. Acte N° 133.

Siège Social: à BRUXELLES

CAPITAL SOCIAL: 5.000.000 DE FRANCS

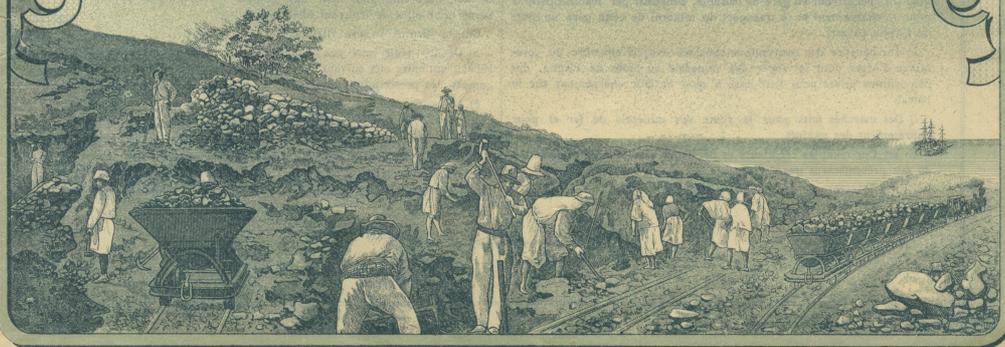
représentés par 20.000 ACTIONS DE 250 FRANCS chacune, entièrement libérées

**ACTION DE 250 FRANCS**

N° 07.400

Deux Administrateurs:

*Edouard Motelli*  
*[Signature]*



Coll. Serge Volper

MINES DE FER DE ROUINA  
(ALGÉRIE)  
SOCIÉTÉ ANONYME

Constituée par acte reçu par maître LAMAL,  
notaire à Schaerbeek,  
substituant son collègue maître DELZAERT, notaire à Dieghem, le 16 février 1907,  
enregistré, publié au *Moniteur belge* le 7 mars 1907 (Acte n° 1083)

Les décisions du conseil d'administration des 11 décembre 1912 et 2 avril 1913, prises en vertu des pouvoirs conférés au conseil par l'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 1912 ont modifié les articles 5, 6 et 7 des statuts et notamment pour le capital, précédemment représenté par 20.000 actions de 250 francs chacune à fr. 8.750.000 par la création de 15.000 actions de la même valeur nominale de 250 fr. chacune jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1913, coupons n° 7 et suivant attachés, dont 9.000 titres régulièrement libérés par l'apport des concessions de minerais de fer d'Aïn ben Merouane du Fendek et de M'Sila, situé dans les environs de Philippeville et de Jemmapes (Algérie), et 6.000 souscrites en espèces.

*Moniteur belge* du 13 décembre 1912 (acte n° 7804), 23 décembre (acte n° 8106) et du 12 avril 1913 (acte n° 2314).

DROIT 1920  
ÉPUISE

CAPITAL PORTÉ À 15.000.000  
DE FRANCS PAR DÉCISIONS DE L'AS-  
SEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRA-  
ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 1920

Siège social à BRUXELLES  
CAPITAL SOCIAL: 5.000.000 DE FRANCS  
représentés par 20.000 ACTIONS DE 250 FRANCS chacune  
entièrement libérées  
ACTION DE 250 FRANCS  
Deux administrateurs  
Édouard Moselli, A. Theys,

MINES DE FER DE ROUINA  
(*Le Capitaliste*, 22 mai 1913)

Bien que peu connue encore sur notre place, la Société anonyme des mines de fer de Rouina, dont les actions viennent d'être introduites sur le marché en banque au comptant et cotent actuellement 334 fr. 50, avait déjà obtenu depuis 1907, année de sa constitution à Bruxelles, sous sa forme actuelle, des résultats satisfaisants qui la placent au nombre des entreprises les plus intéressantes ayant pour objet l'exploitation des richesses minières de l'Algérie.

Antérieurement à cette date, le gisement de fer de Rouina avait été reconnu et prospecté par divers ingénieurs et sa mise en valeur n'a été retardée que par des difficultés d'ordre économique. Depuis, la réduction du prix des transports par chemin de fer, un meilleur aménagement du port d'Alger et l'importance prise par celui-ci comme entrepôt charbonnier, à partir de 1902-1903, firent disparaître, en réduisant

notamment le prix des transports jusqu'aux ports de consommation, les obstacles qui s'opposaient à l'exploitation de la mine ; d'autre part, d'importants travaux de recherches avaient étendu notablement la zone exploitable des minières et fait découvrir dans celles-ci des minerais plus riches et plus purs que ceux rencontrés tout d'abord. Une société en participation fut fondée en 1905 pour assurer la mise en exploitation du gisement, un chemin de fer était établi sur une longueur de 5 kilomètres pour relier la mine à la gare de Rouina et les expéditions de minerai commencèrent, au milieu de l'année suivante.

Le 15 février 1907, la Société anonyme actuelle se constitua au capital de 5 millions de francs, représenté par 20.000 actions de 250 francs et reprit la concession, les propriétés, les installations et la situation active et passive de l'entreprise en exploitation.

Pour faire face aux immobilisations que lui imposait le développement de son programme, la société émit en 1909. pour 500.000 fr. d'obligations 5 %, amortissables en vingt années.

D'une grande importance, le domaine minier de la société comprend : 1° le droit d'exploiter, jusqu'à fin 1976, les minerais de fer dans un terrain d'une étendue de 786 hectares appartenant aux communes de Rouina et des Attafs (département d'Alger), ainsi que la pleine propriété de terrains miniers d'une étendue de 80 hectares environ ; 2° la pleine propriété de la minière de Braira, d'une superficie de 43 hectares, et le droit d'exploiter la concession des Beni-Akil qui s'étend sur 4.477 hectares ; 3° le droit d'exploiter aux environs de Philippeville les trois nouvelles concessions d'Aïn-Ben-Mérouane, du Fendeck et de Filfilah, formant un ensemble de 3.129 hectares, et la pleine propriété d'un terrain de 54 hectares qui recouvre le gisement principal de la première de ces concessions.

Au point de vue des conditions d'exploitation, il y a lieu de signaler qu'à la division de Rouina les minerais se distinguent par une teneur en fer très élevée, variant entre 53 et 56 % de fer, d'une bonne composition chimique et d'une minéralisation compacte, se prêtant à une exploitation facile à ciel ouvert avec emploi de la main-d'œuvre indigène peu coûteuse. La mine est reliée à la gare de Rouina par un chemin de fer d'une longueur de 5 kilomètres appartenant à la société ; au point de départ, sont installées des trémies en maçonnerie, avec un tunnel de chargement d'une cinquantaine de mètres de longueur ; à la gare même de Rouina, la société a fait toutes les installations nécessaires pour la manœuvre et le déchargement de ses trains, permettant un transport journalier de 500 à 600 tonnes. De la gare de Rouina à Alger, port d'embarquement, les minerais sont transportés par la compagnie P.-L.-M., principalement au moyen de 50 wagons de 20 tonnes appartenant à la société.

À la division de Breira, la minière, qui se présente entièrement à flanc de coteau, est exploitée également à ciel ouvert, à un prix de revient très réduit. Un câble transporteur aérien, installé de Breira à la mer sur une longueur de 9 kilomètres, fonctionne automatiquement et permet de charger directement les minerais sur navire.

À la division de Philippeville, les trois concessions d'Aïn-Ben-Marouane, du Fendeck et de Filfilah sont situées à 15 kilomètres à vol d'oiseau du port, qui est bien abrité et dans lequel on peut, toute l'année, charger des vapeurs de gros tonnage. Les installations de transport prévues pour relier les trois mines au port comporteront 17 à 18 kilomètres de câble et les moyens d'embarquement seront analogues à ceux de Breira.

On peut se rendre compte de l'activité industrielle de l'entreprise, depuis son origine, par le tableau suivant (en tonnes) :

Années	Quantités extraites	Quantités expédiées par bateaux	Stocks à la mine et au port
1° À Rouina :			
1906	38.002	19.215	18.787
1907	67.706	69.123	16.112
1908	66.755	71.589	9.512
1909	93.085	96.957	5.640
1910	125.068	118.542	12.166
1911	149.680	146.597	15.769
1912	148.209	149.447	14.531
2° À Breira :			
1911	42.500	39.827	2.673
1912	95.311	93.252	4.814

La situation financière de la société peut être exposée d'une façon très nette et en peu de mots. Jusqu'à fin 1912, le capital social a été de 5 millions et il a été porté, en 1913, à 8.750.000 fr. par la création de 15.000 actions nouvelles, également de 250 fr., qui participent aux bénéfices à partir de l'exercice courant.

Voici, d'ailleurs, comment se résument les résultats financiers de la Société depuis son origine (en fr.) :

Années	Bénéfice net	Amortissements et réserves	Bénéfice distribué	Dividendes
1907	410.903	145.475	250.000	12 50
1908	145.096	140.200	—	—
1909	273.490	217.758	—	—
1910	725.882	317.570	300.000	15 00
1911	894.466	425.404	350.000	17 50
1912	1.355.532	774.540	400.009	20 00

Quant aux charges financières de l'entreprise, elles sont peu élevées. Depuis 1912, en effet, son service obligataire, amortissement compris, n'exige qu'un décaissement annuel de 85.000 francs.

En ce qui concerne les perspectives d'avenir de l'affaire, il y a lieu de signaler que la capacité normale de production des deux divisions existantes ressort à environ 250.000 tonnes et, de par les contrats en cours pour 1913, la plus grande partie de cette production est assurée d'un écoulement à des prix très rémunérateurs. La diminution des frets, très sensible depuis le mois de janvier 1913, est d'ailleurs destinée à influencer favorablement le prix de revient du minerai rendu en Europe.

Sans aucun optimisme, on peut prévoir pour l'exercice en cours un bénéfice au moins égal à celui de l'an dernier, qui permettra au conseil, pendant la période de

l'installation de la nouvelle division de Philippeville, de rémunérer son capital, porté à 8.750.000 fr., sur la même base que l'an dernier : un décaissement de 700.000 fr., en effet, soit un peu plus de la moitié des bénéfices de l'exercice 1912, permettra d'attribuer 20 fr. aux 35.000 actions existantes.

L'organisation prévue pour les mines de Philippeville permettra d'en commencer l'exploitation dans le second semestre de 1914 et ce, à des conditions telles qu'elles interviendront pour une proportion sensible dans les bénéfices de cette année.

Le conseil d'administration de la société est ainsi composé : MM. Édouard Moselli, banquier, président, à Bruxelles ; Alfred Theys, industriel, administrateur délégué, à Bruxelles ; Alfred Francq, ingénieur, administrateur délégué, à Bruxelles ; Jules de la Fontaine, ingénieur, à Bruxelles ; Léon Du Bois, banquier, à Bruxelles.

Les commissaires des comptes sont : M. le baron de Blarer de Wartensee, colonel en retraite, à Paris ; M. Oscar Taminiau, expert comptable. à Bruxelles.

L'insertion officielle a paru dans le *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 28 avril 1913.

---

MINES DE FER DE ROUINA (Algérie)  
(*Le Journal des finances*, 31 mai 1913)

C'est lundi, 19 mai, que les actions de cette société ont été introduites au marché en banque au comptant de la Bourse de Paris.

Depuis leur origine, ces titres, d'une valeur nominale de 250 francs, sont officiellement cotés à la Bourse de Bruxelles, où ils se traitent actuellement aux environs de 335 fr., ex-coupon 1912, ce dernier, d'un montant de 20 francs, ayant été détaché le 25 avril dernier.

Ce dividende, qui correspond à une rémunération de 8 % du capital nominal de la société, représente, aux cours actuels, un rendement supérieur à 6 %.

Le passé et l'avenir de l'entreprise, la durée de ses concessions, l'importance de ses réserves, la haute compétence de ses dirigeants permettent de prévoir que l'introduction des actions Mines de fer de Rouina sera favorablement accueillie sur notre marché.

---

Société des mines de fer de Rouina  
Assemblée générale du 25 avril 1912.  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 juin 1913)

Extraits du rapport du conseil d'administration

Cet exercice nous laisse un bénéfice industriel, déduction faite de tous frais généraux, de fr. 921.571.39

En en déduisant les charges du service financier et en y ajoutant le report à nouveau de l'exercice précédent de 34.471.63

on obtient le solde favorable du bilan de 894.466.59

Ce résultat nous permet de vous proposer de majorer le dividende, qui serait porté à 7 %, soit fr. 17,50 par action.

Tout en prélevant pour les réserves et amortissements une somme globale de 425.404 fr. 67, nous reporterions à nouveau 22.914 fr. 35.

L'exercice est donc caractérisé par une progression notable de nos bénéfices.

Les conditions du marché des minerais en 1911 n'ont pas varié sensiblement par rapport à l'année précédente, mais le résultat de nos ventes de Rouina a été altéré par

la hausse des frets ; aussi l'augmentation des bénéfiques est-elle due surtout à la mise en exploitation de la mine de Breira. Cet élément important de notre prospérité donnera en 1912 tout son effet, comme vous pourrez vous en rendre compte par l'exposé de notre situation.

#### DIVISION « ROUINA »

La production de notre mine de Rouina a continué à se développer, comme le montrent les chiffres suivants, relatifs aux trois derniers exercices (en tonnes) :

Extraction	93.085	25.068	149.680
Embarquements	96.957	118.542	146.597
Stocks	5.640	12.166	15.769

La production de l'année s'élève en chiffres ronds à 150.000 tonnes.

Cette extraction, que nous considérons comme normale, sera toutefois probablement dépassée en 1912. Les stocks proportionnellement très réduits témoignent de la régularité de l'écoulement de nos produits.

Nos minerais, en raison de leur bonne teneur et de leur bonne composition, sont en effet toujours très appréciés et nous avons pu assurer le placement de notre production grandissante auprès d'une clientèle fidèle et de tout premier ordre.

L'augmentation de notre production est le fruit de l'application d'un programme de développement progressif, qui s'est poursuivi parallèlement dans les moyens de transport et dans la préparation des chantiers.

Notre matériel de voie étroite a été notablement augmenté et nous avons reçu en juillet dernier et mis à la disposition de la compagnie P.-L.-M. les 15 nouveaux wagons de 20 tonnes dont nous vous avons annoncé la commande dans notre dernier rapport.

Nous avons construit une voie de garage supplémentaire à Rouina, ainsi qu'une autre sur le quai d'Alger, pour permettre la manœuvre de trains plus importants. Nous avons ainsi atteint notre but de pouvoir expédier de Rouina et recevoir à Alger jusqu'à 600 tonnes par jour.

Cette organisation nous permet de parer, par un transport intensif en hiver et au printemps, aux ralentissements inévitables du service d'été de la compagnie P.-L.-M.

Notre domaine minier s'est encore notablement accru au cours de ce dernier exercice. Nous avons terminé, d'une part, certaines acquisitions qui portent de 15 hectares à 38 hectares la superficie acquise depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1910. D'autre part, M. Francq, à titre de complément et aux conditions de son apport de la minière Mermet, désignées à l'article 6 I C de nos statuts, a assuré à votre société la propriété de 31 hectares de terrains avoisinant le gisement de la rive droite.

Les travaux préparatoires et de recherche ont été poursuivis régulièrement. La perforation mécanique y a été appliquée à partir du mois de juin. Nous croyons que nous pourrions bientôt généraliser son emploi pour les travaux en puits et galeries.

Des sondages ont été exécutés en vue de reconnaître en profondeur le gisement Mermet. Nous avons constaté qu'il se poursuit jusqu'à plus de 20 mètres au-dessous de la nappe aquifère qui limite notre exploitation actuelle. Les minerais rencontrés deviennent en général plus purs en profondeur, ce qui augmente tout particulièrement la valeur de ces nouvelles découvertes.

Sans connaître encore jusqu'où descendra le gisement, nous avons déterminé par ces recherches un champ d'exploitation suffisant pour arrêter un programme pour sa mise en valeur.

L'épuisement des eaux et l'extraction à plus grande profondeur sur la rive droite nous amènent à créer cette année une centrale électrique qui nous donnera par surcroît une économie notable sur les frais de la force motrice actuellement mise en œuvre.

Cette installation mettra définitivement au point l'outillage de notre mine, que nous avons spécialement complété pendant l'année. 1911 en vue du transport de nos produits.

L'exploitation intensive et économique de notre mine de Rouina sera ainsi parfaitement assurée.

#### DIVISION « BREIRA »

Nous avons terminé dans le courant des mois de juin et juillet derniers les installations de transport et d'embarquement de la mine de Breira et l'exploitation, mise en train dès le mois de juin, est entrée dans une phase de production normale à partir du mois d'octobre.

Les chiffres suivants vous donnent la statistique de cette première année d'activité de notre division de Breira :

Production	42.500
Embarquements	39.827
Stocks	2.673

Nous avons la grande satisfaction de vous dire que l'exploitation de cette nouvelle mine a, dès ses débuts, justifié pleinement nos prévisions.

À partir du mois d'octobre, l'extraction s'est élevée de 7.000 à 8.000 tonnes par mois. L'abattage en carrière se fait très économiquement avec un personnel restreint, en grande majorité indigène.

Les chargements reçus par nos acheteurs leur ont donné toute satisfaction et les analyses ont confirmé l'excellente qualité de ce minerai, révélée par nos échantillonnages préalables.

Le câble a fourni un service régulier, avec la capacité de transport prévue de 30. tonnes à l'heure. L'automatisme qui nous avait été garantie par le constructeur [Richard, Paris] n'a pu toutefois être obtenue qu'en augmentant le nombre de wagonnets mis en ligne ; la marche automatique est maintenant normale et paraît définitivement assurée; C'est un résultat remarquable pour une ligne de 9 kilomètres de longueur avec un profil très accidenté, sous une différence de niveau de 180 mètres seulement entre les stations de départ et d'arrivée.

Le montage de l'appareil d'embarquement a été retardé par les travaux d'appropriation de l'îlot sur lequel il est établi, travaux qui ont comporté le creusement de trémies d'emmagasinement du minerai dans une roche extrêmement, dure et l'édification de maçonneries sur une pointe étroite et battue par la mer, où le travail a dû être souvent interrompu avant d'atteindre le niveau où l'on pouvait en toute sécurité, asseoir la charpente: de l'appareil. Ce n'est que dans la première quinzaine de juin, qu'on a pu commencer le transport sur l'îlot et le montage de la charpente et des parties mécaniques ; le montage était terminé le 14 juillet et le 15 juillet on essayait l'appareil à vide. Le véritable essai se fit le 4 août, au chargement de notre premier vapeur, *steamer Cape Corrientes*, de 3.800 tonnes. Ce chargement était terminé en 19 heures, y compris le temps pris pour les manœuvres du navire pour s'amarrer et amener successivement les différentes cales sous la goulotte de chargement, et cela malgré les interruptions que nécessitaient les réglages et les tâtonnements inséparables d'une première opération.

Les corrections de détail, dont l'expérience a montré l'utilité, ont été apportées dans les mois qui ont suivi et, à l'heure actuelle, l'appareil débite régulièrement 600 à 650 tonnes par heure de fonctionnement des tapis ; le débit garanti était de 500 tonnes.

L'amarrage des navires peut se faire rapidement et sûrement, grâce à l'installation maritime, qui répond à toutes les exigences, et nous avons doté notre port d'un canot automobile qui accélère encore cette manœuvre. Un éclairage électrique intense permet de charger et de manœuvrer de nuit. Il nous a été particulièrement utile, la mer étant souvent plus calme pendant la nuit.

Nous avons chargé jusqu'au début de janvier dix navires d'un tonnage de 3.200 à 5.000 tonnes. Aucun de ces embarquements n'a pris plus de 24 heures effectives.

Ces conditions de chargement procurent une réduction considérable du fret, les chartes-parties prévoyant des ristournes proportionnelles au temps épargné au navire sur la base d'un taux d'embarquement déterminé. De plus, notre port gagne déjà une excellente réputation, qui se traduira par des facilités d'affrètement.

L'installation d'embarquement était d'importance capitale pour notre division de Breira. Son étude et sa construction furent l'objet de nos meilleurs soins ; l'expérience nous a montré qu'elle avait été bien conçue et elle a répondu à toutes nos espérances. Ajoutons aux avantages vitaux de la rapidité et de la sécurité du chargement et à l'économie de fret qui en résulte que, comme on pouvait s'y attendre, le coût de l'embarquement est extrêmement réduit.

Par nos installations de transport et d'embarquement, nous avons mis le gisement de Breira dans une situation exceptionnelle. L'abattage en carrière est facile et économique, les manutentions depuis la mine jusqu'à bord des navires sont très peu coûteuses. Le prix de revient du minerai à fond de cale est, par conséquent, réduit et laisse une marge de bénéfices élevée.

On peut envisager comme normale une production annuelle de 100.000 tonnes, qui permettra d'amortir très rapidement les sommes immobilisées dans cette division, tout en augmentant dans une large proportion le bénéfice disponible pour la rémunération et l'amortissement de notre capital.

Nous avons dans la concession des Béni Akil un vaste champ d'études, que nous abordons en ce moment et qui nous donne de belles espérances. Nous relevons les travaux de la mine de cuivre et nous y procédons à un échantillonnage très complet, qui nous fournira une base certaine pour l'appréciation du rendement de ce gisement et pour la concentration des minerais.

Nous allons reprendre la reconnaissance et la préparation des filons de fer hématite et de fer carbonate, de teneur élevée, très nombreux au voisinage de la mine de Breira.

\*  
\* \*

Nous avons mené à bien la mise en valeur de la mine de Breira et l'œuvre accomplie porte dès à présent ses fruits. La mine de Rouina est équipée en vue d'une production intensive et économique.

Ces deux mines doivent nous donner ensemble une extraction de 150.000 tonnes au moins en 1912, qui n'a rien d'exagéré pour l'importance des gisements.

Nous devons réserver cette année 80.000 tonnes à la Consett et nous avons, avant la fin du précédent exercice, placé une grande partie de l'excédent à des prix rémunérateurs. Nous n'avons plus qu'une quantité assez réduite du minerai de première qualité à vendre dans le second semestre de cette année et nous espérons en obtenir un prix élevé.

Le marché des minerais purs se présente, en effet, sous les plus brillants auspices et ses progrès ne font que précéder sans doute une époque de grande prospérité pour la

métallurgie. Elle doit s'ouvrir prochainement si les cours obéissent aux fluctuations que l'on a enregistrées dans le passé.

Notre directeur général a continué à conduire nos exploitations d'Algérie avec la compétence et le zèle auxquels nous nous sommes plu à rendre hommage précédemment. Il est aidé par un personnel dévoué et actif et nous tenons particulièrement à vous témoigner la satisfaction que nous a donnée le travail accompli par le directeur de la division de Breira, qui a mené brillamment à bonne fin l'œuvre délicate et importante qui lui était confiée.

---

#### MINES DE FER DE ROUINA (*Le Matin*, 13 juillet 1913)

##### Augmentation de capital

La Société anonyme des mines de fer de Rouina (Algérie), constituée à Bruxelles en 1907, au capital de 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 francs, avait, à l'origine, pour objet l'exploitation des minières de Rouina (786 hectares). En 1911, elle s'augmenta par l'acquisition de la mine de Breira et l'amodiation de la concession de Béni-Akil (4.520 hectares).

Et en 1912, lui fut apporté le groupe de Philippeville (3.129 hectares), qui sera mis en exploitation après la construction du câble devant relier les mines au port de Philippeville. Ce câble doit, aux termes des conventions intervenues, être mis en marche avant la fin de l'année 1914.

L'apport du groupe de Philippeville a été fait contre 9.000 actions nouvelles, et les fonds destinés à son outillage ont été obtenus par l'émission, contre espèces, de 6.000 titres au prix de 320 francs. Le capital nominal actuel de l'entreprise est ainsi de 8.750.000 francs, représenté par 35.000 actions de 250 francs.

La production normale annuelle des deux divisions existantes atteint environ 250.000 tonnes de fer.

Au cours de ces trois derniers exercices, le bénéfice net a passé de 725.882 francs en 1910, à 894.466 francs en 1911, et à 1.355 532 francs en 1912, alors que la distribution des dividendes successifs de 15 francs, 17 fr. 50 et 20 francs n'a exigé respectivement que 300.000, 350.000 et 400.000 francs, permettant de doter largement les amortissements et réserves qui, à fin 1912, atteignaient au total environ 25 % du capital de la société.

Les résultats acquis des premiers mois de 1913 et les contrats actuels de livraison permettent, dès à présent, de prévoir que le bénéfice de l'année sera au moins égal à celui de 1912.

L'importance des réserves de minerai existant à Philippeville autorise à prévoir une exploitation intensive, dont les résultats, dans un avenir prochain, ne pourront qu'être favorables aux actionnaires. Ceux-ci, en vertu du droit de préférence que leur confèrent les statuts, sont admis à souscrire, du 15 au 25 juillet 1913, à la Compagnie algérienne à Paris, et dans sa succursale d'Alger, aux 6.000 actions nouvelles destinées à l'outillage de Philippeville, qui ont précédemment été prises ferme à la société, avec charge pour les preneurs d'en réserver la souscription aux anciens actionnaires, à titre irréductible seulement et dans la proportion de trois titres nouveaux pour dix anciens.

---

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 novembre 1913)

M. A. Bouquin (Saint-Étienne 1908) ingénieur aux mines de Rouina, a été nommé ingénieur à la mine de Sidi-Amor, ben-Salem, par Tadjerouine (Tunisie).

---

*Annuaire Desfossés*, 1914, p. 854 :

Mines de fer de Rouina

Conseil : E. Moselli, A. Theys, A. Francq, L. du Bois, J. de la Fontaine.

---

#### ALGER

Pour les travaux du port

(*Le Sémaphore algérien*, 15 mars 1914)

Par arrêté préfectoral du 17 janvier 1914, rendu conformément à l'article 1 du décret du 12 mai 1912, a désigné les membres de la Commission d'enquête unique pour les travaux du port d'Alger à examiner pendant l'année 1914. Cette commission est ainsi composée :

#### 2° Membres suppléants

M. H. Luquet, acconier, représentant des mines de Rouina.

---

Société de l'industrie minérale (groupe africain)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 avril 1914)

Le groupe africain de la Société de l'industrie minérale s'est réuni lundi dernier à Constantine sous la présidence de M. Dussert, ingénieur en chef des mines de l'Algérie.

... de Franclieu, directeur de la Société des mines de fer de Rouina ; ... de Bluts, directeur des mines de fer du Filfila (Société des mines de Rouina)...

---

#### MINES DE FER DE ROUINA

---

Assemblée ordinaire tenue à Bruxelles le 30 avril 1914

(*L'Information financière, économique et politique*, 2 mai 1914)

Sous la présidence de M. Moselli, les actionnaires, déposants de 1.505 actions, ont tenu leur réunion annuelle jeudi matin à 10 heures. Après formation du bureau et constatation des formalités légales et statutaires, les actionnaires ont pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1913 du bilan et compte de profits et pertes.

Le bénéfice s'établit à 1.620.421 fr. 37 permettant d'attribuer un dividende de 20 francs aux actions.

Sans discussion, les comptes de l'exercice 1913 sont approuvés à l'unanimité. Par un vote spécial, décharge est donnée aux administrateurs et commissaires pour leur gestion pendant l'exercice écoulé.

À l'unanimité, MM. Al. Theys et A. Francq, administrateurs sortants, sont réélus.

Le conseil dépose sur le bureau les 78 obligations amorties par voie de rachat en Bourse et remboursables à la date du 1<sup>er</sup> juin 1914.

Avant la levée de la séance, un actionnaire, M. R. Buurmans, questionne le conseil sur la situation au point de vue minier des différents sièges d'exploitation : importance des réserves minières, etc.

Après explications données par un administrateur délégué, la séance est levée à 11 heures.

---

Société des mines de fer de Rouina  
Assemblée générale du 30 avril 1914  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 mai 1914)

Extraits du rapport du conseil d'administration

Le capital de notre société a été, cette année, augmenté de 3.750.000 francs et porté, en conséquence, de 5.000.000 de francs à 8.750.000 francs par suite de l'absorption des mines de Philippeville et de la souscription du capital nécessaire pour leur mise en valeur.

L'intégralité de ce capital, représentée par trente-cinq mille titres, participe ainsi aux bénéfices de l'exercice écoulé, et, comme la nouvelle division ne pourra entrer en exploitation qu'en 1915, les divisions de Rouina et de Breira assurent seules cette rémunération.

Les résultats de ces deux divisions (Rouina et Breira), pour l'année 1913, sont largement suffisants pour nous permettre, malgré ces circonstances particulières, de vous proposer de maintenir le dividende de 8 % qui a été distribué l'an dernier.

Le bénéfice net de l'exercice 1913, après déduction de tous frais généraux et de service financier, s'élève en effet à fr. 1.620.421 37

indépendamment du report de 14.907 83  
de l'exercice précédent

En attribuant aux 35.000 actions un dividende de 20 francs, nous pouvons proposer de reporter à nouveau une somme de fr. 313,782-69, après avoir consacré aux amortissements et réserves un total de 434.421 56

Nos réserves sont augmentées d'autre part de 420.000 00

montant de la prime réalisée à l'émission des 6.000 titres souscrits en espèces: le 2 avril 1913.

L'exercice 1913 a marqué une progression nouvelle de nos bénéfices. Les contrats que nous avons conclus en 1912 et au début de 1913 nous ont permis, de vendre très avantageusement nos minerais et, malgré la tenue ferme des frets la marge bénéficiaire est restée élevée, comme au cours de l'exercice précédent.

DIVISION « ROUINA »

La production, les expéditions par vapeurs et les stocks en fin d'exercice sont mis en regard, pour les trois dernières années, dans le tableau suivant :

	1911	1912	1913
Extraction	149.680	148.209	154.552
Embarquements	146.597	149.447	147.480
Stocks au 31 déc.	15.769	14.531	21.603

L'extraction est restée sensiblement voisine du chiffre de 150.000 tonnes que nous considérons actuellement comme la capacité normale de production de notre mine de Rouina. Le léger progrès de 1913 est dû à une exploitation plus intensive de certains chantiers produisant du minerai de seconde qualité.

La production de la première dualité continue à prédominer, comme nous vous le faisons remarquer l'an dernier. En 1913, elle a été de 93.373 tonnes de minerai qualité A, contre 61.179 tonnes des qualités B et C.

Nous comptons que cette prépondérance de la qualité A s'affirmera davantage dans l'avenir. Nous espérons ouvrir en 1915 les chantiers inférieurs du gîte Mermet où les sondages nous ont montré une diminution rapide en profondeur de la teneur en phosphore.

Le gîte de Mermet représente, comme vous le savez, la plus importante de nos réserves de minerai actuellement connues. Les travaux de recherche confirment nos appréciations antérieures et nous font voir un horizon de plus en plus étendu dans cette partie de notre domaine.

#### DIVISION « BREIRA »

La statistique de la production, des embarquements et des stocks se traduit, depuis le début de notre exploitation dans cette division, par les chiffres suivants :

	1911	1912	1913
Extraction	42.500	95.311	104.238
Embarquements	39.827	93.252	105.502
Stocks au 31 déc.	2.673	4.814	3.550

Les conditions d'exploitation de la minière de Breira vous ont été exposées en détail dans nos précédents rapports. Elles sont caractérisées par un prix de revient très réduit; un embarquement facile et rapide et un minerai d'excellente qualité.

Cette division, dont l'apport à la société s'est fait, comme vous le savez, sans augmentation de capital, intervient pour une large part dans nos résultats bénéficiaires.

Nous sommes heureux de vous confirmer les renseignements que nous vous avons donnés jusqu'ici sur la mine Béni Akil, concession de 4.477 hectares qui enclave la minière de Breira. Les travaux de recherche y ont été activement poursuivis. Ils ont montré une continuité remarquable des gîtes en profondeur et préparé des chantiers susceptibles de fournir rapidement une production importante.

L'hématite existe dans la partie supérieure des filons. Elle fait place au carbonate de fer en profondeur. Ces minerais, comme nous vous l'avons dit déjà, sont riches et très purs.

L'exploitation commencera dès cette année et se poursuivra parallèlement à celle de la minière de Breira, de manière à fournir au câble les 100.000 à 110.000 tonnes qu'il peut transporter annuellement dans de bonnes conditions. Les quantités découvertes nous garantissent le maintien pendant bon nombre d'années d'une telle extraction.

Le raccordement des gisements de Béni Akil à notre câble a été étudié l'an dernier et est en voie d'exécution. Il fonctionnera dans un délai très rapproché et son établissement est peu coûteux.

Nous allons construire un premier four pour la calcination des carbonates et nous développerons cette installation suivant les besoins de la production.

L'apport des concessions d'Aïn-ben-Mérouane, du Fendeck et du Filfila a été constaté par l'acte du 11 décembre 1912.

Conformément aux dispositions de l'article 138 de la loi de finances du 13 juillet 1911, rendue applicable à l'Algérie par décret par décret du 18 avril 1912, nous avons sollicité de l'administration supérieure l'approbation du transfert de ces concessions au nom de notre société. Cette demande a suivi régulièrement la procédure administrative et nous avons aujourd'hui la certitude absolue d'obtenir à bref délai l'approbation sollicitée.

Cette procédure administrative, quoique fort longue, n'a entraîné aucun retard dans nos travaux. Mais la construction du câble a été sensiblement retardée par la négociation des droits de passage que nous avons voulu acquérir aimablement ; l'application du droit d'expropriation eût été plus longue encore à faire aboutir. C'est seulement au début de 1914 que nous avons pu occuper les terrains où seront élevés les ouvrages du câble.

Nous avons confié l'exécution de ce transport aérien à la maison Richard, de Paris, qui a construit à notre entière satisfaction nos installations de transport et d'embarquement de Breira.

La ligne aura une longueur de 17 kilomètres ; elle reliera deux stations de chargement établies aux mines avec la station de déchargement construite au port de Philippeville et pourvue d'un grand dépôt de minerai.

La capacité de transport pourra être portée à 65 tonnes à l'heure, soit jusqu'à 200.000 tonnes par an avec un travail normal de jour seulement.

Des travaux de recherches poursuivis à la mine d'Aïn-ben-Mérouane ont notablement développé les reconnaissances déjà faites en minerai de fer. Des sondages au diamant ont exploré en profondeur le gisement de pyrite et les résultats obtenus justifient l'opinion favorable que nous nous étions faite de la richesse du gisement. C'est ainsi qu'un sondage a traversé une épaisseur verticale de 72 mètres de pyrite massive, titrant en moyenne plus de 48 % de soufre.

Nous avons construit des habitations pour loger le personnel européen et commencé l'installation de la perforation mécanique.

La construction du câble sera poussée avec activité et nous comptons pouvoir commencer nos expéditions dans les premiers mois de 1915.

L'exploitation de Philippeville apportera ainsi à l'exercice un appoint bénéficiaire déjà suffisant pour rémunérer largement le capital affecté à cette division, capital dont les divisions de Rouina et de Breira auront supporté la charge en 1913 et 1914.

\*  
\* \*

L'année 1911 a commencé en pleine crise métallurgique, et les prix de vente des minerais ont baissé parallèlement aux cours de la fonte et des produits finis. Une partie de notre production était heureusement engagée à des prix rémunérateurs et la baisse des frets vient partiellement compenser la réduction actuelle des prix.

Nous estimons donc que l'exercice en cours laissera un marge bénéficiaire encore satisfaisante.

L'expérience montre que ces crises sont momentanées et il y a lieu de remarquer ici que, fort heureusement, nos mines de Breira, Béni Akil et Philippeville, placées dans une situation exceptionnelle par leur voisinage de la mer sont toujours assurées d'une marge sérieuse de bénéfice, même aux cours les plus réduits.

Nous tenons à rendre hommage au concours éclairé et dévoué que nous prête notre directeur général secondé activement et intelligemment par les directeurs des divisions de Philippeville et de Breira et au zèle du personnel placé sous leurs ordres.

---

## ALGÉRIE

Cession des mines du Filfila à la Société de Rouina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 mai 1914)

Par décret sont autorisées les cessions des concessions de mines de fer du Filfila, d'une part, du Fendeck et d'Aïn-ben-Mérouane, d'autre part (département de Constantine), consenties respectivement par MM. Roersch et Nave et par MM. Moselli et Theys à la société des mines de fer de Rouina, sans que ces autorisations impliquent une approbation des conditions financières des cessions ou préjugent de la valeur des mines.

ART. 2. — La société des mines de fer de Rouina est autorisée à réunir les concessions de mines de fer du Filfila, du Fendeck et d'Aïn-ben-Mérouane (département de Constantine).

---

Un ancien ingénieur de Rouina est arrêté à Tunis  
(*L'Écho d'Alger*, 21 octobre 1915)

Depuis plusieurs semaines, se pavanait, à Tunis, un personnage qui avait les allures d'un touriste élégant et qui était accompagné d'une jolie femme et d'un bel enfant.

Ce groupe d'apparence plutôt sympathique s'était installé à Hammam-Lif, jolie station balnéaire située à 18 kilomètres environ de Tunis, sur le golfe. Le mari venait tous les jours à Tunis, comme le font, du reste beaucoup de fonctionnaires et de commerçants qui habitent cette banlieue.

Ce personnage se faisait appeler Robert de Sugny. Son visage entièrement rasé le faisait prendre généralement pour un marin.

Cependant, il menait la vie joyeuse à Tunis pendant la journée. Ses allures le rendirent suspect. Il essaya de se lier avec des officiers auxquels il donna une impression fâcheuse et qui le soupçonnèrent d'espionnage.

Si bien qu'une filature fut organisée autour de lui. Un accident d'automobile le mit en rapport avec M. Clapier, commissaire spécial, qui ne le lâcha plus et acquit bientôt la certitude par des photographies du Bulletin criminel de police que le prétendu Robert de Sugny était un nommé Joseph-Eugène Braillon qui avait commis des détournements importants au préjudice de la maison Jugla, à Paris, et qui se trouvait sous mandat d'arrêt depuis novembre 1913.

Avant de lui laisser savoir qu'il avait deviné son identité, le commissaire le laissa lui raconter plusieurs histoires.

Le faux Robert de Sugny produisit d'abord des papiers d'étranger, émanant de la mairie de Rouina, en Algérie, le donnant comme sujet belge, sous le nom de Frère Zacharie, né à Charleroi en 1882.

Ces papiers étaient absolument faux et de sa propre fabrication.

Le commissaire lui déclara alors que ces fables étaient inutiles et qu'il le connaissait parfaitement comme Joseph Braillon.

Celui-ci n'essaya plus de nier et raconta qu'après avoir quitté Paris, il habita successivement Bordeaux, l'île d'Oléron, Alger et les mines de Rouina où il avait été employé comme ingénieur civil.

Dans ses papiers, on trouva un certificat établissant son passage dans les troupes du Maroc. Il aurait été secrétaire particulier du général Brulard.

Son arrestation est survenue à point nommé. Sentant qu'il devenait suspect, il était en train de prendre ses mesures pour quitter Tunis. Il avait vendu la veille son mobilier et avait transporté son domicile dans un autre hôtel du quartier de la gare, avec l'intention de prendre le train la lendemain matin pour s'éloigner.

---

**Raymond BUURMANS**, président (25 novembre 1916)  
Banquier à Bruxelles et à Paris,

*Annuaire Desfossés*, 1917, p. 779 [périmé] :  
Mines de fer de Rouina  
Conseil : E. Moselli, A. Theys, A. Francq, J. de la Fontaine.

---

Mines de fer de Rouina  
(*Le Journal des chemins de fer*, 13 avril 1918, p. 214)

Cette société, dont le siège social et tous les administrateurs sont en Belgique, n'a pu tenir d'assemblée régulière depuis 1914. Les actionnaires, réunis en assemblée officieuse par le secrétaire de la société, ont pris connaissance des renseignements suivants :

La production des mines a été de 168.922 tonnes en 1914, de 127.945 tonnes en 1915, de 148.000 tonnes en 1916 et de 143.404 tonnes en 1917. Cependant, les 4 derniers exercices ont laissé des bénéfices importants qui ont été entièrement employés à l'aménagement du nouveau siège de Philippeville dont l'exploitation pourra commencer incessamment ; les travaux préparatoires ont fait apparaître des réserves de minerai de fer et de soufre. Le paiement de dividende de 1913, commencé le 1<sup>er</sup> août 1914, a été suspendu au moment de la guerre et ne pourra être repris que lorsqu'il pourra être effectué partout, notamment en Belgique.

---

MINES DE ROUINA  
21, rue de l'Association, à Bruxelles  
(Auguste Pawlowski,  
*Annuaire des mines et minerais métalliques de France et d'Algérie*,  
Annales industriels Heudelot, Paris, 1919, p. 119-120)

Origines. — Société belge, constituée le 16 février 1907, pour 30 ans, aux fins d'exploiter les minières de fer de Rouina (Algérie) et rechercher, étudier, acquérir, etc.. toutes mines et minières. La société a acquis en 1910 la mine de Breira, en empruntant 1 million à la Consett Iron C<sup>o</sup> et en 1912 celles d'Aïn-ben-Merouane, du Fendek et du Fillila, moyennant, 9.000 actions de 250 francs libérées.

Capital. — 5.000.000 de francs en 20.000 actions de 250 fr., toutes d'apports. Porté à 7.250.000 fr. par création de 9.000 actions nouvelles d'apports en novembre 1912, et en 1913, à 8.750.000 fr. en 35.000 actions de 250 francs.

Il a été émis 2.000 obligations de 500 fr. 5 % de 1909 à 1911.

Année sociale. — Janvier-décembre. — Assemblée le dernier jeudi d'avril.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la réserve légale, 5 % aux actions. Sur le surplus 5 % au conseil et commissaires, 10 % à la direction. Le solde aux actions.

Cotation des titres. — Bourse de Paris, marché en banque au comptant, pour les actions. Bourse de Bruxelles.

Etablissement chargé du paiement des coupons. — La Société générale.

Domaine.— Minière de Rouina (Alger), non concédée; droits portant sur 786 hectares et propriété de 80 hect., fer. Minière de Breira (Alger) 43 hect. fer. En amodiation, concession de Beni-Aquill, 11 mai 1861, 4.477 hectares, appartenant aux héritiers Dervieu, cuivre et fer.

Concession d'Aïn-ben-Moronane (Constantine) 11 juillet 1885, 674 hectares.

Concession de Fendek (Constantine) 11 juillet 1885, 779 h.

Concession de Fillila (Constantine) 27 février 1858, 1.676 hect., fer.

Exploitation.— 1° Rouina. — Les dépôts — en amas — de Rouina (à 183 km. d'Alger) sont compris dans les calcaires de la vallée du Chélif. Les hématites y titrent 53 à 55 de fer, 0,3 à 0,4 de mgn., 3,1 h à 4 % de silice, 7 à 9 de chaux, 0,02 à 0,05 de phosphore, 0,05 à 0,06 de soufre, un peu de cuivre et d'arsenic.

L'exploitation se fait à ciel ouvert. Les installations comportent : des treuils de chargement, un tunnel de chargement de 50 mètres, une voie ferrée de 5 km. de liaison avec la gare (ligne d'Alger à Oran), une centrale de 280 HP., des wagons de 20 tonnes de .la compagnie transportent les produits à Alger.

2° Breira. — À Breira, on connaît un amas puissant d'hématite (1 million de tonnes environ) résultant, dit-on, de la métasomatose d'une écaille de calcaire liasique anormalement superposée à des schistes du crétacé supérieur.

En profondeur, l'hématite passe au carbonate.

Le minerai tient 56 de fer, 3,50 de silice, 1,23 de mgn, 0,007 à 0,008 de soufre et phosphore.

Le minerai est extrait à ciel ouvert. La société a établi un câble de 9 km. automoteur, débitant 35 à 38 tonnes par heure, pour relier sa mine à la baie de Béni-Houa, où sont installés une trémie et des tapis roulants électriques, qui permettent d'embarquer 700 tonnes à l'heure.

Béni-Aguil. — On y connaît, dans le sénonien, des filons nombreux, peu puissants (1 m. au plus) où le fer est plus abondant que le cuivre. Les produits sont, outre l'hématite et la sidérose, du cuivre gris argentifère, de la chalcoppyrite, de la pyrite, de la galène et de la barytine.

La mine sera raccordée au câble de Breira, qui est proche. Jusqu'ici on n'y a guère fait grandes recherches.

Constantine. — Les trois concessions de Constantine sont voisines dans la région du Fillila, près de Philippeville.

On y rencontre dans des schistes anciens des amas d'hématites rouges à 50 % de fer et de la pyrite de fer à 47/52 de soufre.

Le fer est, exploitable à ciel ouvert, la pyrite souterrainement.

On a installé un câble de 18 km. pour l'exploitation de cette formation, inexploitée jusqu'à une époque très récente.

#### Production (tonnes)

	Rouina	Breira	Beni-Aquill
1906	38.002		
1907	67.706		
1908	66.755		
1909	93.085		
1910	125.068		

1911	149.680	42.500	
1912	148.209	93.311	
1913	126.766	108.096	5.625
1914	72.588	97.671	6.676
1915	48.311	59.867	30.600
1916	78.406	49.390	23.847

Conseil d'administration. — Président : M. E. Moselli ; Administrateurs délégués : MM. A. Theys, A. Francq ; Administrateur : M. J de la Fontaine.

	Bénéf. bruts	Bénéf. nets	Amort.+rés.	Divid. distribué	Divid.
1909	324.000	273.000	218.000		
1910	694.000	625.000	318.000	300.000	15
1911	922	894.000	425.000	350.000	17,5
1912	1.445.000	1.059.000	775.000	400.000	20
1913	1.662.000	1.620.000	434.000	700.000	20

Mines de fer de Rouina  
(*La Journée industrielle*, 16 avril 1919)

Bruxelles, 13 avril. — Par suite de l'impossibilité où s'est trouvée cette société de recevoir en temps utile les documents comptables des exploitations d'Algérie, l'assemblée générale ne pourra avoir lieu à la date prévue par les statuts.

Le paiement du coupon n° 7, suspendu le 3 août 1914, sera repris à partir du 22 avril, à raison de 20 francs belges.

Mines de fer de Rouina  
(*La Journée industrielle*, 17 juin 1919)

On annonce que le conseil d'administration de cette société ne proposera à la prochaine assemblée, aucune répartition de dividende bien que l'exercice écoulé se solde par un bénéfice.

**Henri LIPPENS**, administrateur (8 sept. 1919)

Mines de fer de Rouina  
(*Le Sémaphore algérien*, 23 septembre 1919)

Les comptes qui seront présentés à l'assemblée du 26 septembre font ressortir pour les cinq exercices 1914-1918 un bénéfice de 5.168.129 fr., dont 1.055.855 francs pour 1918. Dans le but de renforcer la situation financière, le conseil est d'avis de consacrer cette somme à des amortissements sur concessions et matériel La production a diminué progressivement, depuis 1914, par suite de l'insuffisance de main-d'œuvre et de la pénurie du fret.

Le conseil proposera à l'assemblée de libérer la société de la plupart des charges résultant des redevances par un paiement immédiat de 2.110.981 francs, en vue duquel il serait émis 2.500.000 francs de bons de caisse remboursables en dix ans.

La compagnie, qu'il avait été question, à un moment donné, de franciser, conservera sa nationalité belge.

---

#### MIMES DE FER DE ROUINA

*(La Cote de la Bourse et de la banque, 23 septembre 1919)*

L'assemblée des actionnaires de la Société des mines de fer de Rouina, tenue hier à Bruxelles, a pris connaissance des résultats sociaux obtenus pendant les exercices 1914 à 1918 dont la publication n'avait pas été possible en raison des événements.

Le conseil ayant été privé de communications régulières avec les mines depuis le 20 août 1914, un siège administratif fut installé à l'étranger pendant la durée de l'occupation de la Belgique.

L'exploitation des mines a donné, pendant la guerre, des résultats sensiblement inférieurs à ceux des exercices antérieurs par suite du manque de main-d'œuvre qui s'est fait sentir en Algérie, et de la crise des transports maritimes.

Les résultats des cinq exercices se traduisent par un bénéfice total de 4.854.347 19. En vue de combler l'arriéré dans l'amortissement des immobilisations, qui avait été quelque peu négligé au cours de ces dernières années, et afin de ramener la valeur de l'actif à des chiffres plus rationnels, la totalité des bénéfices a été affectée aux amortissements. Le report à nouveau est de 17.678 fr.

L'ensemble des amortissements sur les immobilisations, comprenant les bénéfices des exercices écoulés ainsi que les bénéfices antérieurement reportés, et, pour 1.123.749 fr. de différents comptes d'amortissements qui figuraient dans le bilan au 31 décembre 1913, atteint 6.574.200 37. Cette politique, qui assure le renforcement de la situation financière, mettra la société en mesure de profiter largement des conditions encourageantes dans lesquelles se présente l'exercice en cours.

Pendant les exercices de guerre, la production a oscillé entre 130 et 150.000 tonnes alors qu'en 1913 elle avait été de 255.739 tonnes.

À la division de Rouina, l'exploitation du gisement de Mermet n'a pu être développée jusqu'à présent, en raison des venues d'eau importantes. Cette question a fait l'objet d'une étude confiée à des spécialistes. D'autre part, les découvertes se sont accrues sur la rive gauche de la rivière et d'importants chantiers ont été ouverts.

La division de Breira a maintenu la bonne renommée de son minerai, dont la pureté exceptionnelle lui permet de faire prime sur le marché. Son prix de revient réduit, et les conditions très favorables de transport et d'embarquement, ont eu la plus large part dans les résultats financiers réalisés au cours de ces dernières années.

La concession de Beni-Akil, annexe du siège de Breira, a été ouverte à l'exploitation en 1915. Elle a donné les résultats attendus et les ressources en minerai de fer dont les travaux de recherches ont démontré l'existence, assurent à cette division un accroissement très notable de ses disponibilités. La mine de Beni-Akil a été reliée au câble de Breira et les installations ont été complétées par la construction d'une batterie de fours à calciner le phosphate de fer dont le développement est envisagé.

Un fait intéressant dans le développement de l'exploitation est l'entrée en activité du siège de Philippeville qui avait été retardée par les circonstances. Le transporteur aérien a été inauguré en juin 1918. L'extraction de la mine, que la pénurie d'ouvriers indigènes n'a pas permis encore de développer, n'a fourni, en 1918, que 23.583 tonnes, dont 10.340 tonnes de pyrite et 13.243 tonnes de minerai de fer. Les travaux préparatoires ont confirmé les espérances fondées sur la richesse des gisements, notamment en pyrite de fer, mais la mobilisation des ressources démontrées est subordonnée à la solution du problème ouvrier. Voici comment se présentent les bilans des deux derniers exercices ;

	31 déc.1917	31 déc. 1918
ACTIF		
Division Rouina	6.025.948	6.215.483
Division Breira	2.005.072	2.009.934
Division Beni-Akil	352.726	371.728
Division Philippeville	5.343.279	6.178.000
Mobilier	45.245	56.152
Service des embarquements	—	64.708
Approvisionnements	451.642	501.109
Minerais	543.541	933.716
Caisses	21.102	72.831
Cautionnements	59.585	57.880
Banquiers et débiteurs	858.623	843.638
Travaux et frais d'entretien	927.061	1.177.397
	<u>16.633.824</u>	<u>18.483.379</u>
PASSIF		
Capital	8.750.000	8.750.000
Réserve légale	211.791	211.791
Fonds spécial d'amortissement.	725.000	725.000
Amortissements	345.749	345.749
Fonds d'amortiss. des obiigat.	73.000	73.000
Prime d'émission	240.000	240.000
Obligations	796.000	710.000
Salaires, coupons et crédit div.	1.319.519	2.119.708
Profits et pertes :		
Report précédent	3.084.568	4.132.765
Bénéfice de l'année	1.048.197	1.035.366
	<u>16.633.824</u>	<u>18.483.379</u>

Après affectation des amortissements décidés, le poste « Rouina » sera ramené à 3 millions de francs, le poste Breira à 1.300.000 fr., le poste ; Beni-Akil à 200.000 et le poste Philippeville à 5.000.000 fr. Enfin, les immobilisations se rapportant au service des embarquements seront portées pour 1 fr.

On sait que les résultats financiers de la Société étaient sérieusement grevés du fait des redevances minières et d'une participation aux bénéfices consenties aux apporteurs des concessions. Le conseil s'est préoccupé de racheter ces droits afin de laisser à l'entreprise la libre disposition des bénéfices, et les négociations poursuivies avec les bénéficiaires de ces avantages ont abouti à un contrat d'option. Ce contrat fixe le prix du rachat de tous leurs droits, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1919, à une somme de 1.400.000 fr. Une redevance de 0 fr. 11 1/2 par tonne grevant la concession d'Aïn Ben Mérouane, et existant à charge des apporteurs au profit de tiers, est exceptée et reprise en compte par la société moyennant une réduction du prix de rachat, celui-ci étant ainsi ramené à 1.350.000 fr. Il ne restera donc plus à charge de la société que les redevances suivantes : 1° 0 fr. 15 par tonne extraite de la concession du Filfila, où il n'y a actuellement aucune minéralisation exploitable en vue ; 2° 0 fr. 11 1/2 par tonne extraite de la concession d'Aïn-Ben-Mérouane ; 3° 0 fr. 25 par tonne extraite de la concession des Béni Akil (siège de Breira) ; 4° 0 fr. 10 par tonne extraite des terrains communaux, exploités en minière à la division de Rouina.

Cette convention, ratifiée par l'assemblée, nécessite pour sa réalisation un décaissement immédiat de 2.410.981 95 comprenant le règlement de 1.060.981 95 dont les bénéficiaires des redevances étaient créditeurs au 31 décembre 1918, et le prix de rachat de 1.350.000 fr. En conséquence, l'assemblée a décidé la création de Bons de caisse 5 %, jusqu'à concurrence de 2.500.000 francs remboursables en 10 ans. La charge financière nécessitée par le service de cet emprunt sera largement compensée par le supplément des bénéfices qui est prévu comme suite à la disparition de ses redevances.

---

#### MIMES DE FER DE ROUINA

*(L'Information financière, économique et politique, 30 septembre 1919)*

Les actionnaires, réunis le 25 septembre à Bruxelles en assemblée ordinaire, ont approuvé à l'unanimité les comptes des exercices 1914-1915-1916-1917-1918, voté décharge de leur gestion aux administrateurs et commissaires, et procédé aux élections suivantes :

M. H. Lippens, appelé aux fonctions d'administrateur par le conseil général, voit son mandat confirmé par l'assemblée générale ;

M. Em. Bonehill est nommé administrateur en remplacement de M. Jacques Dubois ;

MM. Fr. Urruty, Cottavoz et G. Wallon sont appelés aux fonctions d'administrateur ;

M. R. Paridant est nommé commissaire (cette nomination porte à trois le nombre des commissaires).

Les émoluments des administrateurs sont portés de 1.500 à 3.000 francs l'an ; ceux des commissaires de 500 à 1.000 francs l'an.

L'assemblée ratifie la convention intervenue entre la Société et les titulaires des redevances et des participations bénéficiaires grevant l'extraction des minerais, ainsi qu'il est dit dans le rapport du conseil d'administration.

Nous résumons ci-dessous les renseignements résultant de l'échange de vues entre les actionnaires et le président, M. R. Buurmans :

Les redevances et participations bénéficiaires au sujet duquel une convention est intervenue, peuvent varier suivant le cours des minerais. En se basant sur la

généralisation des trois divisions, et sur la vente de la production aux prix actuels, la valeur de ces redevances peut être estimée à quelque 6 millions de francs répartis sur dix années. Somme toute, ainsi qu'un actionnaire l'établit, la redevance moyenne annuelle de 600.000 francs sera amortie par une émission de Bons de caisse dont la charge annuelle représentera une somme de 235.000 francs. D'où, une économie annuelle pour la Société de 365.000 francs. Après l'extinction de la dette, les 600 000 francs constitueront une économie acquise. Pendant dix ans, la Société bénéficiera d'un avantage de 365.000 francs, alors que jusqu'à présent, l'entreprise était grevée de redevances qui étaient payées aux bénéficiaires. Dans l'avenir, la différence entre ces redevances et la charge annuelle résultant de l'émission des bons de caisse constituera donc un bénéfice supplémentaire. Après remboursement des bons de caisse, la Société sera exonérée de toute charge.

Il paraît peu probable qu'une baisse du prix des minerais doive se produire, car il est à remarquer que l'hépatite n'a monté que de quelque 75 %, alors que d'autres produits ont renchéri de 200 %. D'ailleurs une chute des prix apparaîtrait comme illogique, alors que le marché allemand est devenu libre et absorbera lui-même une grande partie de minerai. Au surplus, le fait que Rouina a placé toute sa production jusque fin 1920 et que des contrats sont signés à des prix supérieurs aux niveaux actuels, constitue un indice favorable. La société croit avoir résolu la question de la main-d'œuvre par la création de coopératives de consommation où les denrées sont livrées à des prix raisonnables.

Quant à l'affrètement des navires, il n'y a rien à craindre, l'Angleterre, qui est acheteur des minerais de la société, se chargeant de fournir le tonnage nécessaire. Le fret est d'ailleurs à charge de l'acheteur.

Au point de vue des ressources minières, le gisement répond aux indications qui ont été fournies aux assemblées antérieures. Le tonnage extrait est amplement remplacé par ce qui a été découvert et même au delà.

Sans doute, le dernier bilan (1918) ne montre pas un actif disponible très considérable. Cependant, il y a lieu de remarquer que les créiteurs qui figurent pour 1612.071 fr. 94, comprennent en grande partie les sommes dues pour redevances et participations. À l'heure actuelle, les disponibilités atteignent 1.550.000 francs ; si la société n'avait pas à payer les sommes dues pour redevances et s'il n'y avait pas à faire face à la transaction conclue, Rouina pourrait fort bien s'abstenir de recourir à des moyens financiers nouveaux. La création de bons de caisse consolidera la situation financière.

Il a bien été question de donner à la société la nationalité française. Des échanges de vues ont eu lieu à cet effet, mais la portée de la loi nouvelle qui a été votée en France ne rend plus cette transformation nécessaire. Les relations entre la société et les autorités françaises et algériennes sont très satisfaisantes. Pour les rendre encore plus étroites et faciliter les rapports avec les actionnaires français, un siège administratif sera créé à Paris.

La politique du conseil actuel doit tendre à asseoir mieux encore la situation financière, car avant la guerre, les amortissements avaient été quelque peu négligés. Ceux que le conseil propose sont jugés par lui indispensables.

Il est évidemment impossible de dire dès à présent si un dividende pourra être réparti l'année prochaine, mais si les prévisions de l'exercice en cours se réalisent, il semble qu'il soit permis d'espérer que pour l'exercice 1919 un dividende pourra être distribué.

Des actionnaires se sont plaints de ce que le paiement en France du dividende déclaré payable en juillet 1914 ait été différé jusque longtemps après l'armistice. Le président annonce qu'au lendemain de l'armistice, les circonstances étaient difficiles, tandis que la situation industrielle exigeait d'importants travaux à la division de Philippeville. Les disponibilités liquides étaient peu élevées et le conseil a repris le paiement du coupon échu dès que la trésorerie de la société le permit.

---

MIMES DE FER DE ROUINA  
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 octobre 1919)

.....  
Nous avons le regret de vous dire que notre conseil d'administration a été particulièrement éprouvé au cours de la guerre. Des quatre membres qui le composaient en 1914, aucun n'est plus aujourd'hui en fonctions. Le conseil qui se présente devant vous ne comprend que des éléments nouveaux ; ceux-ci ont accepté la tâche d'administrer et de représenter la Société pendant ces années difficiles, en attendant que le rétablissement d'une situation normale permette de donner au conseil d'administration sa composition définitive. Cette œuvre de reconstitution a été préparée, et vous serez appelés tantôt à statuer sur une proposition qui vous sera présentée à cet effet.

Nous vous rappelons les circonstances dans lesquelles les administrateurs actuellement en fonctions ont été amenés à accepter leur mandat. En août 1914, l'un des administrateurs délégués, M. Alfred Francq, partit aux armées. Nous ne devons plus le revoir. M. Alfred Francq avait apporté pendant douze années, dans l'exercice de ses fonctions, une compétence et un dévouement auxquels nous rendons un hommage reconnaissant. La perte de sa collaboration laisse d'unanimes regrets.

M. Edouard Moselli, président du conseil, quitta Bruxelles en même temps que M. Alfred Francq, atteint d'une maladie grave, qui devait l'emporter en 1918 ; il cessa, dès le début de la guerre, de prendre part à la direction de la Société ; son mandat, qui expirait le 31 décembre 1915, ne fut pas renouvelé.

M. Alfred Theys, administrateur-délégué, mourut à Bruxelles en mars 1916. Il avait été, avec M. Edouard Moselli, fondateur de la Société, qu'il dirigea jusqu'à sa mort.

Nous saluons la mémoire de ces collègues disparus et nous rendons un dernier hommage à la haute compétence qu'ils avaient apportée dans l'accomplissement de leur mandat.

Le 10 mars 1916, M. Jules de la Fontaine, seul administrateur resté en fonctions, se joignit à M. Oscar Taminiau, commissaire, pour constituer le conseil général, conformément à l'article 55 de la loi de 1913 sur les sociétés, et nommer deux administrateurs provisoires : MM. Octave Henry et Raymond Buurmans, dont les mandats furent confirmés par l'assemblée générale du 25 novembre 1916.

La présidence du conseil fut confiée à M. Raymond Buurmans. M. de la Fontaine, qui avait succédé à M. Theys dans les fonctions d'administrateur délégué, se retira en mai 1917. Le conseil, ainsi réduit à deux membres : MM. Buurmans et Henry, se compléta le 26 mai 1917 par la nomination de M. Jacques Dubois. Cette nomination fut confirmée par l'assemblée générale du 16 mai 1918, qui élut en plus M. Émile Urbain, ingénieur des mines, en qualité d'administrateur.

Au début de cette année, une nouvelle perte vint frapper la Société dans la personne de M. O. Henry, administrateur délégué, qui mourut le 5 janvier 1919. La Société a perdu en lui un défenseur vigilant de ses intérêts ; elle lui reste reconnaissante du dévouement dont il ne cessa de faire preuve dans les fonctions de secrétaire général, de commissaire et d'administrateur. qu'il occupa successivement. Dans la réunion du 8 septembre 1919, le conseil général nomma M. Henri Lippens, ingénieur à Paris, administrateur provisoire en remplacement de M. Henry. Nous vous demandons de ratifier cette nomination.

Le conseil d'administration actuel se compose donc de quatre membres : MM. Raymond Buurmans, président ; J. Dubois, E. Urbain, administrateurs, ainsi que H.

Lippens. Au collège des commissaires. MM. de Blarer de Wartensee et Taminiau sont restés en fonctions.

Pendant la durée de l'occupation allemande, votre conseil d'administration a mis tous ses soins et ses efforts à assurer le fonctionnement régulier de nos exploitations d'Algérie et à mettre les intérêts de la société à l'abri des exigences des autorités allemandes. Il a pu ainsi éviter le séquestre et échapper à toute perte matérielle.

Le conseil étant privé de communications régulières avec nos mines depuis le 20 août 1914, un siège administratif fut installé à l'étranger pendant la durée de l'occupation de la Belgique. Il fonctionna d'abord à Londres, et ensuite à Paris, sous la direction du secrétaire général. La marche régulière de nos affaires fut ainsi assurée.

.....  
Nous vous signalons que les administrateurs actuels ont contrôlé l'exactitude matérielle des cinq bilans qui vous sont présentés, mais qu'ils n'ont pas participé aux opérations de la Société, dont les résultats sont traduits dans la plupart des bilans, puisque leur nomination date : celle de M. Buurmans, du 10 mars 1916 ; celle de M. Jacques Dubois, du 26 mai 1917, et celle de M. Urbain, du 16 mai 1918. quant à M. Lippens, il est entré en fonctions après la clôture du bilan de l'exercice 1918.

---

Société des mines de fer de Rouina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 octobre 1919, p. 585)

On lit dans la rapport de cette société : « La concession de Beni Akil, annexe du siège de Breira, a été ouverte à l'exploitation en 1915. Elle a donné les résultats que nous attendions, et les ressources en minerai de fer dont nos travaux de recherches ont démontré l'existence, assurent à cette division un accroissement très notable de ses disponibilités. La mine de Beni Akil a été reliée au câble de Breira, et les installations ont complétées par la construction d'une batterie de fours à calciner le carbonate de fer que nous nous proposons de développer.

Notre nouveau siège de Philippeville est aujourd'hui en exploitation. L'extraction de la mine, que la pénurie d'ouvriers indigènes n'a pas permis encore de développer, n'a fourni, en 1918, que 25.583 tonnes, dont 10.340 tonnes de pyrite et 13.243 tonnes de minerai de fer. Nos travaux préparatoires ont confirmé les espérances fondées sur la richesse des gisements, notamment en pyrite de fer, mais la mobilisation des ressources démontrées est subordonnée à la solution de problème ouvrier ».

---



SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA  
(Le Sémaphore algérien, 9 avril 1920)

On dit que les bénéfices de 1919 atteindraient 2.250.000 francs en chiffres ronds. quoique la troisième division, celle de Philippeville, ne soit entrée en exploitation que dans les derniers mois de l'année. Les cours des actions, qui se traitent sur notre marché en banque, au comptant, ont été d'autant plus favorablement influencés par cette nouvelle que ces titres sont, depuis plusieurs mois, l'objet d'une active campagne de hausse.

Il conviendrait, semble-t-il, par mesure de prudence, d'avoir confirmation officielle de ces renseignements. On envisage la reprise très prochaine des répartitions sur des bases avantageuses pour les actionnaires. La chose est parfaitement vraisemblable. Pourtant, il nous paraît utile de faire certaines observations au sujet des chiffres qui viennent d'être mis en circulation sur cette entreprise dont nous avons déjà longuement parlé dans notre numéro du 30 septembre dernier.

Peut-on réellement connaître, avec précision, les résultats du dernier exercice qui vient de se terminer, il n'y a guère plus d'un mois et demi ? Il faut le temps pour arrêter

les comptes d'une pareille entreprise et, généralement, ceux-ci ne sont pas publiés avant la fin du premier semestre suivant l'année sociale ou même parfois plus tard. Le conseil aurait-il jugé indispensable de procéder, aujourd'hui avec plus de célérité ? S'il avait besoin de faire appel à de nouveaux capitaux, la chose pourrait, en principe, s'expliquer.

Des précisions n'en restent pas moins indispensables. On met en avant le chiffre de 2.250.000. S'agit-il de profit net ou seulement de produit brut sur lequel il faut prélever toutes les sommes nécessaires aux dépenses générales, frais généraux, amortissements usuels, etc. ?

Pour l'année 1918, le bénéfice net accusé par les .comptes était de 1.055.000 francs, lequel a été intégralement appliqué aux prélèvements de prévoyance, ainsi que les autres profits laissés par les exercices de guerre. Même en tenant compte de la mise en activité récente du siège de Philippeville, apparaît-il vraisemblable que le bénéfice net de 1919 ait atteint un chiffre plus que double avec les circonstances défavorables qui ont pesé sur l'industrie minière pendant toute la durée de l'an dernier ? Les affaires de mines de fer ont comme les autres entreprises métalliques, souffert d'importantes réductions de prix, de difficultés de transports, etc. Cette situation doit logiquement avoir sa répercussion dans les comptes des sociétés de cette catégorie. La « Société de Rouina » aurait-elle, pour des raisons spéciales, fait exception à cette règle ?

Le prochain rapport du conseil nous donnera tous éclaircissements sur ces diverses questions, sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir de l'entreprise. La guerre a apporté, pendant les premières années des hostilités, des troubles sérieux dans son fonctionnement.

L'année 1919 marquera une période de transition et les résultats correspondants devront être appréciés en faisant état des circonstances et difficultés de cet exercice. Il est certain, en tous cas, que l'affaire possède des éléments favorables permettant d'envisager son avenir avec une confiance raisonnée. Ses gisements sont importants, la qualité de son minerai est appréciée par les usines métallurgiques, sa capacité de production est élevée et pourra être augmentée progressivement, etc. Elle occupe déjà une place importante dans la catégorie des entreprises de cette nature. Il est permis d'espérer qu'elle élèvera progressivement la marge de ses bénéfices en développant sa puissance industrielle.

Pour toutes ces raisons, l'action semblerait offrir des chances sérieuses de plus-values ultérieures, étant admis, comme toujours, qu'on capitalise l'avenir à longue échéance.

(« La Gazette coloniale »).

---

*Annuaire Desfossés*, 1920, p. 849 :

Mines de fer de Rouina

Conseil : R. Buurmans, E. Urbain <sup>3</sup>, E. Bonehill, M. Cottavoz <sup>4</sup>, H. Lippens, G. Walton, F. Urruty <sup>5</sup>.

---

## Comptes rendus des assemblées générales d'actionnaires

---

<sup>3</sup> Émile Urbain : administrateur-directeur général des Charbonnages de La Louvière et Sars-Longchamps à Saint-Vaast (Belgique), administrateur de l'Agence charbonnière d'Aubervilliers (1925) et de la Compagnie minière et financière (1928)(affaires Buurmans).

<sup>4</sup> Marius Cottavoz (1872-1944) : ingénieur des Arts et Métiers, il débute dans les affaires russes et se reconvertisse en France à partir de 1919 avec l'appui des ses amis banquiers belges Buurmans et Lippens. Président de la Société coloniale de mines en octobre 1933. Voir [encadré](#).

<sup>5</sup> François Urruty (1867-1941) : fondateur en 1905 de la Société auxiliaire des mines. Dirigeant après guerre du groupe Minerais et métaux. Voir [encadré](#).

MINES DE FER DE ROUINA  
(Cote de la Bourse et de la banque, 5 mai 1920)

Comme nous le faisons remarquer l'année dernière (numéro du 20 septembre), les résultats financiers obtenus par la Société des mines de fer de Rouina (Algérie), étaient alors lourdement grevés par les redevances que celle-ci avait à supporter sur les minerais extraits ; aussi le conseil s'est-il préoccupé de racheter ces droits par le moyen d'une option qui fixait à 1.400.000 francs, le prix à verser aux bénéficiaires des redevances. Ce rachat, maintenant réalisé, a exercé une influence favorable sur l'exploitation au cours de l'année 1919. dont les comptes étaient soumis aux actionnaires dans leur assemblée générale du 30 avril.

En effet, le bénéfice net de l'exercice 1919 s'élève à 2.403.840 fr. Il a été établi, après déduction de tous les frais généraux et du service financier ; il comprend le bénéfice réalisé par la cession des droits miniers que possédait la Société sur certains gisements situés dans la région de Bougie. La mise en valeur de ce domaine et la création des moyens de transport et d'embarquement présentant des difficultés qui ne paraissaient pas en rapport avec les résultats, la société a jugé préférable de se retirer de cette affaire en récupérant le montant des dépenses majoré d'un bénéfice satisfaisant. D'autre part, l'importance des ressources découvertes dans ses trois sièges comportant de grands travaux préparatoires, les capitaux disponibles y trouveront un emploi mieux indiqué.

Le dividende a donc été fixé à 8 %, soit 20 fr., qui seront payables à Paris ou à Bruxelles à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain, au cours du franc belge à cette date.

Fidèles au programme que nous nous sommes tracé, et qui tend à la consolidation de notre trésorerie en vue d'assurer l'avenir de la société, nous vous proposons, dit le rapport, de larges amortissements, d'autant plus justifiés que nous avons à prévoir des installations nouvelles qui nécessiteront d'importantes disponibilités. Si cette ligne de conduite nous amène à maintenir momentanément nos distributions de dividendes dans des limites modérées, nous avons la certitude que les actionnaires trouveront dans cette politique de prudence une garantie de la prospérité future de notre entreprise.

Suit la répartition du bénéfice distribuable : 2.421.520 fr., en tenant compte de 17.680 fr. provenant du report antérieur.

Amortissements ordinaires	434.476
Provision fiscale	175.000
Réserve légale	89.718
Div. de 5 % aux actions	437.500
15 % sur le surplus au conseil	190.072
10 % à la direction	126.715
Divid. supplémentaire	262.500
Amortissement extraordinaire sur Rouina, Breira, Beni-Akil et Philippeville	697.104
Report à nouveau	8.436
Total	<u>2.421.520</u>

Les amortissements extraordinaires s'élèvent, on le voit, à près de 700.000 fr. ; ce sont ceux dont il est parlé plus haut.

\*  
\*   \*  
\*

Le bilan des Mines de Rouina au 31 décembre 1919 montre une amélioration notable de leur situation financière, car les disponibilités sont passées d'une année à l'autre de 2.409.177 fr. à 4.019.826 fr., tandis que le passif exigible à court terme est tombé de 2.219.708 à 407.997 fr., d'où un accroissement du solde disponible de 3 millions 422.360 fr.

D'autre part, les emprunts à longue échéance se sont accrus de l'émission de 5.000 Bons de caisse de 500 fr., dont le produit a été utilisé en majeure partie au rachat susmentionné des redevances minières à la charge de la société.

Au point de vue minier, les données recueillies jusqu'à présent sur la valeur du gisement justifient les opinions « les plus optimistes », mais la pénurie de main-d'œuvre a entravé la production ; aussi, dans ses trois sièges, la société s'efforce-t-elle de compenser cette insuffisance par les moyens mécaniques, afin d'atteindre dans l'avenir un tonnage bien supérieur à celui de l'année 1919 et plus en rapport avec la richesse des gisements. Des mesures ont été prises, d'autre part, pour s'assurer un personnel fidèle, notamment par la création d'habitations ouvrières, le développement des coopératives de consommation, la participation aux bénéfices et l'institution de primes d'ancienneté, toutes améliorations dont le conseil d'administration attend avec confiance les résultats prochains.

---

AVIS DIVERS  
Mines de fer de Rouina  
(*Le Journal des finances*, 21 mai 1920)

Le rapport lu à l'assemblée du 20 avril met en lumière la nouvelle amélioration de la situation matérielle et financière de la société. L'affectation aux amortissements des bénéfices des exercices de guerre a ramené les immobilisations à une évaluation qui paraît modérée, et divers autres postes de l'actif, notamment le stock de minerais évalué à 1.236.208 francs prix de revient, constituent en fait des réserves latentes. La trésorerie est à l'aise. Les déclarations du président laissent espérer une nouvelle progression pour l'exercice en cours et il semble que le dividende de 20 fr. par lequel a été rouverte l'ère des répartitions, ne soit qu'une rémunération d'attente.

Le bénéfice net de l'exercice 1919 s'est élevé à 2.403.840 fr. 02 déduction faite de tous frais généraux et de service financier.

---

MINE DE FER DE ROUINA  
Assemblée générale du 29 avril 1920  
(13<sup>e</sup> exercice, 1919)  
(*Le Sémaphore algérien*, 8 juin 1920)

RAPPORT OU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la marche de notre société pendant l'exercice 1919 et de vous présenter le bilan arrêté au 31 décembre dernier.

Les résultats financiers de nos exploitations ont répondu à notre attente, et les avantages réalisés par le rachat des redevances qui prenaient autrefois l'extraction de nos minerais ont confirmé. les prévisions annoncées lors de notre assemblée générale.

Le bénéfice net de l'exercice 1919 s'élève à 2.403.840 fr. 02. Il a été établi après déduction de tous frais généraux et de service financier, et comprend le bénéfice réalisé par la cession des droits miniers que nous possédions sur certains gisements situés dans la région de Bougie. La mise en valeur de ce domaine et la création des moyens de transport et d'embarquement présentant des difficultés qui ne paraissaient pas en rapport avec les résultats à escompter, nous avons jugé préférable de nous retirer de. cette affaire en récupérant le montant de nos dépenses, majoré d'un bénéfice satisfaisant. D'autre part, l'importance des ressources découvertes dans nos trois sièges étant appelée à justifier d'importants travaux préparatoires, nos capitaux disponibles y trouveront un emploi mieux indiqué.

Ces résultats sont largement suffisants pour nous permettre de vous proposer l'attribution d'un dividende de 8 %, soit 20 francs aux 35.000 actions composant notre capital.

Fidèles au programme que nous nous sommes tracé, et qui tend à la consolidation de notre trésorerie eu vue d'assurer l'avenir de la société, nous vous proposons de larges amortissements, d'autant plus justifiés que nous avons à prévoir des installations nouvelles qui nécessiteront d'importantes disponibilités.

Si cette ligne de conduite nous amène à maintenir momentanément nos distributions de dividendes dans des limites modérées, nous avons la certitude que les actionnaires trouveront dans cette politique de prudence une garantie de la prospérité future de notre entreprise.

Le bilan annexé à ce rapport montre un progrès sensible de notre situation financière. Nos disponibilités, qui étaient de 2 millions 409.177 fr. 40 à fin 1918, passent à 4 millions 19.826 fr. 41, tandis que notre actif exigible à court terme tombe de 2.219.708 fr. 36 à 408.097 fr. 45.

L'accroissement du solde disponible a donc été de 3.422.359 fr. 92.

D'autre part, nos emprunts à longue échéance se sont accrus de l'émission de 5.000 bons de caisse de 500 francs, dont le produit a été utilisé en majeure partie au rachat de nos redevances minières.

L'économie de cette opération vous a été exposée dans le rapport que nous vous avons présenté à notre dernière assemblée générale.

Voici la statistique de la production et des transports de nos minerais pendant l'exercice écoulé, ainsi que l'état des stocks à fin décembre 1919 (en tonnes) :

Divisions	Production	Transports	Stocks
Rouina	84.062	71.632	32.928
Breira, Beni-Akil	44.912	40.680	11.949
Philippeville	25.971	27.379	10.878
Totaux	<u>154.945</u>	<u>148.691</u>	<u>55.755</u>

L'extraction est restée fortement comprimée par le manque de main-d'œuvre. L'étendue des gisements et l'état satisfaisant des travaux préparatoires auraient permis, sans ces difficultés ouvrières, une exploitation plus importante. Nous nous proposons, pour atteindre ce but, de suppléer au manque de bras, par le développement progressif de procédés mécaniques et nous avons établi un programme d'installations nouvelles dont nous poursuivrons la réalisation au fur et à mesure des possibilités.

Au siège de Rouina, la centrale électrique sera prochainement accrue d'une nouvelle unité composée d'un moteur Diesel de 350 HP. et d'un alternateur de 250 kW. L'énergie disponible alimentera des appareils de perforation mécanique, des treuils électriques, des pompes centrifuges, etc.

L'exploitation de l'important gisement de Mermet sous le niveau actuel des eaux est activement préparée, trois groupes de pompes centrifuges électriques, capables de débiter 4.500 mètres cubes d'eau à l'heure., ont été commandés, et nous avons l'espoir de résoudre, par ces moyens puissants, le problème d'exhaure dont dépend la mobilisation des ressources démontrées par nos travaux de reconnaissance dans cette région. Ces travaux n'ayant trouvé les limites de la minéralisation ni en profondeur ni en direction, nous avons confié à une maison spécialiste l'exécution d'une série de sondages qui nous éclaireront sur l'étendue du gisement au delà de la zone reconnue.

À la division de Philippeville, nos efforts ont porté sur l'enlèvement des mort-terrains qui recouvrent le gisement d'El-Halia, dans le but de préparer et de développer les chantiers d'exploitation à ciel ouvert. Ces ouvrages au stérile n'ont pas permis encore de réaliser une production normale, qui sera atteinte progressivement au fur et à mesure de l'avancement du découvert. Pour activer ce travail, nous allons mettre en service une pelle à vapeur de grande puissance, qui sera desservie par des trains remorqués par des locomotives à benzine.

Nous avons installé également au siège de Philippeville une seconde station de perforation mécanique destinée à desservir les chantiers des concessions du Fendek et du Filfila. Nous avons poursuivi l'aménagement de nos dépôts à minerais au port par la construction de tunnels qui permettront la reprise automatique des produits et réduiront la main-d'œuvre employée au chargement des navires.

L'exploitation de nos mines de Breira et de Beni-Akil s'est poursuivie sans incident notable. La reconnaissance et la préparation de l'amas et du filon ont progressé dans des conditions satisfaisantes., et les ressources démontrées assurent à cette division une existence longue encore. Le câble aérien et l'appareil d'embarquement ont fonctionné avec la même régularité qu'autrefois et ces ouvrages sont en parfait état.

Dans nos trois sièges, le programme que nous nous sommes tracé consistera à compenser l'insuffisance de la main-d'œuvre par des moyens mécaniques. D'autre part, nous avons adopté différentes mesures propres à nous attacher un personnel fidèle, notamment par la création d'habitations ouvrières, le développement de nos coopératives de consommation, la participation aux bénéfices et l'institution de primes d'ancienneté.

La richesse de nos gisements et les conditions favorables de transport dont nous jouissons permettraient de produire un tonnage bien supérieur à celui que nous avons extrait en 1919 si nous disposions du personnel nécessaire, pour rendre à nos mines leur allure normale.

Nous espérons l'atteindre par l'amélioration de notre outillage et par l'application des mesures que nous vous avons indiquées.

Nous tenons à rendre hommage tant au concours éclairé et dévoué que nous prête notre directeur général, secondé activement et intelligemment par les directeurs des divisions de Rouina, de Breira et de Philippeville, et au zèle du personnel placé sous leurs ordres, qu'à la haute compétence de notre secrétaire général et au dévouement des fonctionnaires attachés au siège social.

---

Société anonyme des Mines de fer de Rouina (ALGÉRIE)  
Siège social à Bruxelles : 21, rue de l'Association  
Comité de Paris : 15, rue Taitbout  
(La Cote de la Bourse et de la banque, 17 juillet 1920)

MM. les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le 3 août à 11 heures du matin, au siège social, 21, rue de l'Association, à Bruxelles, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Augmentation de capital par la création de 25.000 actions d'une valeur nominale de 250 fr. chacune ;

2° Détermination des conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles, ainsi que de l'exercice du droit de préférence des anciens actionnaires ;

3° Souscription des actions nouvelles et constatation de cette souscription ;

4° Modification des articles 5, 7, 30, 32 et 33 des statuts.

Pour assister à l'assemblée et y prendre valablement part aux délibérations et votes, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 25 des statuts en déposant leurs titres au moins 5 jours avant la date fixée pour cette assemblée.

À Paris : chez MM. Raymond Buurmans et Cie, 15, rue Taitbout ;

À Bruxelles, chez MM. Raymond Buurmans et Cie, 7, rue du Congrès ou au siège social, 21, rue de l'Association.

---

Mines de fer de Rouina (ALGÉRIE)  
(*La Journée industrielle*, 11 septembre 1920)

Bruxelles, 9 septembre. — L'assemblée extraordinaire de cette société a eu lieu hier, sous la présidence de M. Raymond Buurmans,

Le rapport du conseil a démontré la nécessité d'augmenter les ressources financières de la société, en vue de la réalisation d'un programme industriel à double objectif : augmentation de la production des mines pour la mettre en rapport avec l'importance des gisements, et diminution du prix de revient du minerai par la substitution des machines à la main-d'œuvre dont la pénurie se fait vivement sentir.

Les installations projetées comprennent, notamment, l'équipement d'une usine de force motrice hydroélectrique composée de quatre groupes turbo alternateurs, dont deux de 400 chevaux et deux de 200 chevaux, une ligne aérienne de 14 kilomètres et deux stations de transformation. La force motrice produite par cette chute d'eau libérera la société des approvisionnements de combustibles, incertains et onéreux en Algérie. Cette chute se trouve à 10 kilomètres à vol d'oiseau de la mine. Son débit est de 3.000 à 8.000 litres à la seconde. Les travaux de captation sont à la charge du concessionnaire, mais la société prend à sa charge l'installation des turbines, des machines électriques et de la digue. Elle possède un contrat de location d'une durée de dix années ; elle a également option d'achat, de telle sorte que, si l'avenir répond aux prévisions émises, la société usera de son droit de rachat, Elle alimentera, au siège de Rouina, les pompes d'exhaure, les treuils d'extraction, les compresseurs d'air et permettra de remplacer les locomotives à vapeur par des tracteurs électriques. Des accumulateurs à minerai seront créés en gare de Rouina et des ateliers de criblage aménagés à la sortie des chantiers afin de réduire les manutentions.

Au siège de Breira, le programme comporte la création d'une centrale électrique et l'installation de la perforation mécanique, de treuils et de traînages mécaniques. Une route carrossable de 14 kilomètres sera construite pour relier la mine au port d'embarquement.

Enfin, dans la division de Philippeville, les moyens de chargement seront améliorés au port, par l'installation de grues flottantes à grand rendement, et la mine sera dotée de dispositifs mécaniques divers.

Dans les trois sièges, des maisons d'habitation seront construites pour le personnel.

Le budget de ces installations s'élève à environ 6 millions rief francs.

L'assemblée a décidé de porter le capital à 15 millions de francs par la création de 65.000 actions nouvelles de 350 fr., émises à 280 fr. Ces actions ont été immédiatement souscrites par la banque R. Buurmans et Cie.

---

1920 (octobre) : CAPITAL PORTÉ DE 8,5 À 15 MF



Coll. Peter Seidel

MINES DE FER DE ROUINA  
SOCIÉTÉ ANONYME  
CAPITAL 15.000.000 fr.

Constituée par acte reçu par  
maître LAMAL, notaire à Schaerbeek,  
substituant son collègue maître DELZAERT, notaire à Dieghem,  
le 16 février 1907, enregistré, publié au *Moniteur belge* le 7 mars 1907  
(Acte n° 1083), dont les statuts ont été modifiés par deux délibérations du conseil  
d'administration en date du 11 décembre 1912 et 2 avril 1913, enregistrées, prises par-devant maître  
Édouard VAN HALTEREN, notaire à Bruxelles, conformément à la décision de l'assemblée générale  
extraordinaire en date du 27 novembre 1912, tenue par-devant maître Édouard VAN HALTEREN, actes  
publiés au *Moniteur belge* (annexes) les 13 et 28 décembre 1912. sous les n° 7804 et 8106, et le 12 avril  
1913, sous le n° 2541, et par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 septembre

1920 tenue par-devant maître Édouard VAN HALTEREN, actes publiés au *Moniteur belge* (annexes) le 2 octobre 1920, sous le n° 10308.

Siège Social : a BRUXELLES  
Un administrateur (à gauche) : G. Walton  
Un administrateur (à droite) : Émile Urbain

---

#### SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE FER DE ROUINA (ALGÉRIE)

Capital versé : 15.000.000 de francs  
Siège social : 21, rue de l'Association, à Bruxelles  
COMITÉ DE PARIS : 15, RUE TAITBOUT, PARIS

---

#### AUGMENTATION DE CAPITAL

(*La Journée industrielle*, 19 décembre 1920)  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 28 décembre 1920)

Le capital social est porté de 8.750.000 francs belges à 15.000.000 de francs belges par l'émission de 25.000 actions nouvelles de 250 fr. belges chacune, en exécution de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 septembre 1920, tenue devant M<sup>e</sup> Édouard van Halteren, notaire à Bruxelles, et enregistrée sous le n° 10.308 dans *l'Annexe au Moniteur Belge* du 20 octobre 1920. Conformément à ladite délibération, les 25.000 actions nouvelles, qui donneront droit aux bénéfices sociaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1921, seront tenues à la disposition des actionnaires actuels au prix de 300 francs belges l'une, dans les proportions suivantes :

- 2 actions anciennes pour 1 action nouvelle
- 3 actions anciennes pour 2 actions nouvelles
- 4 actions anciennes pour 3 actions nouvelles
- 6 actions anciennes pour 4 actions nouvelles
- 7 actions anciennes pour 5 actions nouvelles

Les actionnaires pourront user du droit de préférence défini ci-dessus pendant une période de vingt jours, à dater du 27 décembre 1920 jusqu'au 15 janvier 1921 inclusivement, en s'adressant aux guichets de la Banque Raymond Buurmans et Cie, 15, rue Taitbout, à Paris, qui est autorisée, par dérogation aux dispositions de la loi du 3 avril 1918, à recevoir les souscriptions, à effectuer toutes cessions de francs belges, exportations de capitaux et mouvements de titres que comporteront ces opérations.

#### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Droit de souscription. — Réservé uniquement, à titre irréductible, aux propriétaires des 35.000 actions anciennes à raison de :

- 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes
- 2 actions nouvelles pour 3 actions anciennes
- 3 actions anciennes pour 4 actions nouvelles
- 4 actions anciennes pour 5 actions nouvelles
- 5 actions anciennes pour 7 actions nouvelles

Prix d'émission. — Le prix d'émission des actions nouvelles est fixé à :

Francs Belges : 300 par titre

payables entièrement à la souscription contre remise des titres nouveaux, coupon n° 15 attaché, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1921.

La souscription sera ouverte du 27 décembre 1920 au 15 janvier 1921 inclus de neuf heures à douze heures et de 14 heures à 16 heures, et de neuf heures à midi seulement les samedis : chez MM. Raymond Buurmans et Cie, 15, rue Taitbout, à Paris.

Les actions anciennes devront être présentées à l'appui des demandes de souscription et être inscrites sur le bulletin de souscription per ordre numérique : elles

seront restituées reçu l'estampille constatant l'augmentation de capital ainsi que celle reconnaissant l'exercice du droit de souscription.

Les actionnaires qui n'auront pas usé de leur droit de souscription dans le délai ci-dessus indiqué ne pourront plus s'en prévaloir à dater du 16 janvier 1921.

Reportage sur le port d'Alger  
Mines de Rouina  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 26 février et 2 avril 1921)



Vue des ateliers

Nous venons d'assister avec intérêt à un déchargement de tuyaux provenant des usines de Pont-à-Mousson. Un spectacle non moins curieux nous est offert quelques pas plus loin : un cargo engouffré, dans ses cales profondes, le chargement de minerai de fer de Rouina.

Les Mines de Rouina ont été découvertes et travaillées par MM. Gaguin, entrepreneurs de la construction du chemin de fer d'Alger à Oran, en 1872 et 1873 ; elles sont situées en terrain forestier indigène appartenant aux douars, et, de ce fait, leur surface est soumise au contrôle de l'Administration des Eaux et Forêts.

MM. Gaguin passèrent alors un contrat pour exploiter ces gisements en minière avec la municipalité de Rouina d'abord : ce contrat fut ensuite approuvé par la Djemàa, assemblée des notables, représentant les douars.

Les terrains communaux ne contenant pas tous les affleurements, la Société s'est rendue acquéreur des autres terrains ; son domaine s'élève à ce jour à une centaine d'hectares.

Les droits de MM. Gaguin ont été achetés, en 1903, par M. Theys, qui a fait des travaux de recherche et d'aménagement et a commencé les expéditions de minerai en juin 1906. Il a monté une société à qui il a cédé tous ses contrats le 10 janvier 1907 ; cette société, au capital de 5.000.000, a toujours suivi une marche ascendante, indice de prospérité. Elle a poursuivi, à Rouina, les découvertes des ressources minières : la fraction de Mermet, qui était évaluée au début à 850.000 tonnes, a vu ses réserves atteindre, à ce jour, plusieurs millions de tonnes malgré plus d'un million de tonnes

expédiées : les autres parties du gisement sont toujours en voie d'augmentation et permettent de ne plus douter de l'avenir de cette puissante société.

Une partie du gisement se trouvant noyée, la Société a acheté une chute d'eau de 14 m. 20 de hauteur sur le Chélif, donnant une force moyenne de quatre à cinq cents chevaux, pour parer à toutes les exigences mécaniques d'un service étendu. Ce service comprend l'exhaure des eaux de Mermet, l'électrification du petit chemin de fer routier qui transporte à Rouina les minerais de la mine, la perforation mécanique, tout le service des ateliers, l'éclairage électrique : toutes ces installations, en cours d'exécution, nécessitent de gros capitaux.

L'embarquement des minerais se fait dans le port d'Alger, distant de 100 kilomètres par les moyens du bord. On charge un minimum de douze cents tonnes par jour : quand les moyens du bord le permettent, on est arrivé à charger 1.750 tonnes par jour. Il a été embarqué par le port d'Alger, depuis l'ouverture de la mine jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1921. une quantité de un million 246.956 tonnes.

Pendant ce temps, de nouvelles acquisitions étendaient le domaine de la Société. D'abord, les mines de Breira et Beni-Akil, situées sur le bord de la mer, entre Ténès et Cherchell, apportaient un sérieux appoint à la prospérité de la société. Cette mine, située à 9 kilomètres du bord de la mer, est reliée au port d'embarquement par un câble aérien qui descend les minerais par la seule action de la pesanteur et peut arriver à transporter 350 tonnes par jour.

Ces minerais sont déversés dans un vaste dépôt en forme d'entonnoir, pouvant emmagasiner 12.000 tonnes, au fond duquel sont disposées des trappes ou trémies qui déversent les minerais sur un ruban métallique fixe. Ce ruban se décharge à son tour sur un autre ruban mobile qui s'allonge sur la pleine mer avec un porte-à-faux pouvant aller de 17 à 35 mètres, suivant la place du navire. Son couloir de déversement est animé d'un mouvement d'éventail de 8 mètres d'amplitude, permettant d'éviter l'arrimage et suppléant ainsi au défaut de précision dans la manœuvre d'un gros bateau comme ceux que l'on reçoit. Cet appareil débite 050 tonnes à l'heure ; les changements de cale nécessitent une manœuvre de vingt minutes chaque fois ; de cette façon, on peut charger un bateau de 6.500 tonnes dans la journée ; cela est un grand avantage parce que, dans la Méditerranée, le temps est très variable et il importe de charger un bateau dans une journée pour éviter les surestaries et profiter du calme des eaux.

La station navale a été faite pour recevoir des bateaux de 5.000 tonnes et on se propose de la porter à recevoir des bateaux de 8.000 tonnes dans le courant de l'année.

Après l'acquisition de Breira et Beni-Akil, la Société a acheté les mines de Philippeville, se composant de trois concessions : Aïn-ben-Merouane, Fendeck, Filfila, et elle les a mises en exploitation pendant la guerre. Elle a montré ainsi le souci qu'elle avait d'apporter son faible appoint à la Défense nationale. Un câble aérien de 17 kilomètres amène les minerais directement au port de Philippeville après avoir traversé des terrains marécageux par un passage automatique en courbe et passé au-dessus de plusieurs bras de mer.

Les gisements donnent des minerais à haute teneur de fer sans impureté et de la pyrite jusqu'ici exclusivement employée en Algérie à la fabrication des engrais.

Les mines de Rouina sont sur le pied d'une production de 150.000 tonnes par an ; celles de Breira sur le pied de 90.000 tonnes par an ; celles de Philippeville sur le pied, de 60.000 tonnes par an.

\*  
\* \*

Telle est l'œuvre magnifique accomplie au milieu de difficultés sans nombre par l'importante Société des mines de fer de Rouina.

Malgré la pénurie de main-d'œuvre, la lenteur dans la livraison du matériel et des fournitures, les restrictions apportées dans les transports par chemin de fer et par mer, l'industrie extractive de l'Afrique du Nord a continué à prospérer, grâce à un labeur incessant.

Seule, l'extraction des minerais d'antimoine s'est vue réduite au moment où l'on a interrompu la fabrication de certaines munitions de guerre, principal débouché que trouvaient ces produits.

Photos :

Direction et bureaux

Chantiers de Mermet

Chantiers du Ravin Sud

Un sondage.

Laboratoire.

Ateliers de triage du minerai.

Compresseur d'air pour perforation mécanique

Application de perforation mécanique

Arrivée des minerais.

Chargement des navires à Alger.

---

#### Mines de fer de Rouina (*Le Sémaphore algérien*, 18 mars 1921)

Cette société, qui exploite en Algérie un très important groupe de concessions de mines de fer avait réparti pour l'exercice 1919 un dividende de 20 fr. belges : on croit que, pour l'exercice 1920, le dividende sera sensiblement plus élevé et on met en avant un chiffre de 32 fr. 50 net. Ce résultat n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre, car la Société des mines de fer de Rouina possède des éléments de vitalité de premier ordre et depuis sa création qui remonte à une quinzaine d'années, elle a donné des preuves de sa valeur intrinsèque.

Les minerais que produisent les gisements de la société sont des hématites riches tenant plus de 50 % de fer et d'une qualité fort appréciée dans la métallurgie. Avant la guerre, la production s'était élevée à près de 260.000 tonnes, puis les événements l'avaient fait redescendre aux environs de 150.000 tonnes ; elle est maintenant à nouveau en voie de progression et atteint 223.000 tonnes pour 1920. Pour atténuer la crise de main-d'œuvre, qui est actuellement le seul obstacle au développement de la production et pour améliorer son prix de revient, la Société vient de décider l'électrification de tous ses services et, pour économiser le combustible qui est à la fois rare et onéreux en Algérie, elle va aménager une chute d'eau. Pour l'exécution de ce programme qui exige une dépense d'environ 6 millions, la Société aurait pu avoir recours à ses réserves mais le conseil d'administration a jugé imprudent de se démunir de ces réserves et il a préféré recourir à une augmentation de capital au montant de 6.250.000 de francs, augmentation qui a été réalisée en décembre et janvier derniers. Il est à remarquer que le dividende de l'exercice 1919 n'avait pas absorbé la moitié des bénéfices et avec le développement de l'extraction, avec l'amélioration du prix de revient, on peut espérer que les bénéfices de l'exercice 1919 seront très largement dépassés dans l'avenir.

On peut d'ailleurs être certain que si le conseil d'administration augmente cette année-ci le dividende, il ne le fait qu'à bon escient, c'est-à-dire avec la certitude que ce dividende pourra être, pour le moins maintenu à l'intégralité du capital maintenant augmenté. Or, un dividende de 32 fr. 50 net justifiera les cours notablement plus élevés

que celui de 165 francs auquel se tient actuellement le titre et il semble qu'à ce prix, l'action Rouina soit vraiment intéressante à mettre en portefeuille.

---

ROUINA  
(Cote de la Bourse et de la banque, 30 avril 1921)

Nous complétons ci-dessous l'examen de comptes et le résumé que nous avons déjà publiés sur la Rouina, dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée du 28 courant.

Le rapport du conseil d'administration exprime sa satisfaction pour les résultats de l'exercice 1920, et particulièrement pour ceux du second semestre favorisé par l'entrée en vigueur de nouveaux contrats.

La société a d'ailleurs augmenté ses moyens d'action en portant son capital à 15 millions de francs, conformément à la décision de l'assemblée extraordinaire du 8 septembre 1920 ; cette mesure financière permet de perfectionner de façon pratique et économique les installations de trois divisions minières de la société, tout en conservant une trésorerie aisée, conformément au programme social d'avant la guerre.

C'est ainsi que les disponibilités directes s'élevaient, le 31 décembre 1920, à 9.236.620 fr. contre un passif exigible à court terme de 1.522.438 fr. Après déduction des frais généraux et charges financières, le bénéfice net ressort à 3.501.541 fr. Le dividende de l'exercice 1920 a pu être porté, en conséquence, à 13 %, soit 32 50, pour les 35.000 actions anciennes.

Sur le bénéfice sus-indiqué, les amortissements ordinaires ont reçu 350.329 fr. auxquels s'ajoutent, à titre extraordinaire 1.730.000 fr. répartis entre Rouina, Breira et Philippeville qui ont produit respectivement 118.128, 62.505 et 44.349 tonnes de minerais, totaux tous les trois supérieurs à ceux de 1919, bien que l'extraction de Rouina ait été gênée par l'insuffisance des moyens de transport. Cette situation est d'ailleurs en voie d'amélioration pour le renforcement du matériel du P.-L.-M.

De nombreuses améliorations, qui seront terminées en 1921, sont en cours de réalisations au siège de Rouina, notamment l'équipement d'une usine hydro-électrique de 1.200 chevaux ; des travaux analogues sont faits ou en cours d'exécution à Breira et à Philippeville. Les nouvelles installations auront pour effet d'augmenter la production tout en diminuant le prix de revient. À Rouina, de récents sondages font espérer une notable extension des ressources de ce siège.

En résumé, la situation, prise dans son ensemble, se présente favorablement.

M. de Blarer, que son âge a contraint de **résigner** ses fonctions d'administrateur, a été remplacé par M. Jean Mauge <sup>6</sup>.

Répondant à diverses questions et critiques qui se sont produites au cours de la discussion, le président a montré que les statuts ont été rigoureusement observés. « Les actionnaires, a-t-il dit, reconnaîtront que le conseil d'administration a rempli tout son devoir en se consacrant entièrement à la bonne gestion de l'entreprise ; s'ils rapprochent la situation de la société avant guerre de la situation accusée officiellement dans le rapport, celui-ci signale que les disponibilités au 31 décembre 1920 se chiffraient par 9.236.620 fr. en face d'un passif exigible de 1.522.430 fr.

« Quant à l'augmentation de capital, elle était nécessaire pour exécuter le programme d'extension des installations, en vue d'améliorer le prix de revient et de donner un plus grand essor et un plus grand avenir à l'affaire. Depuis son entrée en fonctions, le conseil actuel a eu pour ligne de conduite de s'assurer des disponibilités

---

<sup>6</sup> Jean Gaston Mauge (Bordeaux, 1875-Paillet, 1939) : architecte D.P.L.G. à Paris, membre du conseil de surveillance de la société en commandite par actions Raymond Buurmans et Cie.

suffisantes pour parer à toute éventualité et à toute crise industrielle ; le conseil est très heureux d'avoir adopté cette ligne de conduite et il lui restera fidèle ».

Le programme de travaux a été exposé lors de l'assemblée extraordinaire, et le rapport de l'exercice 1920 y fait allusion. Les travaux se poursuivent de façon normale.

La situation financière de l'entreprise est, d'ailleurs, exceptionnelle : le poste « banquiers et débiteurs » de 9.189.000 fr. comprend pour un million de débiteurs et le solde, 8 millions environ, est constitué par des disponibilités en banque.

Interrogé au sujet de la marche actuelle, M. le président dit que par suite de la crise générale, les contrats en cours sont simplement suspendus jusqu'au moment où la situation se sera améliorée. La société a pris des mesures pour parer à cet état de choses, et faire en sorte que la situation de l'entreprise reste aussi belle que possible. Il n'y a qu'un ralentissement momentané dans les expéditions.

En ce qui concerne le combustible, on emploie le charbon jusqu'au moment où l'on pourra utiliser les forces hydro-électriques, ce qui aura pour résultat d'améliorer très sensiblement le prix de revient et accroître l'extraction. La société disposera, d'ailleurs, de machines thermiques de réserve.

L'assemblée adopte à l'unanimité des voix les comptes de 1920. Le dividende de 13 % ou 32 50, sera payable sous déduction de l'impôt belge de 2 %, soit par 31 85 (francs belges), à partir du 1<sup>er</sup> juin 1921.

Une assemblée extraordinaire a suivi celle dont nous venons de donner le compte rendu. Elle avait pour but certaines modifications aux statuts, concernant la nationalité des administrateurs de la société de la Rouina qui, rappelons-le, est belge. Pour déférer au désir du gouvernement français qui, d'ailleurs, ne demandait pas à la société de changer sa nationalité, l'assemblée a décidé compléter le § 1 de l'article 10 par ces mots : « Tous les administrateurs doivent être de nationalité belge ou française ; deux des administrateurs au moins devront être de nationalité française » ; De compléter le § 1 de l'article 17 connue suit : « Tous les commissaires doivent être de nationalité française ou de nationalité belge; un des commissaires, au moins, devra être de nationalité française ». La date de l'assemblée annuelle a été reportée du dernier jeudi d'avril au dernier jeudi de mai.

---

En l'honneur de M. Steeg  
UNE MANIFESTATION IMPOSANTE  
(*Les Annales coloniales*, 19 janvier 1922)

M. Favresse <sup>7</sup>, administrateur de la Société des mines de Rouina...

---

L'Afrique du Nord minière  
(*Le Sémaphore algérien*, 27 janvier 1922)

Une grande activité règne en ce moment dans l'exploitation des centres miniers du Zaccar, de Duperré, de Rouina, et Breira (Société des mines de fer de Rouina) sur le littoral à l'Est de Ténès, où l'embarquement se fait directement par câble aérien.

---

---

<sup>7</sup> Probablement Léon Favresse (et non *Favresse*), Belge, commissaire aux comptes de la Compagnie russe française, administrateur de la Cie des Chemins de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains, puis de la Compagnie belge des chemins de fer réunis (affaires Empain).

NÉCROLOGIE  
F. Faussemagne  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1922)

On nous annonce le décès de M. F. Faussemagne, ingénieur civil des mines (Saint-Étienne, 1902), directeur du siège de Rouina (Algérie) de la Société des Mines de fer de Rouina, enlevé en quelques jours par une grippe infectieuse dans la plénitude de ses forces et de son intelligence.

Appelé à la direction du siège de Rouina il y a deux ans et demi seulement, il a rempli sa tâche avec l'activité, le dévouement et la conscience modeste qu'il mettait à tout ce qu'il faisait et qui lui attiraient toutes les sympathies.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA  
(*Les Annales coloniales*, 17 mars 1922)

L'extraction de minerai de fer s'est élevée, en 1921, à 151.340 tonnes. Il a été embarqué 150.000 tonnes environ en cours d'exercice. En 1920, l'extraction s'était chiffrée par 224.982 tonnes.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA  
(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1922)

Les bénéfices de l'exercice 1921 s'élèveraient à environ 3 millions de francs au lieu de 3.500.000 en 1920. Il sera procédé à des amortissements importants et nous croyons savoir que le conseil proposera à l'assemblée du 1<sup>er</sup> juin, un dividende de 20 à 25 fr. contre 31 fr. 85 net pour l'exercice précédent. La production durant l'exercice 1921 s'est élevée à 149.910 tonnes, contre 224.982 tonnes l'an dernier.

---

L'Algérie minière  
Mines de fer de Rouina  
(*Le Sémaphore algérien*, 17 mai 1922)

Malgré la crise générale très intense qui, depuis plus d'un an, atteint toutes les branches de l'industrie, et à laquelle la Société des mines de fer de Rouina a naturellement aussi payé son tribut, le bilan de cette entreprise minière au 31 décembre dernier se solderait par un bénéfice s'établissant à environ 3 millions de francs.

Nous croyons savoir qu'il entre dans les intentions du conseil d'administration de ne pas se départir des principes de prudence qu'il a observés jusqu'ici et d'effectuer, en conséquence, des amortissements importants, tout en ne négligeant pas les intérêts des actionnaires : il est à noter que le dividende s'appliquera, pour l'exercice écoulé, à 60.000 actions, soit 15 millions, contre 8.750.000 francs à rémunérer pour l'exercice 1920.

L'extraction a été, au cours de l'exercice 1921, de 149.910 tonnes ; les expéditions de 166.641 tonnes.

En ce qui concerne l'exercice en cours, tout en réglant l'exploitation des trois sièges suivant les besoins actuels du marché, on poursuit l'achèvement des installations nouvelles de force hydraulique à la division Rouina.

D'autre part, les travaux de découverte permettent d'affirmer de plus en plus la richesse du gisement et l'avenir réellement intéressant auquel est appelée cette vaste entreprise.

Quant aux expéditions, elles continuent à s'effectuer à des conditions favorables, si l'on tient compte de ce que la crise industrielle sévit toujours aussi sérieusement.

Nous ferons connaître d'ici à quelques jours les chiffres exacts du bilan qui sera soumis à l'approbation des actionnaires, lors de la réunion qui se tiendra le 1<sup>er</sup>

.....

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA

(*Les Annales coloniales*, 19 mai 1922)

(*Le Sémaphore algérien*, 31 mai 1922)

Il résulte des chiffres du bilan qui sera présenté à l'assemblée du 1<sup>er</sup> juin que les bénéfices réalisés en 1921 s'élèvent à 3 millions 79.253 fr. 70, non compris le report de 17.567 fr. 71 de l'exercice précédent. 1.120.146 fr. 84, soit plus du tiers de ce bénéfice, sont affectés à des amortissements.

Le solde disponible, après dotation de la réserve légale et prélèvement des tantièmes statutaires, s'élève à 1.207.181 fr. 35, permettant la distribution d'un dividende de 8 %, soit 20 francs, aux 60.000 actions à rémunérer en 1921, contre 35.000 actions seulement en 1920.

L'examen du bilan permet, d'autre part, de constater que les disponibilités atteignent 4.207.832 fr. 62, contre un passif exigible à court terme ne s'élevant qu'à 656.283 fr. 92. L'actif réalisable comprend, en outre, des stocks de minerai évalués à 2.239.933 fr. 05 sur des bases très modérées.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA

(*Les Annales coloniales*, 2 juin 1922)

L'assemblée des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1921 que nous avons publiés récemment, et fixé le dividende à 19 fr. 60 par action. D'après les déclarations qui ont été faites à cette assemblée, les travaux d'installations nouvelles se sont poursuivis normalement en 1921, et on ne prévoit pas de dépenses importantes sous ce rapport. La nouvelle installation hydraulique sera mise en marche vers octobre prochain. Actuellement, la production au siège de Rouina est en reprise.

---

L'Algérie minière  
Mines de fer de Rouina  
(*Le Sémaphore algérien*, 17 juin 1922)

L'assemblée ordinaire vient d'approuver les comptes, et a voté un dividende de 19 fr. 90 net par action.

Des déclarations de M. Raymond Buurmans, président du conseil d'administration, il ressort que le programme exécuté au moyen de la dernière augmentation de capital ne commencera à donner des résultats que dans le dernier trimestre de cette année, ou plutôt au cours de l'année prochaine. On a travaillé, en 1921, avec un capital complet

de 15 millions alors que l'année précédente il n'y avait qu'un capital de 8.750.000 francs, la différence de 6.250.000 francs ne donnera de résultats que l'an prochain.

Ce qui est encourageant pour la société, c'est que les prévisions relatives au gisement se confirment toujours davantage ; sous ce rapport, le domaine de la société s'est encore sensiblement valorisé.

Le contrat avec les acheteurs anglais a été simplement suspendu, jusqu'au jour où les hauts fourneaux se rallumeront en Angleterre ; cependant, la société a réussi à trouver d'autres débouchés.

Le marché des minerais de fer qui, à un moment donné, avait été très hésitant. et même quelquefois démoralisant, semble prendre une tournure différente et des demandes nombreuses, provenant de tous pays sont adressées à la société. Il y a tout lieu de croire que la société va pouvoir entrer dans une période intéressante.

Le contrat avec les acheteurs étrangers est toujours en vigueur et la question des modalités de son exécution sera examinée par le conseil.

---

### MINES DE FER DE ROUINA (*La Cote de la Bourse et de la banque, 24 juillet 1922*)

Bien que la crise économique ait sévi dans l'industrie des mines de fer comme partout ailleurs, la Société des Mines de fer de Rouina a réalisé en 1921 un bénéfice du même ordre de grandeur que celui de l'année précédente, soit 3.079.253 fr. 70 contre 3.501.543 fr. 74, ou, en tenant compte du report antérieur, 3.096.821 fr. 41 au lieu de 3.509.978 fr. 78.

Ces résultats ont été obtenus avec l'ancien capital : en effet, le capital émis après décision de l'assemblée extraordinaire de 1920 a été entièrement consacré à des installations nouvelles qui ne sont pas encore terminées. Néanmoins, la tranche de 25.000 actions émises à cette époque entre en jouissance pour la première fois cette année et le nombre d'actions à rémunérer est passé de 35.000 à 60.000. Le dividende fixé à 8 %, soit 20 fr., absorbe 1.200.000 fr. alors que, l'an dernier, le dividende de 13 % soit 32 fr. 50 absorbait 1.137.500 fr. Les sommes consacrées aux amortissements s'élèvent à 1.120.146 fr. 84 contre 1.380.129 fr. 47 ; le conseil et la direction ont reçu 396.537 fr. 88 au lieu de 579.710 fr. 89 ; les prévisions fiscales ont été maintenues à 250.000 fr. ; la réserve légale a été dotée de 122.955 fr. 34 contre 145.070 fr. 71 et le report à nouveau ressort à 7.181 fr. 35 contre 17.567 fr. 71.

L'arrêt presque complet de la métallurgie anglaise, à la suite de la grève des mineurs, a entraîné la suspension momentanée de l'exécution d'importants contrats qui absorbaient la production à des prix favorables. Ces contrats seront remis en vigueur dès qu'une reprise se produira dans l'activité des usines britanniques. Entre-temps, la société a pu se créer d'autres débouchés et s'adapter aux nouvelles conditions économiques qui régissent le marché des minerais de fer.

La production pendant 1921 a été la suivante : Rouina, 52.667 tonnes; Breira et Béni-Akil, 56.413 tonnes ; Philippeville, 42.260 tonnes, soit, au total, 151.340 tonnes.

Les travaux de reconnaissance et de préparation des gisements ont été poursuivis.

À Rouina notamment, les découvertes mises au jour n'ont pas cessé de s'étendre. Les ouvrages de captation de la chute de Kherba, sur le Chétiff, ont été menés à bien ; le bâtiment de l'usine hydroélectrique a été achevé et les machines, comprenant trois groupes de 100 chevaux, ont été amenées à pied-d'œuvre.

À Breira et à Beni-Akil, les efforts ont surtout porté sur la construction de la route carrossable de 18 kilomètres qui reliera les mines au port d'embarquement de Béni-Haoua. Cet ouvrage important procurera des avantages précieux en facilitant le

recrutement du personnel, la surveillance du directeur et les approvisionnements de l'exploitation.

À Philippeville, les accumulateurs à minerais au port, d'une capacité de 30.000 tonnes, ont été achevés. Les embarquements fonctionnent d'une manière très satisfaisante, il a été reconnu inutile d'installer l'appareil de chargement prévu dans le programme de travaux.

Le président a complété au cours de la discussion les indications du rapport relatives à la situation de la société et à ses perspectives d'avenir.

Ses prévisions relatives au gisement se fortifient et sous ce rapport, le domaine ne fait que se valoriser. S'il n'a pas été possible d'exécuter le contrat avec les acheteurs d'Angleterre, ce contrat n'est que suspendu jusqu'au moment où les hauts fourneaux seront rallumés.

Le marché des minerais de fer, qui a été hésitant et démoralisant, semble aller mieux, et depuis quinze jours, la société reçoit des demandes assez nombreuses d'acheteurs de tous pays.

Pour le présent, la situation est très intéressante en tenant compte de la période de crise actuelle ; depuis le début de 1922, les expéditions se poursuivent d'une façon normale ; la production qui avait dû être réduite à Rouina, a été reprise au début de mai et est absorbée par les ventes ; on espère pouvoir l'augmenter de nouveau prochainement.

Au bilan, les disponibilités se chiffrent par 4 millions 207.832 62 contre un passif exigible de 656.283 92 seulement. En outre, les stocks s'élèvent à 2 millions 239.933 05, sur une base d'évaluation très modérée. Le chapitre débiteur divers et banquier figurant pour 3.853.184 74 comprend pour la plus grande partie les dépôts en banque ; les livraisons se faisant au comptant, il n'y a pour ainsi dire pas de débiteurs.

L'assemblée du 1<sup>er</sup> juin a laissé au conseil le soin de fixer la date de mise en paiement du dividende ; elle a réélu M. Raymond Buurmans en qualité d'administrateur.

---

M. Steeg visite les mines de fer de Rouina  
et la station hydro-électrique du Haut-Chélif  
(*L'Écho d'Alger*, 4 décembre 1922)

Parti d'Orléansville vendredi, à la première heure, accompagné de MM. Fiori, député, Robert, délégué financier, Si Henni, conseiller général, le gouverneur général a passé toute la matinée à Rouina et à Kerba, où il a visité les mines de fer et la station hydro-électrique — la première en Algérie — établie sur le Haut-Chélif. M. Vagnon, délégué financier, appelé à Alger par les travaux du jury d'agriculture, s'était excusé de ne pouvoir, à son vif regret, accompagner M. Steeg dans cette partie de son voyage.

#### À ROUINA

À l'entrée de Rouina, le gouverneur était attendu par la municipalité et par MM. Jourdan et Hamida, conseillers généraux, de Franclieu., directeur général de la Société des mines. Après les souhaits de bienvenue du maire, le cortège se rend aussitôt à la mine, où les enfants de l'école, ouverte par les soins de la société pour les familles des ouvriers, accueillent le gouverneur de leurs joyeuses acclamations et lui offrent des fleurs. Puis, M. de Franclieu présente ses collaborateurs, directeurs, ingénieurs, chefs de service dont il dit la haute valeur technique et les qualités de labeur et de dévouement. La visite des ateliers et des exploitations a lieu ensuite. Au passage, les ouvriers saluent le gouverneur qui les félicite et les remercie de leur si utile collaboration au succès d'une entreprise qui concourt, pour sa part, à la prospérité de la région et de la colonie.

Avant de quitter la mine, le gouverneur général visite l'une des exploitations qui, gagnée par les eaux, serait inutilisable si, grâce aux pompes puissantes actionnées par la station électrique de Kerba, on ne parvenait pas à l'épuiser. M. de Franclieu expose au gouverneur que la société ne voudrait pas borner son effort à ce résultat : elle étudie en ce moment un projet qui tendrait à employer pour l'agriculture cette quantité d'eau aujourd'hui inutilisée et qui pourrait permettre une amélioration ou une extension des cultures actuelles, peut-être même l'introduction de cultures nouvelles dans cette partie de la plaine du Chélif.

Après cette visite, que les explications très précises du directeur général ont rendue très instructive, le gouverneur quitte la mine, salué par le personnel, et se rend, à quelques kilomètres de là, au village de colonisation de Kherba un des plus anciens de la région.

### À KHERBA

La population, qui s'est massée devant la mairie, fait au gouverneur le plus sympathique accueil. Les colons ont quitté un moment leurs champs, pour recevoir chez eux le chef de la colonie. Ils ont voulu que leurs enfants soient les premiers à l'acclamer et c'est des petits d'abord que le gouverneur reçoit les compliments et le gracieux salut de Kherba.

La salle de la mairie ne peut pas contenir tous ceux, français et indigènes, qui sont accourus pour entendre le gouverneur. Le maire, M. Coudert, et son adjoint, disent tour à tour leur joie d'une visite qu'ils n'avaient osé espérer et dont toute la population se réjouit avec eux. « Nous n'avons pas manqué, dit le maire, de remarquer la sollicitude que vous réservez aux centres petits ou malheureux, ainsi qu'en témoignent votre récente randonnée dans le Sersou et votre actuel voyage. Fort heureusement, notre village n'a pas eu à souffrir de la calamité qui a atteint Cavaignac et Fromentin. Toutefois, si ses habitants se trouvent aujourd'hui dans une aisance relative c'est le résultat de la lutte opiniâtre de deux générations. Combien reste-t-il de familles sur les 90 qui composaient le village à sa création ?

Plus de la moitié des habitations qui abritaient les pionniers de la première heure ont disparu ». Mais les fils des premiers colons, formés par l'exemple de leurs pères, fortifiés par l'épreuve, restent vaillants. Ils ont confiance en l'avenir. « Nous savons, conclut le maire, l'intérêt que vous portez à la question des barrages du Chélif qui transformeront cette plaine en une nouvelle Californie et feront que votre nom sera inscrit en lettres d'or dans les annales de ce pays.

Nous tenons à vous témoigner notre dévouement et toute notre confiance. »

Le gouverneur général dit combien lui est doux l'accueil si cordial, et si touchant dans sa simplicité et sa sincérité, que la population de Kherba vient de lui réserver. Il trouve dans cet hommage des travailleurs de la terre, dans leur robuste confiance, en dépit de toutes les difficultés, le plus précieux encouragement à poursuivre l'œuvre qu'il s'est proposée. Oui, c'est son ambition de rechercher tous les moyens propres à mettre ce pays en valeur, notamment par l'utilisation la plus complète possible des eaux qui sont aujourd'hui en grande partie perdues, alors que d'elles, le soleil aidant, doit venir la prospérité, récompense de tant de longs et patients efforts. Le gouverneur donne à la municipalité, à l'assistance qui l'a attentivement écouté et lui fait une longue ovation, l'assurance que les colons du Chélif tiennent une large place dans ses constantes préoccupations et son affection.

### La visite de la station hydro-électrique

La fin de la matinée est remplie par la visite à la station hydro-électrique située à quelques kilomètres de Kherba, sur les bords du Chélif. L'initiative de cette création est due à MM. Robert et Coudert. Par le creusement d'un canal qui coupe une vaste boucle du Chélif et par l'utilisation de la dénivellation entre les deux points extrêmes de ce

canal, ils sont parvenus à constituer une chute de 13 mètres et à obtenir une force de 1.200 chevaux qui est aujourd'hui employée comme énergie et comme lumière par la Société des mines de Rouina.

Sous la conduite de MM. Robert et Couvert ainsi que de M. de Franclieu et des ingénieurs, notamment M. Fritsch, le gouverneur général a visité l'ensemble de la station, le barrage sur le Chélif, le canal, les machines, et suivi avec le plus vif intérêt les explications des techniciens. Il n'a pas ménagé ses compliments à tous ceux à qui revient, à des titres divers, le mérite d'une œuvre qui sera, il faut le souhaiter, imitée ailleurs et dont la région du Haut Chélif ne veut manquer de recueillir les avantages.

#### Un déjeuner en l'honneur de M. Steeg

La Société des mines de Rouina avait retenu à déjeuner, en même temps que les élus et les personnalités qui accompagnaient le gouverneur général, les sous-préfets de Miliana et Orléansville.

Au dessert, le directeur général des mines de Rouina, au nom de la société et du conseil d'administration, remercie le gouverneur général d'être venu présider à l'inauguration de la station.

« Vous montrez une fois de plus, lui dit-il, le grand intérêt que vous prenez au développement de tout ce qui touche à la prospérité de l'Algérie avec une hauteur de vues qui fait notre admiration. Nous savons que parmi les questions que vous avez retenues, votre attention s'est portée tout particulièrement sur l'utilisation intégrale des eaux qui apportent aux colons la fertilité du sol, aux industriels la force nécessaire pour mettre en œuvre les ressources de la colonie. »

Rendait hommage à MM. Robert et Couvert, à qui revient l'honneur de la conception et de la mise en œuvre de l'usine qui est inaugurée ce jour, M. de Franclieu ajoute :

« Sans la captation de la force hydraulique du Chélif, les mines de Rouina n'auraient pu prendre le développement que les richesses enfouies dans le sol lui permettent d'espérer. La région y trouvera une source de travail et de bien-être pour les ouvriers français et indigènes. Les uns et les autres nous ont toujours prêté un concours loyal et dévoué : nous sommes heureux de contribuer à l'amélioration de leur sort ».

Et M. de Franclieu lève son verre à la santé du gouverneur, à son long séjour à la tête de la colonie, à la prospérité de l'Algérie.

À son tour, M. Robert, délégué financier, dans une allocution où se trahit l'émotion de l'homme qui voit ses longs efforts consacrés enfin par le succès, en dépit des difficultés de toute nature dont sa route fut semée, reporte, néanmoins, sur les autres, avec sa discrétion coutumière pour tout ce qui le concerne personnellement, le mérite de l'œuvre accomplie. : c'est la Société de Rouina où l'administration s'efforce de pénétrer son action de justice et de bonté, où les rapports entre chefs et personnel sont empreints de confiance et d'union ; c'est son ami, M. Couvert, dont il dit l'intelligence, l'esprit d'initiative, l'expérience et le dévouement à une région où il a passé sa vie entière et à laquelle il vient encore, en provoquant la création de la station électrique, d'apporter un nouvel élément de prospérité ; — c'est enfin ceux qui ne sont plus — et le meilleur d'entre eux, M. Faussemagne, dont M. Robert évoque le souvenir avec une reconnaissance attendrie — ceux qui n'ont pas la joie d'assister, ce jour, en présence du gouverneur, à la réalisation de l'œuvre à laquelle ils ont donné leur volonté et leurs forces.

.....  
\_\_\_\_\_

La-Société des mines de fer de Rouina vient de mettre en oeuvre ses-installations de force hydraulique, dont les travaux ont été commencés il y a environ deux ans à Kherba — localité située près de la mine de Rouina — ont été inaugurées le 1<sup>er</sup> courant en présence de M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie.

C'est la première installation de force hydraulique aussi importante en Algérie et on se rappellera qu'elle a été prévue pour assurer l'exhaure des eaux de Mermet, où est situé un gisement très riche.

D'autre part, le fait que toutes les installations ont été électrifiées aura pour conséquence une réduction très sensible du prix de revient d'exploitation.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
S.A. belge au capital de 15 MF.  
Siège social : Bruxelles, 21, r. de l'Association  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 232*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 membres au moins, nommés pour 6 ans, propriétaires de 200 actions.  
BUURMANS (Raymond), 7, r. du Congrès, Bruxelles ; pdt ;  
LIPPENS (Henri), 90, r. Victor-Hugo, Bois-Colombes ;  
URBAIN (Émile) à Saint-Vaast (Hainaut) ;  
WALTON (G.), 28, av. Maurice, Bruxelles ;  
BONEHILL (E.), à Mont-sur-Marchienne (Belgique) ;  
URRUTY (François), 51, rue de Boulainvilliers, Paris ;  
COTTAVOZ, 280, bd. Saint-Germain, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BLARER (de), 76, r. Mozart, Paris ;  
PARIDANT (Robert), 49 A, square Ambiorix, Bruxelles ;  
TAMINIAU (Oscar), 34, rue Marie-Henriette, Bruxelles.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA  
(*Les Annales coloniales, 23 janvier 1923*)

Depuis le 17 janvier, les 25.000 actions nouvelles de 250 francs, libérées et au porteur, n° 35.001 à 60.000 de la Société des mines de fer de Rouina (Algérie) sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du *Bulletin de la Cote*, sous la même rubrique que les actions anciennes. Par suite, le nombre des actions négociables sur notre marché se trouve porté de 35.000 à 60.000.

La production pendant l'année 1922 a atteint 177.275 tonnes, contre 151.340 tonnes en 1921.

D'autre part, les expéditions se sont élevées en 1922 à 178.323 tonnes, contre 166.641 tonnes pour l'année 1921.

C'est surtout dans les derniers mois du second semestre que l'activité s'est manifestée dans les mines, par suite d'une sensible amélioration dans les expéditions correspondant à la réalisation de marchés de vente importants, contractés dans des conditions intéressantes.

---

Mines de fer de Rouina  
(*Le Sémaphore algérien*, 6 février 1923)

Les symptômes d'amélioration, qui se manifestaient depuis quelque temps déjà dans le marché des minerais, se confirment davantage et l'Angleterre, qui, depuis près de deux ans, n'avait presque plus consommé de minerai, passe en ce moment des marchés d'achats très importants.

La conséquence en est, en ce qui concerne les mines de fer de Rouina, que la société vient de prendre la décision d'intensifier sa production sur les différentes divisions pour faire face aux marchés qui engagent presque entièrement sa production de l'année en cours.

D'après des informations qui nous parviennent d'Angleterre, on annonce que la Palmers Shipbuilding and Iron Cy Ltd a décidé de rallumer deux hauts fourneaux pour la fabrication de l'hématite ; on prévoit qu'ils seront en pleine activité à la fin de février, après avoir chômé pendant deux années.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA  
(*Les Annales coloniales*, 27 avril 1923)

Le bilan au 31 décembre dernier qui sera présenté à la prochaine assemblée, se soldera par un bénéfice net. d'environ 1.900 000 francs que le conseil proposera de consacrer aux amortissements. Cette mesure serait dictée par le souci du conseil de conserver à l'affaire une sérieuse assise financière et par la décision qu'il a prise de doter la division de Rouina d'une usine de briquetage ayant comme conséquence une immobilisation assez importante. Le bénéfice accusé aurait du reste été réalisé exclusivement dans le second semestre de 1922, le premier ayant donné des résultats presque nuls vu la crise commerciale qui sévissait encore très sérieusement pendant cette période sur le marché des minerais de fer.

---

COMPAGNIE DES MINES DE FER DE ROUINA  
(*Les Annales coloniales*, 17 mai 1923)

Les bénéfices nets de l'exercice 1922 ressortent à 1.900.520 francs au lieu de 3 millions 079.253 francs en 1921. Avec le report antérieur, le solde disponible atteint 1 million 907.702 francs. Le conseil proposera à l'assemblée du 31 mai d'affecter 1.506.639 fr. aux amortissements et 350.000 francs aux prévisions fiscales. Il resterait ainsi 51.062 francs à reporter à nouveau.

Au bilan au 31 décembre 1922, les immobilisations sont portées, amortissements déduits, pour 14.362.419 francs au lieu de 13.305.148 francs. L'actif disponible et réalisable comprend 1.831.956 francs de marchandises et matériel en magasin, 659.900 francs de minerais en stock (au lieu de 2.239.933 francs en 1921, 5.408.888 francs de banquiers et débiteurs divers et 1.733.551 francs de portefeuille (contre 317.150 fr.), soit ensemble 9.680.639 francs en regard de 3.319.821 francs de passif exigible à court terme.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
(*Le Journal des finances*, 8 juin 1923)

Les comptes de 1922 ont été approuvés. Le bénéfice de 1.900.520 francs a été consacré, pour la plus grande partie, aux amortissements.

PRISE DE CONTRÔLE  
DES MINES DE FER DE MILIANA

MINES DE FER DE ROUINA (Algérie)  
(*Le Journal des finances*, 8 juin 1923)

L'exposé que le conseil de la Société des mines de fer de Rouina avait précédemment fait de la situation du marché des minerais, signalait la répercussion que la crise de la sidérurgie anglaise avait eue sur les affaires de la société, et l'état général de dépression qui influençait défavorablement la marche de son industrie. Ces circonstances difficiles, particulièrement aiguës au début de l'année 1922, se sont graduellement atténuées et la situation commerciale de Rouina est devenue plus aisée pendant le second semestre. En fin d'année, les signes de relèvement de la métallurgie se sont affirmés et les livraisons de minerais ont pu reprendre leur cours normal. Aujourd'hui, grâce à l'activité de la demande et au raffermissement des cours, la demande des exploitations a retrouvé toute sa prospérité. En publiant les comptes dans notre numéro du 16 mai, nous avons montré que le bénéfice net se chiffrait par 1.900.520 fr. 79 et le solde disponible par 1.907.702 fr. 14. Voici quelle répartition de ce solde a été décidée par l'assemblée ordinaire qui, le 31 mai, a approuvé les comptes qui lui étaient présentés :

Amortissements ordinaires

Sur immobilisation Rouina	112.920 55
Sur wagons	35.000 00
Sur immobilisation Breira	119.435 73
Sur immobilisation Philippeville	1.044.378 40
Sur mobiliers	44.905 00
Sur rachat des redevances	150.000 00
Prévisions fiscales	350.000 00
À nouveau	51.062 46
	<u>1.907.702 14</u>

Le conseil, en prenant la décision de ne pas distribuer de dividende, s'est préoccupé d'asseoir solidement la situation de la société. L'expérience a prouvé que les sociétés minières avaient besoin de fonds de roulement très importants afin de les mettre à l'abri de tous les aléas ; la crise qui vient d'être traversée a prouvé que la nécessité d'avoir des

ressources suffisantes pour pouvoir parer à toutes les éventualités : en effet, la société a dû stocker, ce qui a nécessité des disponibilités. La production des mines pendant l'année 1922 à été la suivante :

Rouina	54.210
Breira et Béni-Akil	86.514
Philippeville	19.171
Total	159.895

Bien que la situation financière de la société n'ait cessé de se fortifier, et n'ait pas été entamée par la crise économique dont le monde a souffert pendant ces deux dernières années, le conseil estime qu'un enseignement doit se dégager pour lui de ces temps d'épreuve» et qu'il impose une prévoyance plus grande, des mesures de sécurité plus fortes et des moyens d'action plus puissants afin d'asseoir solidement l'avenir.

D'autre part, l'étude qui a été faite des avantages à retirer du traitement des minerais menus, dont le siège de Rouina dispose en quantités importantes, a conduit à prévoir la création, à la mine, d'une usine d'agglomération dont on compte prélever le coût sur les disponibilités, sans faire appel à aucun concours financier.

Le programme d'installations nouvelles a été mené à bonne fin. Ou a mis en service, notamment notre usine hydro-électrique de Kherba. Cette importante installation fonctionne d'une manière entièrement satisfaisante. Elle a eu pour corollaire l'électrification de tous les services de la mine, assurés désormais d'un approvisionnement abondant et économique de force motrice. La mise en service de l'outillage a ainsi commencé à produire ses effets sur la production et sur les prix de revient.

D'autre part, les anciens contrats de vente de minerais, traités en 1919 et 1920 sous l'empire des hauts cours qui régissaient le marché à cette époque, et dont l'exécution avait été suspendue par suite de l'arrêt des usines des acheteurs anglais, ont été remis en vigueur au début de cette année, après certains remaniements qui laissent des avantages satisfaisants. L'exercice en cours se présente donc dans les conditions les plus favorables, tant au point de vue de la vente des produits que du rendement industriel des exploitations.

Le portefeuille a été porté à 1.733.551 fr. 55 par l'acquisition, effectuée au cours de l'exercice, d'un lot de titres de la Société française des mines de fer de Miliana. au capital de 1.900.000 fr. Cette participation représente plus des neuf dixièmes des actions émises et donne à Rouina le contrôle de cette affaire ; celle-ci se trouve dans le rayon d'action des mines de Rouina et le groupement ainsi réalise procure aux deux exploitations d'importants avantages commerciaux, financiers et techniques.

La situation se présente donc pour l'exercice en cours dans des conditions beaucoup plus favorables. Le rapport du conseil expose que la situation commerciale de la société est devenue plus aisée pendant le second semestre de 1922. La répercussion de cette amélioration s'est fait sentir au début de 1923 ; malgré le ralentissement de vente survenue dans l'industrie minière du monde, l'exercice en cours peut être envisagé avec confiance. La production, depuis le début de l'année jusqu'à fin avril, a atteint 80.994 tonnes, contre 35.119 tonnes pour la même période en 1922. Le transport par fer a atteint 85.517 tonnes pendant cette même période, contre 48.927 tonnes en 1922. Le transport par eau a atteint, toujours pendant la même période, 81.480 tonnes, contre 86.141 tonnes en 1922. La progression de la production est d'autant plus intéressante que les stocks ont diminué.

---

Société anonyme des mines de fer de Rouina (Algérie)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1923)

.....  
Nous avons la tristesse de vous faire part de la perte de deux de nos meilleurs collaborateurs : M. François FAUSSEMAGNE, ingénieur-directeur de notre division de Rouina, et M. Auguste CAMY, ingénieur-directeur de notre siège de Philippeville, tous deux décédés inopinément à la fleur de l'âge. Les services qu'ils ont rendus à la société nous font un devoir d'adresser un hommage à leur mémoire.

---

Mines de fer de Rouina (Algérie)  
(*Le Sémaphore algérien*, 29 juin 1923)

L'assemblée ordinaire tenue le 31 mai a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1922, que nous avons analysés dans notre numéro du 18 écoulé, et se soldant par un bénéfice net de 1.907.702 francs, y compris le report antérieur de 27.181 francs. Elle a décidé d'affecter 1 million 506.639 fr. 68 à différents amortissements, 350.0010 francs aux prévisions fiscales et de reporter à nouveau 51.062 fr. 16.

Au cours de cet exercice, la production s'est élevée à 159.895 tonnes, dont 54.210 pour Rouina, 86.514 pour Breira et Béni-Akil, et 19.171 pour Philippeville.

Le programme d'installations nouvelles qui a fait l'objet de l'augmentation de capital de 8.750.000 francs à 15 millions décidée en septembre 1920, a été mené à bonne fin.

La société a mis en service, notamment, l'usine hydro-électrique de Kherba qui fonctionne d'une manière entièrement satisfaisante et qui a eu pour corollaire l'électrification de tous les services de la mine.

Les anciens contrats de vente de minerais, traités en 1919 et en 1920 sous l'empire des hauts cours qui régissaient le marché à cette époque et dont l'exécution avait été suspendue par suite de l'arrêt des usines des scheleurs anglais, ont été remis en vigueur au début de cette année, après certains remaniements qui laissent à la société des avantages satisfaisants.

L'exercice en cours se présente dans les conditions les plus favorables, tant au point de vue de la vente des produits que du rendement industriel des exploitations.

---

Concessions de mines  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1924)

Par une pétition en date du 29 août 1923, M. de Franclieu (Henri), domicilié à Alger, boulev. Carnot, 21, agissant au nom et pour le compte de la Société anonyme des mines de fer de Rouina, dont le siège social est à Bruxelles (Belgique), rue de l'Association 21, sollicite une concession de mines de fer sur le territoire de la commune mixte des Braz, arrondissement de Miliana, département d'Alger.

La Société des mines de fer de Rouina détient déjà, à titre de propriétaire, les concessions suivantes :

1° Concession des mines de fer du Filfila, d'une étendue de 1.676 hectares, dans le département de Constantine, instituée par le décret du 27 février 1858 ;

2° Concession des mines de fer du Fendeck, d'une étendue de 779 hectares, située dans le département de Constantine, instituée par le décret du 11 juillet 1885 ;

3° Concession des mines de fer d'Ani-Ben-Mérouane, d'une étendue de 674 hectares, située dans le département de Constantine, instituée par le décret du 11 juillet 1885 ;

4° Concession des mines de zinc de Djahamania, 485 hectares, situé dans l'arrondissement de Miliana, département d'Alger, instituée par le décret du 29 février 1903.

Elle exploite : en qualité d'amodiataire, la concession des mines de cuivre, plomb et argent des Beni-Aquil [ou Akil], d'une étendue superficielle de quarante-quatre kilomètres carrés, soixante-seize hectares quatre-vingt-seize ares (4.476 hect. 96), située sur le territoire de la commune mixte de Ténès, arrondissement d'Orléansville, département d'Alger, instituée par le décret du 11 mai 1861.

Par une pétition en daté du 25 avril 1908, la société demanderesse a sollicité la concession des mines de fer de Rouina, situées sur le territoire des communes de plein exercice de Rouina et mixte des Braz, arrondissement de Miliana, département d'Alger.

Le pétitionnaire offre aux propriétaires de la surface à titre de redevance tréfoncière, une somme une fois payée de trois francs par hectare.

---

MINES DE FER DE ROUINA (ALGÉRIE)  
(*Les Annales coloniales*, 24 janvier 1924)

La production de l'exercice 1923 s'est élevée à 283.658 tonnes contre 159.895 tonnes en 1922, soit une augmentation de 93.763 tonnes.

---

BRUITS ET INDICATIONS  
Mines de fer de Rouina  
(*Le Journal des finances*, 16 mai 1924)

Les bénéfices réalisés en 1923 atteindraient environ 5 millions et demi de fr. ; le conseil d'administration proposerait aux actionnaires la distribution d'un dividende de 12 %, soit 30 fr. en opérant avant et après bilan de larges amortissements qui, réserve légale comprise, atteindraient 3 millions de francs pour l'exercice 1923.

---

NOMINATIONS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juin 1924)

M. H. Blanc (Saint.-Étienne, 1882) a été nommé directeur général de la Société des Mines de Rouina, en remplacement de M. H. de Franclieu (Saint-Étienne, 1879) qui prend sa retraite et est nommé directeur honoraire.

---

Mines de fer de Rouina  
(*La Journée industrielle*, 7 juin 1924)

Bruxelles, 5 juin. — L'assemblée ordinaire s'est tenue aujourd'hui, à Bruxelles, sous la présidence de M. Raymond Buurmans.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1923, résumés dans notre numéro du 22 mai dernier, qui se traduisent par un bénéfice net de 5.145.835 fr., soit, avec le report antérieur, un solde disponible de 5.496.898 fr. Une somme de 3 millions environ a été affectée aux amortissements et réserve légale; le dividende a été fixé à 28 fr. 80 net par action ; 25.897 fr. ont été reportés a nouveau.

Le rapport du conseil mentionne que les résultats favorables de l'exercice écoulé sont dus en grande partie au développement de la production et à l'amélioration des prix de revient. Les efforts que la société a effectués dans ce but, en perfectionnant l'outillage d'exploitation, ont donc été pleinement récompensés.

La production de l'exercice 1923 se répartit comme suit, par division : Rouina, 101.725 tonnes ; Breira, 87.795 tonnes ; Philippeville, 59.505 tonnes, soit un total de 219.325 tonnes contre 159.895 tonnes pour l'exercice précédent.

D'autre part, la mise en service des nouvelles installations a accru la capacité de production en suppléant partiellement au manque de main-d'œuvre, ce qui a contribué à l'abaissement des prix de revient.

La situation du marché des minerais de fer, après avoir marqué des tendances favorables au début de 1923. sous l'influence de l'occupation de la Ruhr, subit ensuite une période de agression Celle-ci fut causée par l'inactivité de la sidérurgie anglaise, du fait de la hausse de la livre sterling et de la concurrence des fontes françaises et belges. Les ventes en souffrent : le bénéfice réalisé en fin d'exercice n'est donc pas attribuable à des circonstances commerciales particulièrement favorables.

Le rapport ajoute que les importants amortissements effectués vont donner à la société le moyen de poursuivre l'amélioration de l'outillage et notamment, au siège de Rouina, d'achever l'installation d'une usine d'agglomération de minerais, capable de traiter annuellement 60.000 tonnes.

MM. Émile Bonehill, Émile Urbain et Georges Walton ont été réélus administrateurs.

#### INGÉNIEURS NOMINATIONS

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 juin 1924)*

M J. Martin (Saint-Étienne, 1904) a été nommé ingénieur de la division de Mouzaïa de la Société des mines de Rouina.

---

Société des mines de fer de Rouina  
Assemblée générale du 5 juin 1924  
*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 10 juillet 1924)*

#### Résumé du rapport

Les progrès très sensibles qui se sont manifestés dans la marche de l'exploitation se traduisent par un bénéfice net de 5.445.835 fr. 65, déduction faite de tous frais généraux, des charges financières et des dépenses consacrées aux travaux préparatoires. Ces résultats favorables sont dus à un ensemble de circonstances parmi lesquelles le développement de la production et l'amélioration des prix de revient tiennent les premières places. Les efforts faits dans ce but, en perfectionnant l'outillage d'exploitation, ont été couronnés de succès.

L'accroissement de la production, pendant les trois dernières années, a été le suivant :

1921, 151.340 tonnes ; 1922, 159.895 tonnes ; 1923, 249.325 tonnes.

Les trois divisions interviennent dans ce dernier chiffre comme suit (tonnes) :

Rouina	101.725
Breira	87.795
Philippeville	59.802
Total	<u>249.325</u>

Un autre facteur favorable a exercé une action heureuse sur les résultats du dernier exercice : c'est la mise en service des nouvelles installations dont le programme a été exposé dans les rapports précédents. Elles ont permis une capacité de production plus grande, et ont fourni les moyens de suppléer partiellement au manque de main-d'œuvre qui se fait sentir dans toutes les industries. Elles ont également amené un abaissement des prix de revient.

La situation du marché des minerais de fer, après avoir marqué des tendances favorables au début de l'an dernier, sous l'influence de l'occupation de la Ruhr, a subi ensuite une période de dépression due à l'inactivité où fut contrainte la sidérurgie anglaise par la concurrence des fontes belges et françaises, que facilitait le cours sans cesse croissant de la livre sterling. Les ventes en ont souffert ; et il en résulte que le bénéfice réalisé au cours de l'exercice passé n'est pas attribuable à des circonstances commerciales particulièrement favorables. Le rétablissement de l'équilibre des changes rendra son activité normale à l'industrie métallurgique anglaise, et permettra de développer encore la production.

Au siège de Rouina, une usine d'agglomération des minerais menus, capable de traiter 60.000 tonnes annuellement est en cours de construction.

Les travaux de préparation et de reconnaissance ont continué à se développer favorablement. La division de Breira, en particulier, a vu ses ressources s'accroître considérablement par les résultats du creusement d'un grand travers-bancs inférieur, qui a recoupé le filon de Béni-Akil à 100 mètres en dessous de la limite inférieure de la zone connue, et a constaté à ce nouvel étage une puissance supérieure à celle de la tranche en exploitation. Cette galerie débouche à flanc de coteau ; elle servira à l'évacuation naturelle des eaux et au roulage des produits abattus.

Le bénéfice permet de distribuer un dividende de 12 %, soit 30 fr. par action.

L'assemblée procède à la réélection de MM. E. Bonehill, É[mile] Urbain et G. Walton comme administrateurs.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
S.A. belge au capital de 15 MF.  
Siège social : Bruxelles, 21, r. de l'Association  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 231-233*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Idem 1922-1923, sauf changement d'adresse de COTTAVOZ, désormais domicilié rue du Ranelagh, Paris.

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES

Idem 1922-1923, sauf de BLARER remplacé par Jean MAUGUE, 34, rue Saint-Guillaume, Paris.

---

#### Mines de fer de Rouina (*La Journée industrielle*, 30 mai 1925)

Bruxelles, 28 mai. — L'assemblée ordinaire tenue aujourd'hui a approuvé les comptes de l'exercice 1924 que nous avons publiés et se soldant par un bénéfice net de 6.290.774 fr., formant avec le report antérieur un disponible de 6.316.671 fr. Elle a fixé le dividende à 33 fr. brut par action.

MM. Marius Cottavoz et François Urruty ont été réélus administrateurs.

---

#### Société des mines de fer de Rouina

---

Assemblée générale du 28 mai 1925  
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 juin 1925)

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan arrêté au 31 décembre dernier et notre rapport sur l'exercice 1923.

L'activité de nos exploitations a continué à se développer favorablement, et nous avons pu, grâce à l'outillage dont nos mines ont été dotées, surmonter les difficultés créées par le manque de main-d'œuvre qui s'est fait sentir en Algérie d'une façon très aiguë.

Les résultats de l'exercice écoulé marquent un nouveau progrès, les bénéfices passant à 6.290.774 fr. 74. Ce produit, joint à l'écart très satisfaisant que notre bilan fait ressortir entre l'actif réalisable et le passif exigible, nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende de 14 %, soit 35 fr. par action.

La production de nos mines en 1924 a été la suivante (tonnes) :

Division de Rouina	127.784
Division de Breira	70.531
Division de Philippeville	54.351
Ensemble	<u>252.666</u>

La vente de ce tonnage a été facilement réalisée, et nous avons, en fin d'année conclu des marchés engageant déjà avantageusement une partie de la production de l'exercice en cours. Nous avons donc pu, grâce à cette circonstance heureuse, échapper jusqu'ici aux conséquences de la crise industrielle qui sévit actuellement.

L'exécution de notre programme d'installations nouvelles s'est poursuivie activement par nos propres moyens financiers, sans entamer sensiblement les disponibilités de notre trésorerie. Nous avons notamment construit l'usine d'agglomération de Rouina, dont la mise en service, retardée par le manque de parole de certains fournisseurs de matériel, aura lieu à très bref délai.

Deux pelles électriques ont été achetées pour effectuer mécaniquement le déblaiement des chantiers à ciel ouvert en remplacement d'une main-d'œuvre importante. Ces engins ont été mis en service au début de cette année.

Nous avons achevé l'installation d'appareils producteurs d'oxygène liquide ; ceux-ci permettent la fabrication sur place de tous les explosifs nécessaires à la division de Rouina à un prix sensiblement plus réduit que ceux des explosifs ordinaires employés jusqu'ici. Cette installation fonctionne la nuit et utilise la force motrice disponible à la noire usine hydroélectrique de Kherba.

Nous nous sommes rendus adjudicataires d'importantes coupes de forêts, au voisinage de nos mines de Breira, et avons construit une route de 6 kilomètres par laquelle les produits de cette exploitation forestière sont amenés à pied d'œuvre. Les besoins de la mine en bois de soutènement et ceux de la centrale de force motrice en combustible sont ainsi assurés, dans des conditions très avantageuses, pour de nombreuses années.

Nous avons poursuivi la préparation de l'étage 200 du filon de Béni-Akil, comprenant notamment les aménagements du travers-banc de 600 mètres destiné à l'épuisement des eaux par écoulement naturel à flanc de coteau et à la sortie des produits, le creusement du puits de la cote 358 (niveau inférieur de l'exploitation actuelle) à la cote 260, un plan. Incliné avec treuil d'extraction électrique et trémies, deux locomotives à huile lourde, etc.

Enfin, nous avons équipé et mis en exploitation le gisement de Bou-Rached, situé à 10 kilomètres de la mine de Rouina, et dont les produits sont envoyés en gare à l'aide de quatre camions automobiles de 5 tonnes.

D'autre part, votre conseil, se préoccupant toujours de l'avenir de notre Société, a pris une option sur une mine dont le gisement très intéressant a été mis sérieusement à l'étude.

.....  
Nous avons le vif regret de vous faire part de la mort de notre directeur général honoraire, M. Henri de Franclieu, décédé à Alger quelques mois après avoir pris sa retraite des fonctions de directeur général effectif de nos mines, qu'il avait remplies pendant seize ans avec une activité, une compétence et une probité exemplaires.

Nous tenons à rendre hommage au concours éclairé et dévoué que nous prêtent le secrétaire général, le directeur général de nos mines, nos directeurs divisionnaires et le personnel placé sous leurs ordres.

Nous vous demandons de nous donner, ainsi qu'à MM. les commissaires, décharge de notre gestion, conformément aux prescriptions de la loi.

Vous aurez à procéder à la nomination de deux administrateurs et d'un commissaire en remplacement de MM. Marius Cottavoz, François Urruty et Robert Paridant, sortants en vertu du tour de rôle établi, et rééligibles.

Les administrateurs :  
MM. Raymond BUURMANS, président ;  
Henri LIPPENS, vice-président ;  
Emile BONEHILL, administrateur ;  
Marius COTTAVOZ, —  
Émile URBAIN, —  
François URRUTY —  
George WALTON —.

---

Société des mines de fer de Rouina

---

Assemblée générale du 28 mai 1925  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juillet 1925)

.....  
Discussion. — Répondant à un actionnaire. M. [Léon] Falleur [secrétaire général] donne les renseignements suivants sur les installations de briquetage des minerais fins qui doivent être mis en service incessamment.

On sait que le briquetage consiste à passer le minerai dans des fours, après une compression préalable, éliminant certaines matières inertes : l'humidité de carrière, l'eau combinée, l'acide carbonique, et d'autres éléments qui s'éliminent par le traitement : il en résulte de ce fait un enrichissement assez sensible, la teneur du minerai dépassant 60 % avec élimination du soufre et de l'arsenic, circonstance qui augmente la valeur du minerai, lequel est très apprécié. Il possède en effet des qualités très précieuses, car il est extrêmement poreux ; il se produit du reste par l'agglomération un commencement de réduction qui amorce le travail du haut fourneau et produit par conséquent une économie de combustible. Les essais faits à Seraing sur un haut-fourneau consommant exclusivement du minerai briqueté montrent que la consommation de coke diminue de 25 à 30 % par rapport à la consommation dans l'emploi du minerai ordinaire, tandis que la production du haut-fourneau augmente dans les mêmes proportions. Ces briquettes se vendent plus cher que les meilleurs minerais et au lieu d'avoir des fines, presque inévitables, connue résidu de fabrication, on aura un minerai riche qui sera vendu dans des conditions très rémunératrices.

Cette usine, qui produira 200 tonnes par jour, est construite suivant toutes les règles de l'art et suivant les conceptions les plus judicieuses ; le premier des deux fours sera mis en service à partir du début de juillet afin de permettre un réglage convenable, le second four suivra quelques semaines après.

Il n'est pas inutile de signaler que l'usine en question a été construite en collaboration avec la Société « John Cockerill ». qui continue à prêter son concours pour la construction, la mise en marche et la première année de travail. On peut penser qu'il n'y a aucune crainte à avoir au sujet du fonctionnement de cette usine, faite suivant un procédé qui a fait ses preuves ailleurs, en France et à Seraing, où l'on a obtenu des résultats répondant aux espérances.

---

Concessions

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1925)

Par décret en date du 17 juillet, il est fait concession à la Société des mines de fer de Rouina des mines de fer comprises dans les limites des communes de plein exercice de Rouina et mixte de Braz, arrondissement de Miliana, département d'Alger. Cette concession, qui prendra le nom de concession de Rouina, a une étendue superficielle de 5.041 hectares.

La société des mines de fer de Rouina est autorisée à réunir la concession actuelle et les concessions de mines de fer de Filfila, du Fendek et d'Aïn-ben-Merouan (département de Constantine).

---

Société des mines de fer de Rouina  
Assemblée générale du 27 mai  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1926)

Le rapport mentionne que la production de 1925, malgré la crise de main-d'œuvre, a atteint le chiffre de 243.996 tonnes, laissant un bénéfice net de 6 millions 665.787 fr. 63, qui permet de distribuer un dividende de 14 % aux actions.

Ce résultat fait honneur à M. H. Blanc, directeur général, et à ses ingénieurs, ainsi qu'à M. Léon Falleur, le secrétaire général, qui a organisé un service commercial de premier ordre.

Nous signalerons la mise au point définitive à Rouina du procédé de briquetage pour l'utilisation des minerais menus. Cette importante installation qui figure à l'effectif pour 3 millions 257.536 francs a été mise en marche en juillet 1926 et fonctionne parfaitement. Elle a fourni, pendant ces quelques mois du dernier exercice, 22.336 tonnes de briquettes.

La crise de main-d'œuvre qui affecte plus spécialement les mines de fer algériennes, a été conjurée dans une certaine mesure à Rouina par l'extension donnée aux installations mécaniques. Le rapport ajoute :

« Dans le même ordre d'idées, nous avons étudié les moyens de nous libérer des exigences grandissantes des dockers, que nous employons en assez grand nombre à notre quai d'embarquement d'Alger, et nous avons élaboré un projet de manutention mécanique permettant d'effectuer la mise en parc des minerais et le chargement des navires à l'aide d'engins puissants et rapides. Ce projet est actuellement en voie de réalisation.

Votre conseil d'administration poursuit ainsi sa politique de progrès et de développement dans tous les domaines où elle peut s'exercer, ne négligeant aucun effort tendant à moderniser l'outillage de nos mines afin d'augmenter le rendement de nos exploitations et de diminuer les prix de revient.

Dans nos différentes divisions, les chantiers préparatoires et productifs se sont développés d'une manière satisfaisante et la situation reste entièrement favorable au point de vue des ressources de nos gisements.

Nous vous avons signalé, dans notre rapport de l'an dernier, que nous avons pris une option sur une mine dans laquelle nous espérons obtenir, par des travaux de recherches appropriés, la confirmation des indices très encourageants de minéralisation que les affleurements faisaient apparaître.

Les résultats de nos reconnaissances par galeries et sondages n'ayant pas répondu à notre attente, nous avons abandonné l'étude de ce domaine minier : c'est pourquoi vous voyez figurer dans le projet de répartition soumis à votre approbation un amortissement de 574.600 francs au chapitre Études minières, dont le compte subsistera à notre actif pour une somme de 100.000 francs, représentant la valeur du matériel récupérable. »

Au cours de l'assemblée, l'un des actionnaires a remercié le conseil d'administration des résultats obtenus et de l'avenir qui s'ouvre à Rouina.

L'assemblée ordinaire de cette société s'est tenue à Bruxelles, le 27 mai dernier, sous la présidence de M. Buurmans, président du conseil d'administration. 8.457 actions avaient été déposées.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro du 12 mai, les comptes de l'exercice 1925 se sont soldés par un bénéfice net de 6.665.787 fr. 83 contre 6.280.774 fr. 74 précédemment. Le solde créditeur atteint 6.728.990 au lieu de 6.316.671 fr. 73 en 1924. Ces résultats permettent de distribuer un dividende de 35 fr., qui sera mis en paiement à partir du 30 juin prochain.

Le compte de profits et pertes se compare comme ci-dessous avec celui de l'exercice précédent :

	1924	1925
Débit		
Bénéfice total	<u>6.316.671 73</u>	<u>6.728.990 11</u>
Crédit		
Report à nouveau	25.896 99	63.202 47
Bénéfice de l'exercice	6.316.671 73	6.665 787 63
	<u>6.316.671 73</u>	<u>6.728.990 10</u>

La répartition adoptée a été la suivante, comparée avec la précédente :

	1924	1925
Amortissements ordinaire	329.785 82	433.220 51
Redevances minières et prévisions fiscales	1.100.000 00	1.000 00
Réserve légale	243.049 45	220.759 83
Dividendes aux actions	1.100.000 00	2.100.000 00
Conseil d'administration et direction	996.984 86	1 065.201 56
Amortissements extraordinaires	1.513.649 13	1.874.600 00
Report à nouveau	63.202 47	34.208 15
	<u>6.316.681 72</u>	<u>6.728 900 00</u>

Au cours de l'exercice, les difficultés de main-d'œuvre ont entravé l'accroissement de production dont les mines de la société sont capables et l'exploitation en a souffert. Les tonnes extraites dans l'année se répartissent comme suit : Division de Rouina, 143.025 tonnes ; division de Breira, 61.989 tonnes ; division de Philippeville, 38.982 tonnes ; soit au total, 243.996 tonnes.

L'usine d'agglomération a produit 22.336 tonnes de briquettes.

Quoique le marché des minerais n'ait pas été des plus actifs, la Société a vendu sa production et, par contrats, a assuré le placement de ses minerais pendant le premier semestre 1926.

Le problème de la main-d'œuvre n'a pas perdu de son importance. Toute l'industrie minière de l'Afrique du Nord souffre de la crise provoquée par l'exode des indigènes

attirés en France par des salaires plus élevés. De plus, les exigences des dockers sont croissantes et le conseil s'attache de plus en plus à réaliser des installations mécaniques, soit aux mines, soit au port d'Alger, installations qui permettraient, non seulement de se passer d'une partie du personnel, mais encore d'obtenir un rendement plus intense. Le conseil ne néglige aucun effort tendant à améliorer, à moderniser l'outillage, ce qui permettra d'augmenter la production tout en amenant le prix de revient à un niveau inférieur. Le bilan, comparé avec le précédent, s'établit comme suit :

	1924	1925
ACTIF		
Division Rouina	6.837.262 18	7.312.596 62
Usine de Kherba	486.763 55	425.953 66
Usine d'agglomération	1.134.167 50	3.259.536 99
Service des embarquements	1 00	1 00
Divisions Breira et Beni-Akil	3.221.261 39	3.345.839 31
Division Philippeville	2.934.887 64	2.112.773 00
Installations en cours	216.763 39	760.964 49
Études minières	263.650 13	964.600 00
Mobiliers	61.375 61	55.485 25
Marchandises en magasin	1.528.659 44	1 683.214 69
Minerais en stock	1.093.712 00	1.192.540 00
Caisses	75.576 37	123.537 38
Cautionnements divers	59.103 00	48.643 00
Banquiers et débiteurs	8.271.272 80	8.073.200 75
Portefeuille	1.539.282 70	1.348.150 35
	<u>27.721.738 08</u>	<u>30.689.846 98</u>
PASSIF		
Capital	15.000.000 00	15.000.000 00
Réserve légale	1.036.190 67	1.279.240 12
Obligations	371.000 00	304.000 00
Bons de caisse	1.656.000 00	1.584.000 00
Salaires dus	148.166 70	223.798 20
Intérêt des obligations	3.920 84	4.954 16
Dividendes	97.043 00	113.447 50
Intérêts des bons de caisse	20.983 29	22.359 98
Redevances minières et provisions fiscales	265.969 24	549.190 75
Créditeurs divers	2.806.791 21	4.879.876 17

Report à nouveau	25.896 98	63.202 47
Bénéfice de l'exercice	6.290.774 74	6.665.757 63
	<u>27.721.738 68</u>	<u>30.689.846 98</u>

La situation financière de la société est satisfaisante. Les immobilisations qui sont ainsi que nous l'avons déjà indiqué, amorties directement, ne sont portés que pour 18.215.000 fr. au bilan ci-dessus et 15.907.000 fr. au bilan d'entrée de l'exercice 1920, établi après affectation des amortissements de l'exercice. Ils ont pour contrepartie 1.500.000 fr. de réserve légale, la dotation de 1925 étant comprise dans ce chiffre. Quant à l'actif disponible ou réalisable, il ressort au bilan au 31 décembre, à 12.474 fr. 77 alors que les créiteurs immédiats ne s'élèvent qu'à 5 millions 793.010 fr. 70 et l'ensemble des exigibilités, dette obligataire comprise, qu'à 7.081.010 fr. 70.

Ajoutons, pour terminer, que le mandat d'administrateur de M. Lippens, a été renouvelé par l'assemblée.

MINES DE FER DE ROUINA  
S.A. belge au capital de 15 MF.  
Siège social : Bruxelles, 21, r. de l'Association  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 231-233*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
et  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Idem 1924-1925.

#### RÉSULTATS DES DERNIERS EXERCICES

Ex.	Bénéf. (report compris)	Amort. + rés.	Divid.	Report à nouveau
1908	156.096	145.096	—	—
1909	273.490	218.759	—	55.731
1910	725.882	317.570	15 00	34.471
1911	894.466	425.404	17,5	22.914
1912	1.378.446	774.540	20 00	14.907
1913	1.635.329	434.421	20 00	313.782
1914-18	5.168.129	5.150.451	—	17.678
1919	2.403.840	1.483.791	20 00	8.434
1920	—	—	—	17.567
1921	3.079.253	1.243.102	20 00	7.181
1922	1.907.702	1.506.639	—	51.062

1923	5.496.898	2.049.383	30 00	25.896
1924	6.316.672	2.086.484	—	51.062
1925	6.728.990	2.529.580	35 00	34.208

Nouvelles diverses  
Mines de fer de Rouina (Algérie)  
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 30 mai 1927)

Les comptes de l'exercice 1926, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 2 juin, se soldent par un bénéfice de 1.658.382 fr., contre 6.665.787 fr. précédemment. Compte tenu du report de l'exercice précédent, le disponible s'élève à 1.692.590 fr. Une somme de 1.673.423 fr. sera affectée aux amortissements, et une somme de 19.167 fr. sera reportée à nouveau.

Le bilan au 31 décembre 1926 se présente comme suit :

A l'actif : immobilisé, division de Rouina, 8.230.680 fr.; usine de Kherba, 365.143 fr. ; usine d'agglomération, 3.388.035 fr. ; service des embarquements, 1 fr. ; division de Breira et Beni-Akil, 3.293.842 fr. ; division de Philippeville, 1.181.445 fr. ; installations en cours, 987.125 fr. ; mobiliers, 29.421 fr. ; disponible et à réaliser, 11.322.719 fr.

Au passif : envers la société, 16.500.000 francs ; exigible à long terme, 1.762.500 fr. ; exigible à court terme, 8.843.322 fr. ; profits et pertes, 1.692.590 fr.

NÉCROLOGIE  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juin 1927)

Nous avons appris avec peine le décès, après une longue et douloureuse maladie, de M. Jean Martin (Saint-Étienne, 1904), directeur des Mines de fer de Rouina (Algérie).

Mines de fer de Rouina (Algérie)  
(*La Journée industrielle*, 4 juin 1927)

Bruxelles, 2 juin. — Réunis aujourd'hui en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Raymond Buurmans, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1926, analysés dans notre numéro du 20 mai dernier. Le solde disponible, ressortant à 1.692.590 fr., a reçu l'affectation suivante : amortissements, 1.678.423 fr. ; report à nouveau, 19.167 francs.

Société des mines de fer de Rouina  
Assemblée générale du 2 juin  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juillet 1927)

Les résultats financiers de l'exploitation, sensiblement moins favorables que ceux des années précédentes, font apparaître un bénéfice net de fr. 1.658.382,77. Ils ont été très lourdement influencés par les conséquences de la grève des mineurs anglais qui éclata

en mai et se prolongea jusqu'à la fin de l'année. Pendant cette période d'arrêt de la métallurgie britannique, la société se trouva privée de son principal débouché ; l'exécution des contrats en cours fut suspendue et la situation s'aggrava de difficultés, d'affrètements, l'afflux des charbons américains vers l'Angleterre ayant attiré sur ce trafic tous les navires disponibles. Nos livraisons de minerais se trouvèrent ainsi paralysées, et nos exploitations furent contraintes d'accumuler des stocks qui atteignaient en fin d'année un tonnage considérable. Cette situation explique non seulement la diminution des bénéfices accusés au bilan, par rapport aux exercices précédents, mais aussi l'affaiblissement de notre trésorerie.

Dans de telles circonstances, votre conseil d'administration, fidèle à la politique de prudence qu'il a toujours suivie et estimant qu'il y a lieu de rendre à la situation financière de la société l'aisance dont elle jouissait avant la crise résultant de la grève des mineurs anglais, vous propose de consacrer aux amortissements le bénéfice de l'exercice 1926.

Nos mines ont produit l'an dernier (tonnes) :

Division de Rouina	152.818
Division de Breira	65.417
Division de Philippeville	25.843
Total	<u>244.078</u>

L'usine d'agglomération de Rouina a fabriqué 36.077 tonnes de briquettes et notre filiale, la Société des mines de fer de Miliana, a extrait 30.229 tonnes de minerai.

Pendant la même période, nos embarquements n'ont été que de 159.111 tonnes, et ceux de la Société de Miliana de [???].052 tonnes.

À l'heure actuelle, la reprise du travail dans la métallurgie anglaise a rendu à nos exportations leur activité normale, et l'écoulement de nos stocks s'effectue dans toute la mesure permise par nos moyens de transport et d'embarquement. Ceux-ci sont momentanément très gênés par le retard qu'apporte le constructeur de notre nouvelle installation de manutention mécanique, en cours de montage sur notre quai d'Alger, dans l'exécution de son entreprise. La mise en service prochaine de cette installation améliorera notre trafic d'une manière très sensible, en augmentant la rapidité des opérations et en abaissant leur prix de revient.

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs, notre secrétaire général, le directeur général de nos mines, nos directeurs divisionnaires et le personnel d'Algérie et de Belgique placé sous leurs ordres, du concours dévoué et éclairé qu'ils ont continué à nous prêter.

Nous vous proposons de répartir comme suit le bénéfice de l'exercice 1926 :

Report de l'exercice antérieur	31.208,15
Bénéfice net	1.058.382,77
Total	<u>1.692.590,92</u>
Amortissements	
Sur Immobilisations Rouina :	180.680,37
Sur wagons :	50.000,00
Sur usine d'agglomération :	588.035,53

Sur Immobilisations Breira :	293.842,39	
Sur Immobilisations Philippeville :	531.445,20	
Sur Mobilier :	29.420,20	1.673.423.69
Reste pour report à nouveau		19.107,23

NÉCROLOGIE  
Henri Lippens  
(*Les Annales coloniales*, 3 mars 1928)

Nous avons le très vif regret d'apprendre le décès, hier à son domicile, 90, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes, de notre ami M. Henri Lippens, ingénieur des Arts et Manufactures, administrateur de nombreuses sociétés industrielles et coloniales [vice-président des Mines de fer de Rouina, probablement à la suite du rachat des Mines de fer de Miliana, dont il était fondateur.].

M. H. Lippens, qui avait eu autrefois d'importants intérêts en Russie [Pétroles de Sambor (Pologne) ?] et maintenant en Roumanie [allusion probable à la Roumano-belge de Pétrole], rendait de signalés services à l'influence française dans ces deux pays.

Nous nous inclinons respectueusement devant la douleur de sa famille, à laquelle nous adressons nos condoléances attristées.

Les obsèques auront lieu mardi matin, à 10 h. 30 à l'église de Bois-Colombes. On se réunira à 10 heures à la maison mortuaire.

Mines de fer de Rouina (Algérie)  
(*La Journée industrielle*, 2 juin 1928)

L'assemblée ordinaire s'est tenue le 31 mai, au siège social, à Bruxelles. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1927 que nous avons analysés dans notre numéro du 17 mai. Le bénéfice disponible de 2.252.628 fr. a reçu l'affectation suivante: amortissements, 2.179.617 fr. ; report à nouveau, 73.011 fr.

Le mandat d'administrateur de M. Buurmans a été renouvelé.

MINES DE FER DE ROUINA  
(*Le Rappel*, 3 juin 1928)

Après avoir connu une période prospère et très favorable, cette société traverse maintenant une période assez peu satisfaisante ayant nécessité la suppression de tout dividende aux actions. Si la dévalorisation du franc l'avait largement favorisée à un moment donné, la grève des charbonnages anglais, en supprimant ses principaux débouchés, l'a mise dans une fâcheuse posture et, malgré tous les efforts faits depuis, elle n'est pas encore parvenue à reprendre le dessus.

Pour l'exercice 1927, il a été réalisé un bénéfice de 2.252.628 francs, mais il sera consacré presque totalement aux amortissements.

De ce fait, les actionnaires devront encore attendre pour voir se rouvrir l'ère des répartitions.

Les actions qui se traitent sur le marché officiel au comptant, valeurs étrangères — la société étant belge — se tiennent à 560 francs.

Étant donné les circonstances et l'absence persistante de toute répartition, elles sont tout à la fois [bien] payées et peu intéressantes pour le moment.

---

Société des mines de fer de Rouina  
Assemblée générale du 31 mai  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1928)

Résumé du rapport du conseil d'administration

L'exercice 1927 a été, comme les précédents, affecté par les conséquences du manque de main-d'œuvre dont souffrent toutes les exploitations algériennes.

De plus, nous avons souffert dans notre division principale de Rouina, de l'encombrement de mirerai résultant du retard dans la mise en service de la nouvelle installation de manutention mécanique au port d'Alger. Le chiffre de l'extraction a été, pour ces raisons, très inférieur à celui que nos ressources et notre outillage permettraient d'obtenir dans des conditions normales. Ces entraves ont eu une répercussion inévitable sur les prix de revient, dont l'amélioration est subordonnée à la marche ascendante de la production. Ce problème si important de la main-d'œuvre indigène met en jeu l'avenir de l'industrie minière nord-africaine et l'on doit espérer que les autorités compétentes, à la suite des démarches très actives qui sont faites auprès d'elles, prendront les mesures nécessaires pour empêcher les travailleurs arabes de désertir leur pays.

Les résultats du dernier exercice ont souffert également des dégâts causés par les inondations qui ont ravagé l'Algérie. Bien que nos installations aient été épargnées, nos chantiers à ciel ouvert ont subi des dommages qui ont entravé la production, et qui sont aujourd'hui entièrement réparés.

Nos mines ont produit en 1927 (tonnes) :

Division de Rouina	123.250
Division de Breira	72.332
Division de Philippeville	23.513
Total	<u>219.095</u>

Notre filiale, la Société des mines de fer de Miliana, a produit 40.948 tonnes.

Malgré les difficultés de main-d'œuvre que nous vous avons signalées, nos efforts portant sur les travaux d'avenir ont été intensifiés : le cube des recouvrements stériles enlevé par nos pelles électriques a été considérablement augmenté et nos travaux de reconnaissances ont continué à se développer favorablement.

Notre organisme de prospection a poursuivi son activité, en vue de compléter l'étude de nos concessions d'Algérie et d'étendre l'horizon de nos travaux productifs. Nous n'avons pas négligé non plus le souci d'accroître le domaine minier de la société et nous avons, dans ce but, provoqué la création d'un Syndicat d'études minières du Maroc, dont nous nous sommes assuré la direction par la participation prépondérante que nous y avons prise en association avec différentes personnalités dont le concours nous a paru utile. Nous n'avons pas cru devoir laisser à la société toute la charge du capital à engager dans cette nouvelle branche de notre activité, en raison des risques inhérents à toute entreprise de prospection.

Le renouvellement de l'outillage courant a été poursuivi : installation d'une station de pompage de 1.600 m<sup>3</sup>/heure à Rouina, renforcement du matériel roulant et de traction affecté aux pelles électriques et à vapeur ; construction d'un 9<sup>e</sup> four de grillage des carbonates à Breira ; à Miliana un moteur Diesel de 200 CV actionnant directement un compresseur va permettre de développer le service mécanique ; mise au point des installations de manutention mécaniques au port d'Alger, etc.

Au point de vue commercial, l'année 1927 a été une période de calme pour le marché des minerais de fer hématites. Toutefois, en fin d'année, un raffermissement du marché a commencé à se manifester sous l'influence de la grève des mineurs suédois. Ce conflit, qui intéresse une production annuelle de 7.000.000 de tonnes, a créé une demande active qui compense la faible consommation des usines du Royaume-Uni. Cette fermeté du marché s'est encore accentuée depuis le début de 1928 et a permis de conclure des ventes qui assurèrent le déplacement de toute la production jusqu'à la fin de cette année à des prix rémunérateurs.

Après un hommage rendu à la mémoire de M. [Henri] Lippens, vice-président, décédé en mars 1928 — comme nous avons eu le regret de l'annoncer dans *L'Écho des mines* —, le rapport exprime ses remerciements aux directeurs, ingénieurs et ouvriers qui participent activement à la vie de la société.

Le bénéfice net, qui s'est élevé à 2.252.629 francs, y compris le report de 19.167 fr., a été entièrement affecté à divers postes d'amortissement.

---

#### MINES DE FER DE ROUINA (Cote de la Bourse et de la banque, 6 juillet 1928)

À l'assemblée ordinaire du 31 mai, les actionnaires de la Société des mines de fer de Rouina (Algérie) ont approuvé les comptes de l'exercice 1927, se soldant par un crédit de f.b. 2.233.401 au lieu de f.b. 1.058.382 pour l'exercice précédent. Reports antérieurs compris, le solde disponible est de f.b. 2.252.029 au lieu de f.b. 1 million 692.591. La répartition votée ne comporte pas, de même que l'an dernier, de distribution de dividende. Les bénéfices nets ont été passés en amortissements à raison de f.b. 741.239 pour les immobilisations Rouina ; f.b. 694.536 pour l'usine d'agglomération ; f.b. 140.905 pour les immobilisations Beira ; f.b. 379.929 pour les immobilisations Philippeville ; f.b. 19.717 sur Études Minières ; f.b. 198.383 sur dépenses et f.b. 4.908 sur mobilier. Il est reporté à nouveau f.b. 73.011.

Le rapport du conseil d'administration donne, au sujet de la marche industrielle de l'affaire, les renseignements suivants :

L'exercice 1927 a été, comme les précédents, affecté par les conséquences du manque de main-d'œuvre dont souffrent toutes les exploitations algériennes. De plus, la société a souffert, dans la division principale de Rouina, de l'encombrement de minerai résultant du retard dans la mise en service de la nouvelle installation de manutention mécanique au port d'Alger. Le chiffre de l'extraction a été, pour ces raisons, très inférieur à celui que les ressources et l'outillage permettraient d'obtenir dans des conditions normales. Ces entraves ont eu une répercussion inévitable sur les prix de revient, dont l'amélioration est subordonnée à la marche ascendante de la production. Ce problème si important de la main-d'œuvre indigène met en jeu l'avenir de l'industrie minière nord-africaine et l'on doit espérer que les autorités compétentes, à la suite des démarches très actives qui sont faites auprès d'elles, prendront les mesures nécessaires pour empêcher les travailleurs arabes de désertir leur pays.

Les résultats du dernier exercice ont souffert également des dégâts causés par les inondations qui ont ravagé l'Algérie. Bien que les installations aient été épargnées, les

chantiers à ciel ouvert ont subi des dommages qui ont entravé la production, et qui sont aujourd'hui entièrement réparés.

Les mines ont produit (tonnes) :

	1926	1927
Division de Rouina	152.818	123.250
Division de Breira	65.417	72.332
Division de Philippeville	25.843	25.513i
Total	<u>244.078</u>	<u>219.090</u>

La société a procédé, au cours de 1927, à la mise en œuvre de certaines installations dont l'achèvement se poursuit actuellement. C'est ainsi qu'à la division de Rouina, une station de pompage capable de débiter 1.600 mètres cubes à l'heure a été installée pour permettre l'ouverture et l'assèchement d'une nouvelle tranche de 14 mètres de hauteur dans l'amas de Mermet exploité à ciel ouvert. Le matériel roulant et de traction affecté au service des pelles électriques et à vapeur a été renforcé.

À la division de Breira, on a construit un neuvième four de grillage des carbonates et commencé la construction d'une annexe à la centrale de force motrice, qui sera dotée d'un nouveau moteur à gaz pauvre de 120 C.V. destiné principalement à actionner la ventilation des fours à calciner, actuellement en voie de réalisation.

À la mine de Miliana, le service de perforation mécanique sera prochainement augmenté par l'installation d'une nouvelle unité de 200 C.V., composée d'un moteur Diesel actionnant directement un compresseur. Le montage de ces machines est en cours.

L'exécution du programme, qui aura pour effet de doter la Société des mines de fer de Rouina d'un outillage et d'une organisation de nature à assurer son avenir d'une façon définitive, nécessitera certaines immobilisations sur lesquelles le conseil aura à revenir.

Au point de vue commercial, l'année 1927 a été une période de calme pour le marché des minerais de fer hématites. Toutefois, en fin d'année, un raffermissement du marché a commencé à se manifester sous l'influence de la grève des mineurs suédois. Ce conflit, qui intéresse une production de 7 millions de tonnes, a créé une demande active qui compense la faible consommation des usines du Royaume-Uni. Cette fermeté du marché s'est encore accentuée depuis le début de 1928.

Au 31 décembre, les bilans pour les deux exercices se comparent ainsi :

	1926	1927
ACTIF		
Division Rouina		
Concessions, terrains, études minières, bâtiments, chemins de fer, matériel	6.900.000 00	8.000.000 00
Augmentations de l'année	1.280.080 37	741.239 66
Wagons	50.000 00	Mémoire
Usine de Kherba :		
Montant au 31 décembre	365.143 55	304.333 55

Usine d'agglomération :		
Montant au 31 décembre	3.388.053 53	2.944.535 40
Service des embarquements :		
Matériel et installations	1 00	Mémoire
Divisions Béni-Akil et Breira :		
Concessions, terrains, bâtiments, câble, installations diverses, matériel	3.000.000 00	3.000.000 00
Augmentations de l'année	293.842 39	140.905 61
Division Philippeville :		
Concessions, terrains, bâtiments, câble, installations diverses, matériel	1.181.445 20	879.929 05
Installations ;		
À Alger	427.766 40	1.039.126 04
Aux Mines	559.358 86	391.211 63
Études minières		
Dépenses de l'année :	—	19.716 70
Dépenses à amortir :		
Dégâts par inondations	—	78.955 65
Travaux de Djahamama	—	119.427 75
Mobiliers :		
Montant moins amortissements, 330.168 fr. 69	1 00	1 00
Augmentations de l'année	29.420 20	4.907 75
Marchandises en magasin	2.466.815 20	2.378.586 56
Minerais en stocks	3 410.049 00	2.237.976 15
Caisses	106.747 89	105.550 02
Cautionnements divers	49.089 75	49.089 75
Banquiers et débiteurs divers	3.945.958 90	4.873.569 22
Portefeuille	1.344.058 35	1.174.136 00
	<u>28.798.413 59</u>	<u>28.933.197 55</u>
PASSIF		
Capital	15.000.000 00	15.000.000 00
Réserve légale	1.500.000 00	1.500.000 00
Obligations émises	234.000 00	160.000 00
Bons de caisse	1.528.500 00	1.518.500 00
Salaires dus	181.692 25	288.761 60
Intérêts des obligations	4.775 00	4.054 16
Dividendes	196.762 50	75.502 50
Intérêts des bons de caisse	24.634 33	22.605 .00
Redevances minières et prévisions fiscales	603.177 75	1.030.644 95

Créditeurs divers	7.832.280 64	6.235 500 43
Report à nouveau	34 203 15	19.167 23
Bénéfice de l'exercice	1.653.282 77	2.233.461 68
	28.798.413 59	28.033.197 55

À l'actif, les Disponibilités en caisse et en banques. les Débiteurs divers atteignent 4.479.000 fr., en légère augmentation, en face de 6.235.500 fr. de Créditeurs divers. Les Marchandises et minerais en stock sont portés pour 4.666.000 fr. et le Portefeuille pour 1.174.136 fr., tandis qu'au Passif, diverses exigibilités sont comptées pour 1.360.000 fr. La trésorerie, sans être très à l'aise, apparaît donc suffisante.

Le capital est resté fixé à 15 millions et les obligations sont réduites à un moult infime. Seuls, les bons de caisse figurent pour une somme importante, 1.518.500 fr.

M. R. Buurmans est réélu administrateur. L'assemblée ratifie la nomination de M. Jean Mauge.

Mines de fer de Rouina  
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 juillet 1928)

.....  
 Nous avons la profonde tristesse de vous faire part de la perte que nous avons éprouvée dans la personne de notre regretté vice-président, M. Henri Lippens. décédé le 9 mars 1928. M. Lippens, par ses belles qualités d'esprit et de cœur, jointes à la haute conscience qu'il avait de ses devoirs, s'était acquis des titres tout spéciaux à notre affectueuse reconnaissance. Vous vous associerez certainement à nous dans l'hommage ému que nous adressons à sa mémoire.

Mines de fer de Rouina  
(*Le Journal des finances*, 31 août et 2 septembre 1928)

La Société des mines de fer de Rouina exploite en Algérie, depuis 1907, un gisement de minerai de fer situé à Nerdaia dans le département d'Alger, d'une superficie de 786 hectares. Outre la concession, les apports comprenaient des installations, un chemin de fer sur route d'une longueur de 5 kilomètres, reliant la mine à la gare de Rouina et un emplacement dans le port d'Alger pour l'embarquement ; ces apports ont été rémunérés par la remise de 20.000 actions de 250 francs formant un capital initial de 5 millions. La société est de nationalité belge ; son siège social est à Bruxelles, et les actions se traitent sur cette place, ainsi qu'à Paris, parmi les valeurs étrangères du Parquet. Tous les chiffres que nous citerons représentent donc des francs belges.

Au domaine primitif, la société a ajouté 43 hectares dépendant de la minière de Breira et 4.447 hectares appartenant à celle de Beni-Akil acquis en 1910. En 1912, trois nouvelles concessions, s'étendant sur 3.125 hectares, furent ajoutées, celles d'Aïn-Ben-Mérouane, Fendeck et Filfilah. Cette extension nécessita, en 1912, une augmentation de capital à 8.750.000 francs ; puis, en 1920, la remise en état de l'exploitation amena la Compagnie à le porter à 15 millions, en 60.000 actions de 250 francs. Il n'existe pas de parts de fondateur. Par contre, au passif du dernier bilan se trouvent 160.000 francs de dette obligataire, reste d'un emprunt de 1 million émis en 1909 et qui sera complètement amorti en 1929.

La mine de Rouina, d'après les travaux de recherches, semble riche. Celles de Breira et de Beni-Akil, situées sur le bord de la mer, sont également importantes ; l'exploitation a lieu à ciel ouvert, ce qui réduit considérablement les frais ; un câble a été établi reliant les mines à la mer qui se trouve à 9 kilomètres. À Beni-Akil des fours à calciner les carbonates de fer ont été installés.

En 1913, les Mines de Rouina pouvaient répartir un dividende de 20 francs. Après l'interruption provoquée par la guerre, la Société put reprendre l'ère des dividendes en 1917 par une répartition de 20 francs ; malgré les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre et la situation instable du marché des minerais, la production augmente d'année en année ; les bénéfices s'élevèrent à 3.501.543 francs en 1920, 3.079.254 francs en 1921, et après une année 1922 qui fut médiocre, purent atteindre 6.665.785 francs en 1925 ; le dividende put être porté à 30, puis à 35 francs belges.

Mais la grève charbonnière de 1926 en Grande-Bretagne eut une répercussion très défavorable sur les bénéfices de Rouina, les métallurgistes anglais ayant arrêté leurs achats ; les bénéfices atteignaient seulement 1.658.990 francs. L'exercice 1927 fut un peu plus favorable, avec un solde bénéficiaire de 2.223.618 francs. Toutefois, la Société n'a pas encore jugé utile de reprendre des dividendes. L'exercice a été, comme les précédents, affecté par les conséquences du manque de main-d'œuvre dont souffrent toutes les exploitations algériennes. De plus, la Société a particulièrement souffert, dans sa division principale de Rouina, de l'encombrement de minerai résultant du retard dans la mise en service de la nouvelle installation de manutention mécanique au port d'Alger. Le chiffre de l'extraction a été, par suite, très inférieur à ce que les ressources et l'outillage de la Société lui permettraient d'obtenir dans des conditions normales, et le prix de revient s'en est naturellement ressenti. Enfin, les résultats de 1927 ont souffert également des dégâts causés par les inondations qui ont ravagé l'Algérie ; bien que les installations de la Société aient été épargnées, ses chantiers à ciel ouvert ont subi des dommages qui ont entravé la production, mais qui sont aujourd'hui entièrement réparés.

Les trois divisions de Rouina, de Breira et de Philippeville ont produit 249.095 tonnes de minerai (contre 244.078 en 1926, 243.996 en 1925, 252.666 en 1924, 249.335 en 1923 et 159.895 en 1922). La filiale, Société des mines de fer de Miliana, a produit, en outre, 40.948 tonnes (contre 30.220 précédemment).

Le rapport du conseil d'administration fait valoir que la consolidation de la trésorerie et le perfectionnement des moyens de production doivent passer à présent au premier rang des préoccupations de la société.

On ne peut qu'approuver cette prudence. Au bilan, le passif exigible s'élève, en effet, à plus de 11 millions en face de 4.500.000 francs d'actif liquide, de 1.174.136 francs de titres en portefeuille, et de 4.600.000 francs de stocks. La situation de trésorerie est donc assez étroite.

Mais il est vraisemblable que la Société, sortie d'une crise passagère, pourra reprendre l'année prochaine ses répartitions, en les limitant au début, par prudence, au niveau de celle de 1925. 35 francs par action ne représentent que 2.100.000 francs pour la société, le tiers des bénéfices moyens annuels de 1923 à 1926 ; le cours de l'action, à 680 francs belges, ou 511 francs français, escompte du reste cette amélioration future des bénéfices et la répartition de dividendes plus élevés, mais de façon assez modérée.

---

*Annuaire Desfossés*, 1929, p. 925-926 [saisi main] :

Mines de fer de Rouina

Conseil : R. Buurmans, E. Urbain, E. Bonehill, M. Cottavoz, H. Lippens, G. Walton, F. Urruty.

---

Valeurs locales  
Mines de fer de Rouina  
(*Annales africaines*, 1<sup>er</sup> avril 1929)

La société estime que la production de 1929 sera sensiblement plus élevée que celle de 1928 —qui s'est élevée à 278.508 t, — et que le marché, dont la situation s'est encore améliorée ces derniers temps, l'absorbera facilement. On sait que la reprise des dividendes — suspendus depuis 1926 — ne pourra encore avoir lieu cette année.

La société a eu à souffrir énormément du retard apporté à l'achèvement de l'appareil de manutention et d'embarquement du port d'Alger, et des difficultés de main-d'œuvre.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
(*Le Journal des débats*, 16 mai 1929)

Les comptes de l'exercice 1928, qui seront soumis à l'assemblée du 30 mai, font ressortir un bénéfice net de 2 millions 412.555 fr. contre 2.233.461, qui sera entièrement affecté aux amortissements.

---

Mines de fer de Rouina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1929)

Rapport du conseil d'administration

Cet exercice a laissé un bénéfice net de fr. 2.412.355 96, déduction faite de tous frais généraux et des dépenses engagées pour travaux préparatoires et de recherches destinés à accroître le champ d'activité de nos exploitations. Malgré cet excédent favorable du compte de profits et pertes, nous vous proposons de consacrer ce bénéfice aux amortissements. Notre conseil d'administration, soucieux de consolider la situation financière de la société, a jugé prudent d'affecter, cette année encore, le produit de l'exploitation au raffermisssement de notre trésorerie.

Ainsi que vous le constatez à la lecture du bilan, nos stocks de minerais se sont accrus d'une manière très sensible en fin d'exercice. Cette situation a été la conséquence du lock-out qui s'est produit dans la métallurgie allemande, et dont les effets se sont fait sentir sur nos livraisons du 1<sup>er</sup> novembre 1928 à fin février 1929. Actuellement, l'embarquement de nos minerais s'effectue d'une manière intensive, et nous comptons réaliser à bref délai l'écoulement de nos stocks grâce à la demande active qui existe sur le marché.

Nous vous avons signalé, dans nos précédents rapports, les difficultés que nous avait causées le retard apporté dans la mise en service de notre installation mécanique de stockage et d'embarquement au quai d'Alger, dont la mise au point ne nous donnait pas satisfaction. Des améliorations ont été apportées aux appareils, et un accord provisoire a été conclu avec le constructeur, qui s'est engagé à assurer forfaitairement toutes nos opérations de quai, en même temps qu'il achèvera le perfectionnement des appareils, tous nos droits aux dommages et intérêts à réclamer pour retard de livraison étant réservés. Cet arrangement est en vigueur actuellement et permettra de vérifier pratiquement, par une expérience prolongée, les qualités de rendement et de résistance garanties par le contrat, avant de prendre livraison du matériel.

Nos mines ont produit en 1928 (tonnes) :

Division de Rouina	135.884
Division de Breira	59.641
Division du Philippeville	35.458
Total	<u>230.983</u>

La mine de Miliana, filiale de notre société, a produit 46.995 tonnes.

Nos rapports précédents vous ont exposé l'influence profonde que le manque du main-d'œuvre exerçait sur la marche de nos exploitations. La gravité de ce problème a gardé toute son acuité; elle rend plus que jamais indispensable la recherche et l'application de tous les moyens mécaniques susceptibles de remplacer le travail manuel. De gros efforts ont été faits, avec succès, dans ce but, et seront poursuivis dans toute la mesure possible. Nous renouvelons encore le vœu du voir les autorités compétentes s'émouvoir de la situation critique dans laquelle l'exode persistant de la main-d'œuvre indigène place l'industrie minière de l'Afrique du Nord et prendre les mesures nécessaires pour écarter cette menace d'anémie qui pèse sur l'Algérie.

Nos travaux préparatoires se sont poursuivis d'une manière satisfaisante et les ressources de nos mines restent assez larges pour permettre une extraction très supérieure à celle qui a été réalisée l'an dernier, si le manque de bras ne nous limitait pas au régime actuel.

Dans tous nos sièges, nous avons poursuivi la construction de nouveaux logements pour le personnel européen et indigène.

À Rouina, nous avons mis en service un compresseur électrique de 150 CV, augmenté notre outillage de toute espèce, amélioré nos voies de transport et nos lignes électriques.

À Breira, nous avons installé la ventilation mécanique sur les fours à calciner, un nouveau moteur à gaz pauvre de 120 CV, un tapis de triage mécanique et développé les moyens de transport des bois de la forêt à la mine.

Le Syndicat d'études minières du Maroc, dans lequel notre société a pris une large participation, et dont nous avons la gérance, a développé son activité et assuré ses droits sur plusieurs gisements dans lesquels des travaux de recherches sont en cours. Les reconnaissances effectuées dans certains de ces gisements ont donné des résultats suffisamment encourageants pour justifier des espérances satisfaisantes et pour permettre l'ouverture de chantiers productifs, qui apporteront, cette année déjà, un appoint financier appréciable à cet organisme nouveau.

La situation commerciale de la société est entièrement satisfaisante. Toute la production de l'année 1929 est dès à présent vendue à des prix meilleurs que ceux des marchés exécutés l'an dernier, et les livraisons s'effectuent régulièrement. Il est donc permis d'envisager avec confiance les résultats de l'exercice en cours.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à tous nos collaborateurs : notre secrétaire général, le directeur général de nos mines, le personnel d'Algérie et de Belgique, pour nos directeurs et ingénieurs divisionnaires et le concours dévoué et éclairé qu'ils ont continué à nous prêter.

Nous vous proposons de répartir comme suit le bénéfice de l'exercice 1928 :

Report de l'exercice antérieur :	73.011 28	
----------------------------------	-----------	--

Bénéfice net :	2.412.355 96	2.485.307 24
Amortissements sur :		
Immobilisations Rouina :	825.574 03	
Usine d'agglomération :	752.232 00	
Immobilisations Breira :	628.373 32	
Immobilis. Philippeville :	34.202 90	
Mobilier :	10.088 70	
Dépenses à amortir :	112.717 85	
Portefeuille :	2.500 00	2.300.288 80
Reste pour le report à nouveau		119.078 44

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> août 1929)

Voici les changements intervenus dans l'état-major technique des Mines de Rouina à la suite du départ du directeur général qui prend sa retraite tout en restant attaché à la société.

M. Henri Blanc (Saint-Étienne, 1882), directeur général à Alger, prend sa retraite et demeure attaché à la société comme ingénieur-conseil.

M. Émile Fournier (Saint-Étienne, 1908), directeur de la division de Rouina est nommé ingénieur en chef des mines de la société.

M. Seston (Saint-Étienne, 1911-1921), ingénieur aux mines de Carmaux, est nommé directeur de la division de Rouina en remplacement de M. Fournier.

M. Émile Ducollet, directeur de la division de Breira, passe à Alger comme directeur des services d'embarquement.

M. Barbier (École des Mines de Mons, 1911) est nommé directeur de la division de Breira en remplacement de M. Ducollet.

M. Peray (Saint-Étienne, 1925), engagé récemment comme ingénieur à la division de Rouina, est passé au service de prospection au Maroc en résidence à Oudjda.

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 septembre 1929)

Ont été récemment nommés :

Péray, A. (Saint-Étienne, 1926), ingénieur divisionnaire à la Société des mines de Rouina, boîte postale 24, Oudjda, Maroc.

Seston (Saint-Étienne, 1921), ingénieur directeur de la mine de fer de Rouina, à Rouina, Algérie.

*(Le Journal des finances, 31 janvier et 2 février 1930)*

La Société des mines de Rouina est belge ; son capital-actions est libellé en francs belges, mais la plupart des titres sont en France et le siège d'exploitation est en Algérie. Elle peut donc à la rigueur prétendre à une nationalité d'origine et une nationalité adoptive ; on verra comment elle sait tourner l'une et l'autre à son profit.

La Société se prépare à faire une double opération : une émission d'actions de contrôle et une émission d'obligations, ceci accompagné de quelques petites modifications aux statuts, qui finalement, aboutissent à une refonte complète du texte.

Les actions de contrôle seront belges, le capital-actions étant belge lui-même. Il sera émis 60.000 actions nominatives de 50 francs dites actions B libérées du quart, c'est-à-dire de 12 fr. 50 ; leur souscription est exclusivement réservée à un seul souscripteur, qui est la banque portant le nom du président du conseil d'administration.

Les actions B n'ont pas, à notre connaissance, de droit de vote, supérieur aux actions A. ; mais leur nominal étant 5 fois moindre, 50 francs au lieu de 250 francs, elles ont un droit de vote quintuple à capital égal.

On peut même dire que leur droit de vote est de vingt fois supérieur, puisqu'elles ne sont libérées que du quart. Pour 750.000 francs, le conseil d'administration s'est arrogé la moitié des voix dans l'affaire.

Il y a, dans de pareils coups de forcé, de quoi décourager les meilleures volontés. Les actionnaires n'ont pas même l'espoir de voir éclore une législation nouvelle qui supprimerait les actions à vote plural, puisque la société est belge.

Mais elle se souvient de ses attaches françaises à l'occasion ; justement le marché français se montre particulièrement accueillant pour les obligations : on émettra donc pour 17 millions et demi de francs belges ou plutôt pour douze millions et demi de francs français d'obligations 6 %. Le produit servira à rembourser les avances des banquiers et à développer les moyens de manutention mécanique, pour pallier la crise de main-d'œuvre. Peut-être cela permettra-t-il à la société de reprendre ses dividendes, suspendus depuis trois ans : mais la perspective ne sourit pas beaucoup à la Bourse, où les actions, à 315 francs, se trouvent à leur plus bas cours de ces dix dernières années.



Obligation 1930 : à gauche : le paraphe de Buurmans

MINES DE FER DE ROUINA (ALGÉRIE)  
 (Les Annales coloniales, 4 mars 1930)

Une assemblée extraordinaire, tenue à Bruxelles le 4 janvier, a voté l'augmentation du capital, qui sera ainsi porté de 15 à 18 millions, par la création de 60.000 actions B nominatives de 50 fr., réservées à la Banque Buurmans et Cie. Elle a, en outre, autorisé le conseil à contracter un emprunt obligataire de 17 millions et demi de francs belges ou sa contre-valeur en francs français.

Chambre syndicale des mines d'Algérie  
 (L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 mars 1930, p. 241)

M. Tiquet, dir. des Mines du Zaccar, a remplacé à la présidence M. Henri Blanc, anc. dir. gén. des Mines de Rouina.

Note sur l'agglomération des minerais fins aux mines de fer de Rouina  
 par M. Fournier,  
 ing. en chef de la Soc. des mines de fer de Rouina  
 (L'Écho des mines et de la métallurgie, 1<sup>er</sup> avril 1930, p. 267-271)

Mines de fer de Rouina  
(*Le Temps*, 7 avril 1930)

Émission de 12.500 obligations 5 % demi-net.

---

UNE EXPLOSION MORTELLE AUX MINES DE ROUINA  
(*L'Écho d'Alger*, 17 avril 1930)

Rouina, 14 avril (de notre correspondant particulier). — Ce matin, vers 8 h 30, M. Sanchez Pedro, chef mineur aux mines de fer était occupé à bourrer une mine à l'aide de tubes d'oxygène liquide. Tout à coup, ceux-ci explosèrent. Le bourroir sauta et atteignit le mineur à la face, le blessant mortellement.

Le défunt, âgé de 36 ans, l'un des meilleurs ouvriers des Mines, laisse une veuve et deux jeunes enfants.

La population de Rouina se joint à celle des mines pour présenter ses vives condoléances à la famille affligée.

---

Mines de fer de Rouina  
Émission de 12.500 obligations de 1.000 fr. 5 % net, à 970 fr.  
(*Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics*, 20 avril 1930)

Le rendement instantané de 5,15 % est de 5,67 en y comprenant la prime de remboursement.

Les placements à revenu fixe en matière minière ne sont pas à conseiller en raison des aléas de ces sortes d'entreprises. D'autre part, Rouina, bonne petite affaire, mais de deuxième ordre, est nettement barrée dans nos préférences par Mokta-el-Hadid ou Djebel-Djérissa, pour ne parler que d'affaires similaires. Le rendement élevé de cette émission est du reste symptomatique et traduit bien l'appréhension des émetteurs de ne pas voir le public se ruer à leurs guichets.

---

Mines de fer de Rouina  
(*Le Temps*, 27 avril 1930)

Les comptes de l'exercice 1929 se soldent par un bénéfice net de 4.025.096 francs belges contre 2.412.355 francs précédemment. Le solde disponible atteint 4.144.174. francs contre 2.485.367 francs. Le conseil proposera de répartir un dividende de 17 fr. 50 par action, alors que, l'an dernier, les amortissements avaient absorbé la presque totalité des bénéfices.

---

Mines de fer de Rouina  
Émission d'obligations  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> mai 1930, p. 364)

La Banque de l'union parisienne et MM. Raymond Buurmans et Cie, 5, r. Louis-le-Grand, Paris, émettent en ce moment, 12.500 obligations de 1.000 fr. de cette soc.

---

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juin 1930, p. 446)

Freyceon (Saint-Étienne, 1921), dir. des Mines de fer de Philippeville (Algérie).

---

Entrée de la [Société générale des minerais](#)  
et du [Crédit algérien](#)

MINES DE FER DE ROUINA  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 juin 1930)

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre numéro du 6-9 juin, l'assemblée ordinaire du 5 juin a approuvé les comptes de l'exercice que nous avons précédemment analysés et fixé le dividende à 7 %, soit fr. belges 17,50.

Les résultats de l'exploitation, en progrès très sensible sur ceux des trois années précédentes, se traduisent par un bénéfice net de 4.025.096 fr. 41, déduction faite de tous frais généraux, des charges financières et des dépenses consacrées aux travaux préparatoires dans les concessions.

Après la clôture du dernier exercice, et à la suite de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie le 4 janvier dernier, le capital social a été porté de 15 à 18 millions de francs, par la création de 60.060 actions nominatives, série B, de 50 fr., actuellement libérées de 25 % et, d'autre part, la société a émis en France, avec un plein succès, l'emprunt obligataire qu'elle avait été autorisée par ladite assemblée à contracter.

Le taux d'intérêt de cet emprunt, d'un montant nominal de 12.500.060 fr. français remboursables en 15 ans à partir de la troisième année avec facilité de remboursement anticipatif à partir de la cinquième année, a pu être ramené à 5 % net de tous impôts belges et français.

Le conseil a achevé, au cours de l'exercice 1929, l'extinction de l'emprunt obligataire contracté en 1909, et remboursé entièrement les bons de caisse qui figuraient au bilan de l'exercice 1928 pour un solde de 1.465.000 fr.

L'ensemble de ces différentes opérations a eu pour effet d'apurer complètement la situation financière de la société, qui, au cours des années antérieures, avaient fourni les ressources nécessaires aux immobilisations importantes effectuées dans les mines pour améliorer leur rendement, compenser la hausse des divers éléments du prix de revient résultant de la dévalorisation du franc et lutter contre la raréfaction croissante de la main-d'œuvre indigène par le développement des moyens mécaniques de production.

L'assemblée a approuvé la répartition suivante des bénéfices. Nous la comparons à la précédente.

	1928	1929
Amortissements	2.366.288 80	545.748 10
Redevances minières	—	750.000 00

5 % d'intérêt	—	750.000 00
Tantièmes	—	494.837 08
Dividende supplémentaire	—	300.000 00
Amortissem. extraordinaire	—	1.230.235 19
Report à nouveau	119 078 44	53.354 48
	<u>2.485.367 24</u>	<u>4.144.174 85</u>

La marche des travaux a continué à se développer favorablement dans la limite où le permettait le manque toujours très aigu de main-d'œuvre dont souffre l'Algérie. La production des mines, en 1929, a été de 149.692 tonnes à la division de Rouina, de 67.093 tonnes à celle de Breira et de 48.812 tonnes à celle de Philippeville.

La filiale, la Société des mines de fer de Miliana a produit 36.225 tonnes.

Le conseil escompte une progression sensible par l'effet des installations nouvelles qui sont actuellement en voie de réalisation, et par la mise au point de la calcination du carbonate de Breira, problème qui a restreint, au cours des dernières années, l'activité de cette division.

Le marché des minerais de fer, favorisé pendant l'année 1927 par la prospérité de la sidérurgie, a accusé depuis le début de 1930, un déclin rapide par suite d'une brusque régression de la demande d'aciers. D'autre part, la dépréciation de la peseta a permis aux mines espagnoles d'accepter des prix moindres et d'accentuer le mouvement de baisse déclenché par l'activité décroissante de la métallurgie.

L'assemblée a réélu dans leurs fonctions MM. Émile Urbain, Georges Walton, administrateurs sortants, et nommé M. Victor Mikolajczak <sup>8</sup>, administrateur délégué de la Société générale des minerais, en remplacement de M. Emmanuel Bonehill, administrateur qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

De plus, elle a pris acte de la démission de M. Cottavoz, administrateur, et nommé en son remplacement M. Camille Gutt <sup>9</sup>, administrateur-délégué de la Société générale de minerais.

Enfin, elle a porté à 10 le nombre des administrateurs et confié deux des mandats nouvellement créés à MM. André Peytel <sup>10</sup>, président et directeur général du Crédit algérien, et Pierre Chocarne <sup>11</sup>, directeur général honoraire des douanes à Paris. Elle a décidé de laisser sans titulaire le troisième siège créé.

---

<sup>8</sup> Victor Mikolajczak (1887-1962) : ingénieur, il débute aux aciéries de Marche-les-Dame dont le propriétaire avait également fondé les Zincs de la Campine. En 1919, il entre à l'Union des usines à zinc qui centralise les achats de la profession, puis en 1922 à la Société générale des minerais dont il sera l'administrateur délégué pendant trente-quatre ans.

<sup>9</sup> Camille Gutt (1884-1971) : avocat et journaliste, il travaille à partir de 1916 à la mission belge de ravitaillement à Londres sous les ordres de Gaston Theunis qu'il suit en politique de 1919 à 1924. Adjoint au Trésor de Francqui, il entre dans les affaires lorsque son mentor revient à la Société générale de Belgique et l'appelle dans le secteur des non-ferreux. Sa carrière continuera d'osciller entre politique et affaires (premier directeur du FMI de 1946 à 1951).

<sup>10</sup> André Peytel : président du Crédit algérien depuis 1924. Voir [encadré](#).

Il s'intéresse à la même époque à la Cie générale de recherches minières de l'Oubangui, puis à la Cie équatoriale de mines et à la Société marocaine de mines et de produits chimiques.

<sup>11</sup> Pierre Marie *Philippe* Chocarne (27 août 1868, Bordeaux-29 juin 1953, Paris 8<sup>e</sup>) : il fait carrière dans la préfectorale, passe au ministère des régions libérées (1918-1924), directeur général des services de la présidence du Conseil (1925), puis directeur général des Douanes (1925-1930). Nommé administrateur de l'Office national industriel de l'azote (ONIA)(29 avril 1930), puis administrateur d'affaires à capitaux belges : Mines de fer de Rouina (Algérie) et, en compagnie de Gaston Fourn et Henry Dewez, Société française des cotons africains (Cotonaf) à Bangui et des Appareils frigorifiques B. Lebrun (1922). Chevalier (1914), puis officier (1920) de la Légion d'honneur.

Mines de fer de Rouina  
(*Le Journal des finances*, 13 juin 1930)

Ainsi que nous l'avions fait prévoir au début de l'année, les résultats de 1929 vont permettre au conseil de rouvrir l'ère des répartitions, close depuis 1926. Le bénéfice net de l'exercice ressort à 4.025.096 francs belges contre 2.412.000 en 1928. 2.233.000 en 1927 et 1.658.000 en 1926. Le conseil a décidé de distribuer aux actions un dividende total de 7 %, soit 17,50 francs belges.

Le marché a accueilli avec indifférence la publication de ces résultats et l'action Rouina se traite encore à 315 au voisinage de ses plus bas cours. L'irrégularité des résultats obtenus antérieurement par la société justifie, dans une certaine mesure, cette réserve du marché. On n'en doit pas moins reconnaître que le redressement des bénéfices qui se poursuit depuis trois ans témoigne d'un effort continu dont les résultats de 1929 traduisent l'efficacité.

Les Mines de fer de Rouina exploitent en Algérie des gisements de minerai de fer répartis en trois groupes, ou divisions : la division de Rouina, reliée aux chemins de fer algériens et dotée d'une usine hydro-électrique ; 2<sup>e</sup> divisions de Braira et de Beni-Akil, reliées par route et câble aérien au port de Beni-Haoua (9 kilomètres) ; 3<sup>e</sup> division de Philippeville, desservie par le port du même nom (15 kilomètres).

Avec une extraction de l'ordre de 250.000 tonnes, la société a réalisé en 1924 et 1925 des bénéfices supérieurs à 6 millions, lui permettant de distribuer 35 fr. par action. L'année suivante, la grève anglaise priva la Société de son principal débouché, ce qui entraîna un recul des bénéfices à 1.658.000 fr. et la suppression des répartitions. Depuis, d'autres difficultés ont surgi, notamment la pénurie de main-d'oeuvre indigène et l'insuffisance des moyens de manutention mécaniques dans les ports desservant les concessions.

La société s'est efforcée de parer à ce double inconvénient en développant son outillage, en poursuivant l'électrification de ses installations et la mise au point de ses appareils de stockage et d'embarquement des quais d'Alger, dont le fonctionnement a longtemps laissé à désirer. Elle a pu de la sorte profiter, dans une assez large mesure du raffermissement des prix des minerais de fer dans le courant de 1929.

Il convient de souligner que ce résultat a été obtenu sans que la société ait eu recours jusqu'à ces tout derniers temps au marché des capitaux. Le fonds social est resté fixé à 15 millions depuis 1920, et les investissements importants pratiqués en vue de perfectionner les installations ont été réalisés par prélèvements sur les bénéfices : de 1919 à 1928, sur un total de bénéfices voisin de 33 millions, 12 millions seulement ont été répartis à titre de dividendes et tantièmes, alors que près de 21 millions étaient affectés aux fonds de prévoyance.

Au bilan, les immobilisations sont portées pour 16.834.000 francs belges, après 21.630.000 francs belges d'amortissement, et recèlent de la sorte une importante plus-value. Par suite, de la reprise d'activité enregistrée l'an dernier, l'actif disponible et réalisable est en augmentation à 22.048.000 francs belges contre 13.423.000 ; le passif exigible passant, de son côté, de 9.584.000 à 18.537.000 francs belges. Pour remédier à l'insuffisance du fonds de roulement net, la Société vient de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire de 12.500.000 francs belges. Quant à l'élévation du fonds social de 15 à 18 millions, réalisée en janvier dernier, on a vu qu'elle avait eu pour seul but de consolider le contrôle de l'affaire aux mains des fondateurs, en l'espèce la Banque Buurmans et Cie. Celle-ci ne serait d'ailleurs plus la seule intéressée dans l'affaire, qui posséderait maintenant des liens avec la Société Belge des Minerais.

Il semble donc que l'on puisse envisager l'avenir sous un jour plus favorable. Sans doute, d'autres capitaux seront-ils nécessaires pour mener à bon terme l'installation des gisements, mais on n'ignore pas que les plus prospères parmi les mines de fer nord-

africaines [Mokta, Douaria... ] ont eu des débuts difficiles et ont exigé des investissements de fonds très importants avant d'atteindre le stade de productivité remarquable auquel elles sont parvenues aujourd'hui. Sans vouloir prédire à Rouina un avenir aussi prospère, il semble que la méthode de prudence suivie par ses dirigeants doive aboutir tôt ou tard à des résultats permettant d'accorder certaines compensations aux actionnaires. C'est une hypothèse que n'escomptent pas trop largement les cours actuels.

---

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juillet 1930, p. 540)

Salze (Saint-Étienne, 1905), directeur des mines de fer de Breira (Algérie).

---

Un terrible accident entre Saint-Cyprien-des-Attafs et Rouina

---

Les quatre occupants d'une auto sont grièvement blessés dans un passage à niveau.

L'un d'eux, le maire de Rouina, meurt à l'hôpital

(*L'Écho d'Alger*, 31 juillet 1930)

Rouina, 30 juillet. — Un tragique accident dans lequel ont péri le maire de Rouina, M. Fournier, directeur des mines ; le directeur de la coopérative des mines, M. Fix, et l'ingénieur en chef, M. Roux, s'est produit cette nuit vers une heure, sur la ligne du P.L.M., au kilomètre 165, entre Saint-Cyprien-les-Attafs et Rouina.

Des renseignements recueillis, il ressort que tous trois se trouvaient dans une automobile conduite par le chauffeur Lescure lorsque, au passage à niveau 95, ils étaient pris en écharpe par une machine haut-le-pied qui réduisit la voiture en bouillie et la traîna ainsi sur une assez grande distance.

La machine arrêtée, on s'empressa autour des victimes.

M. Fix était entièrement déchiqueté.

Quant à MM. Roux, Lescure et Fournier, le premier avait subi une telle commotion qu'il en avait perdu l'usage de ses facultés mentales, le second était dans le coma et le troisième décédait peu après à l'ambulance de Saint-Cyprien.

La gendarmerie et les autorités de Rouina et Orléansville se sont rendues sur les lieux pour procéder à l'enquête d'usage.

---

AVIS DE DÉCÈS

(*L'Écho d'Alger*, 3 août 1930)

ROUINA-LA MURE (Isère). — M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Émile Fournier ; MM. Régis et Jean Fournier ; M<sup>lles</sup> Madeleine et Geneviève Fournier ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Fournier ; les familles Michel, Bautin et Morel,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Émile FOURNIER,  
ingénieur en chef de la Société des mines de fer de Rouina,

leur époux, père, fils, parent et allié, décédé accidentellement à Rouina, (Algérie), le 29 juillet 1930, dans sa 47<sup>e</sup> année.

Et vous prie d'assister à la levée du corps qui aura lieu le mardi 5 courant, à huit heures du matin, à la chapelle ardente des Pompes funèbres algériennes, rue Aumerat (Belcourt), à Alger.

Les obsèques définitives auront lieu à La Mûre (Isère).

P.F. Algériennes, r. de Constantine. T. 27-03

---

#### NÉCROLOGIE

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1930, p. 661)

Nous avons appris avec un profond regret la mort de M. Fournier (Saint-Étienne, 1908), directeur des mines de fer de Rouina (Algérie), et de M. Fix, ingénieur à la même société, dont la voiture automobile a été happée par une locomotive haut-le-pied à la traversée d'un passage à niveau. Ces deux ingénieurs ont été tués sur le coup et le chauffeur grièvement blessé.

---

Mines de fer de Rouina  
(*Le Temps*, 23 septembre 1930)

À partir du 24 septembre, les 12.500 obligations de 1.000 francs 5 % 1930 de la société seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
(*L'Africain*, 10 octobre 1930)

Depuis le 24 septembre les 125.000 obligations 5 % 1930 de 1.000 francs de la Société des mines de fer de Rouina sont admises à la cote officielle, au comptant.

---

#### INGÉNIEURS NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> décembre 1930, p. 1013)

M. Salze (Saint-Étienne, 1905), ancien directeur de la [Société du Nord de l'Afrique](#), a été attaché à la direction des Mines de Rouina, à Alger.

---

*Annuaire Desfossés*, 1931, p. 944 :

Mines de fer de Rouina

Conseil : R. Buurmans, E. Urbain, E. Bonehill, M. Cottavoz, J. Maugue, G. Walton, F. Urruty.

---

(*La Dépêche de Constantine*, 16 janvier 1931)

DANS LES MINES. — Nous avons appris avec plaisir que M. André Salze, ingénieur civil des Mines. ancien directeur des mines d'Aïn-Barbar, venait d'être nommé ingénieur en chef de la Société de Rouina.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
(*Le Journal des débats*, 24 avril 1931)

Selon certaines informations, il ne serait par réparti de dividende cette année, contre 17 fr. 50 brut l'an dernier.

---

Mines de fer de Rouina  
(*Le Temps*, 14 mai 1931)

Les comptes de l'exercice 1930 présentent un produit brut d'exploitation de 19.766.718 francs belges contre 31.533.722 francs précédemment. Après affectation de 373.166 francs contre 419.203 francs aux amortissements, il ressort un déficit de 1.360.162 francs, alors que l'exercice précédent s'était soldé par un bénéfice de 4.025.086 francs, qui avait permis de proposer un dividende de 7 % non encore mis. en payement.

---

Mines de fer de Rouina  
(*La Journée industrielle*, 2 juin 1931)

L'assemblée annuelle s'est tenue le 28 mai, sous la présidence de M. R. Buurmans, président du conseil d'administration.

Elle a approuvé à l'unanimité et sans discussion les comptes de 1930 que nous avons résumés dans notre numéro du 14 mai.

Le rapport signale qu'en face de la crise actuelle, la société a arrêté la production de Rouina en janvier 1931 et également la filiale de Miliana. Les mines de Breira et de Philippeville ont été maintenues partiellement en activité. Le rapport expose aussi que le conseil ne croit pas que l'on puisse craindre la continuation, pendant longtemps, de l'état de chose actuel pour l'industrie du fer ; le ralentissement présent peut être considéré comme un accident momentané, et tout fait prévoir que la progression, interrompue par la crise mondiale, reprendra sa marche en avant dans un avenir peu éloigné.

L'assemblée a réélu administrateurs MM. P. Chocarne et V. Mikolajczak.

---

FRANCIS-GARNIER  
(*Le Progrès*, 18 juin 1931)

Fêtes- — Dimanche 7 juin a eu lieu l'inauguration du stade A.S.M.B.  
Ce fut une belle manifestation de camaraderie. et voici le compte-rendu des fêtes :

À 7 heures, arrivée du personnel de Breira et Beni-Akil, reçu aimablement par les camarades du port.

À 8 heures, ouverture des fêtes par une salve de 21 coups.

À 8 heures 20, réception des musiciens de Ténès. Dégustation de fruits de mer préparés par les soins des pêcheurs des mines.

À 9 heures, aubade chez M. André Salze, directeur et ingénieur en chef des mines de la Société de Rouina, président d'honneur de l'A.S.M B., qui reçut avec sa bienveillance coutumière les musiciens et le personnel des mines et offrit des gâteaux et du moscatol.

À 9 heures 40, une salve annonça l'arrivée du président d'honneur, qui fut reçu à la porte du stade par le président entouré des membres du bureau.

Après l'exécution parfaite de quelques morceaux choisis, le président prit la parole et remercia le directeur, l'adjoint spécial de Francis-Garnier, ainsi que tout le personnel, du concours apporté à l'organisation de cette association.

La fin de ce discours terminé, un champagne d'honneur fut offert et, à son tour, M. André Salze prit la parole pour exprimer toute sa satisfaction de voir son personnel bien d'accord et de l'entente amicale qui existe entre eux.

Il fut très applaudi.

Une équipe de jeunes footballeurs s'avança vers la table présidentielle et offrit le but d'honneur accompagné d'une gerbe de fleurs à son président, M. André Salze. Une autre gerbe fut offerte à M. Monier Edmond, adjoint spécial, vice-président d'honneur.

La gaieté régnait et après les causeries et les félicitations échangées, les équipes des joueurs de boules se mirent aux prises.

À 11 heures, un apéritif offert par l'A.S.M.B. réunissait tout le monde dans les salles de fêtes, où l'excellent orchestre de Ténès, dirigé par le maestro Loffredo, fit entendre un beau programme.

L'après-midi, une sauterie fit tourner les jeunes gens et les demoiselles et suivant le programme, les différents jeux eurent lieu, amusant tout le monde jusqu'à la tombée de la nuit.

Le concours de boules fut gagné par les équipes suivantes : MM. Salze Antoine, Perez, Naudi et Mezourki Ahmed, 1<sup>er</sup> prix ; MM. Masini, Ducrest, Crofino Émile et Heddar Djelloul 2<sup>e</sup> prix ; MM. Sampol, Jorro François, Mokrane Ahmed et Mohamed, le 3<sup>e</sup> prix, prix de consolation.

Le concours de natation fut gagné par Jorro Angel et le 2<sup>e</sup> prix par son frère Joseph qui le suivait à peu de distance.

Le concours de pêche fut gagné par Kimer Ahmed, 1<sup>er</sup> prix ; Mezourki Ahmed, 2<sup>e</sup> prix et Bouigès, 3<sup>e</sup> prix.

Les fêtes prirent fin à la tombée de la nuit à la satisfaction de tout le monde.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans exprimer toute notre satisfaction à madame Sampol pour la préparation de son excellent menu qui donna satisfaction aux plus difficiles.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
(*Le Temps*, 10 août 1931)

L'assemblée générale des actionnaires, tenue le 28 mai à Bruxelles, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 qui se sont soldés par un déficit de 1.360.162 francs belges contre un bénéfice de 4.025.086 francs belges.

Le rapport du conseil expose ainsi la situation de la société :

« Les rapports des grands établissements financiers et industriels ont déjà exposé les différents aspects de la crise mondiale que nous traversons actuellement, et qui jette un

trouble profond dans toutes les branches de l'activité humaine. Nous avons été particulièrement atteints par cette crise, qui a fait tomber de plus de 60 % la production d'acier des grands pays consommateurs de minerais de fer hématites (Angleterre, États-Unis, Allemagne). Les contrats que nous avons passés pour assurer l'écoulement de notre production se sont trouvés en grande partie suspendus, par suite de l'arrêt des hauts fourneaux de nos principaux acheteurs. D'autre part, le ralentissement d'activité des usines métallurgiques qui ont maintenu une marche partielle a provoqué partout d'énormes accumulations de minerais livrés sous des contrats en cours, si bien que le marché est tombé à un point mort et que les prix se sont effondrés à un niveau inconnu jusqu'ici.

En présence de cette situation, nous avons estimé qu'il était préférable de garder nos réserves de minerais pour des temps meilleurs plutôt que de continuer une exploitation déficitaire. Après avoir d'abord réduit l'activité de nos mines à partir du second trimestre de l'année 1930, nous avons ensuite jugé préférable d'arrêter complètement notre division de Rouina et notre filiale de Miliana ; cette mesure a été prise en janvier 1931, en observant toutes les dispositions utiles de conservation et d'entretien qui nous permettront la reprise facile et rapide de l'exploitation normale dès que les circonstances s'y prêteront.

Nos mines ont produit en 1930 (tonnes) :

Division de Rouina	104.791
Division de Breira	45.709
Division de Philippeville	27.604
Total	178.104

La production de notre filiale de Miliana a été de 13.075 tonnes. Ce faible régime de marche a provoqué une élévation des prix de revient qui, jointe à une chute des prix de vente atteignant 40 % des cours pratiqués en 1929, a entraîné une perte d'exploitation de 1.236.080 fr. 13.

Enfin, en présence de la situation que nous venons de vous exposer, et de l'absence de tout indice de relèvement très prochain, nous avons jugé prudent de tenir en suspens jusqu'à nouvel ordre le paiement du dividende décidé par l'assemblée générale de l'an dernier. »

---

Mines fer Rouina  
(*Les Annales coloniales*, 21 mai 1932)

Rouina figure toujours à la cote au cours de 84 fr. Les comptes de 1931 se soldent par une perte de 4.544.735 fr. qui porte à 5.851.543 fr. le solde déficitaire total au bilan.

Les dépenses d'exploitation ont pu être ramenées à 10.760.813 fr. contre 15.294.015 fr. mais le produit des ventes est revenu à 8 millions 999.285 fr. contre 19.766.718 fr.

---

Mines fer Rouina  
(*Les Annales coloniales*, 4 juin 1932)

L'AG du 26 mai à Bruxelles a, à l'unanimité et sans discussion, approuvé le bilan de 1931 se soldant par une perte de 5.851.543 fr. comprenant la perte antérieure reportée de 1.306.807 fr. Le rapport signale qu'en raison des circonstances, le conseil a jugé sage d'arrêter les exploitations, seule la division de Philippeville restant en activité.

---

*Annuaire Desfossés*, 1933, p. 1002 :  
Mines de fer de Rouina  
Conseil : R. Buurmans, pdt ; E. Urbain, adm.-dél. ; J. Maugue, G. Walton, F. Urruty, C. Gutt, V. Mikolajzak, A. Peytel, P. Chocarne.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
(*Le Journal des débats*, 22 février 1933)

Il sera proposé à une assemblée de porteurs d'obligations 5 % 1930, convoquée le 10 mars prochain, de suspendre le service des intérêts et l'amortissement de leurs titres jusqu'au 15 octobre 1934.

---

Société anonyme des mines de fer de Rouina (Algérie)  
ÉTABLIE À BRUXELLES  
rue de l'Association, 31  
Registre du Commerce : Bruxelles, n° 4.630  
(*La Journée industrielle*, 21 mai 1933).

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 1<sup>er</sup> juin, à 10 heures du matin, au siège social. 21, rue de l'Association, à Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.....  
Dépôts des titres :  
À Bruxelles, chez MM. Raymond Buurmans et Cie, 5, rue du Congrès, ou au siège social, 21, rue de l'Association ;  
À Paris, à la Banque Française Commerciale et Financière, 5, rue Louis-le-Grand.

---

Mines de fer de Rouina (Algérie)  
(*La Journée industrielle*, 7 juin 1933)

Bruxelles, 5 juin. — L'assemblée ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin, sous la présidence de M. R. Buurmans, a approuvé les comptes de l'exercice 1932, tels que nous les avons analysés dans notre numéro du 18 mai dernier. MM. Buurmans et Gutt, administrateurs sortants, ont été réélus. Il a été décidé de ne pas pourvoir au remplacement de MM. Chocarne et Peytel, administrateurs démissionnaires. Le nombre des administrateurs sera ainsi réduit à sept.

Le rapport du conseil signale que les mines métalliques, particulièrement atteintes dès le début de la crise économique mondiale, ont vu leur situation empirer encore au cours de l'an dernier. Les prix pratiqués pour les rares lots vendus ont, dans bien des cas, à peine dépassé le coût du transport de la mine au port d'embarquement, ne

laissant ainsi que de lourdes perles aux producteurs. Dans ces conditions, le conseil n'a pu que maintenir l'arrêt des exploitations, à la seule exception du siège de Philippeville. et s'efforcer de ménager la situation financière par de sévères mesures d'économie, grâce auxquelles il a été possible d'équilibrer le budget de l'année 1932 sans faire appel à aucun crédit nouveau. L'exploitation du gisement de pyrite de Philippeville a pu être continuée dans de bonnes conditions : sa production est vendue pour toute l'année en cours.

MINES DE FER DE ROUINA (ALGÉRIE)  
(Cote de la Bourse et de la banque, 27 juin 1933)

Constitution : Société anonyme belge, constituée le 16 février 1907, pour une durée de 30 ans. Objet : L'exploitation des mines de fer de Rouina (Algérie), comme aussi la recherche, l'étude, l'acquisition, la prise et remise à bail ou en emphytéose, l'exploitation, vente de toutes mines, minières, carrières en tous pays, la préparation, la transformation, la vente, l'achat et la revente de tous minerais et métaux et toutes opérations s'y rattachant. Capital social : à l'origine, 3 millions de francs; élevé progressivement jusqu'à 18 millions, son chiffre actuel, en 60.000 actions de 330 fr. dites A et 60.000 actions dites B, de 30 fr. chacune, nominatives. Il existe également une dette obligataire qui figurait dans les comptes au 31 décembre 1932 pour 17.300.000 fr. Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 3 % d'intérêt aux actions A et B. Sur le surplus : 13 % aux administrateurs et commissaires ; 10 % à la direction. Le solde aux actions, mais de telle sorte que le second dividende revenant aux actions B représente 10 % du second dividende attribué aux actions A.

Les comptes de l'exercice au 31 décembre 1932, approuvés par l'assemblée du 1<sup>er</sup> juin 1933, se soldent par une perte de 2.671.933 francs contre 4.544.735 fr. pour l'exercice 1931. Compte tenu du report déficitaire antérieur, la perte totale se monte à 8.523.526 francs contre 5.851.543 fr. précédemment, ainsi que cela ressort des deux comptes de profits et pertes comparés ci-dessous (en milliers de fr.) :

	1931	1932
CHARGES		
Produit des ventes	8.999	2.350
PRODUITS		
Dépenses d'exploitation	10.760	3.825
Frais de transport et embarquent	2.372	410
Amortissements sur stocks	51	287
Prév. d'amort. Débiteurs divers	—	500
Total des charges	13.543	5.022
Rappel des produits	8.999	2.350
Perte de l'exercice	4.545	3.672
Report déficitaire antérieur	1.307	5.852

Perte totale	5.852	3.524
--------------	-------	-------

Dans son rapport, le conseil d'administration expose que l'année 19332 a marqué un nouveau recul de l'activité des échanges commerciaux, une dépression plus profonde des prix et un ralentissement plus accentué du travail dans la plupart des industries. Les mines métalliques, particulièrement atteintes dès le début de la crise économique mondiale, ont vu leur situation empirer encore au cours de l'an dernier, et bon nombre d'entre elles furent contraintes à fermer leurs portes, les espoirs que l'on avait fondé dans certains milieux sur la dépréciation de la livre et sur l'établissement du tarif douanier anglais pour ranimer la métallurgie britannique ayant été complètement déçus. Dans les autres pays consommateurs de minerais hématites nord-africains, et en particulier l'Allemagne et les États-Unis, l'évolution de la crise n'a pas été plus favorable. Les stocks de minerais dans les usines, aux ports et, surtout, chez les consommateurs, sont restés très élevés et ont rendu le marché sans vie. Les prix pratiques pour les rares lots vendus ont, dans bien des cas, à peine dépassé le coût du transport de la mine au port d'embarquement, ne laissant ainsi que de loin des pertes aux producteurs.

Dans ces conditions, la Compagnie n'a pu que maintenir l'arrêt de ses exploitations, à la seule exception du siège de Philippeville, et s'efforcer de ménager sa situation financière par de sévères mesures d'économie, grâce auxquelles il a été possible d'équilibrer le budget sans faire appel à des crédits nouveaux.

Sur son exploitation proprement dite, le rapport donne les précisions suivantes : « L'exploitation de notre gisement de pyrite de Philippeville a pu être continuée dans de bonnes conditions ; sa production est vendue pour toute l'année en cours. Tout en tenant compte de l'existence de nos contrats de vente, traités à des prix supérieurs à ceux du marché actuel, et dont l'exécution est suspendue, et bien que la valeur de nos stocks de minerais ait déjà été affectée d'amortissements importants dans les bilans précédents pour tenir compte de la dépression du marché, nous croyons cependant de sage administration d'appliquer à ces stocks un nouvel abattement de 10 %, soit 266.887 fr. 20, en raison de l'aggravation qui s'est encore produite en 1932 dans la situation générale des affaires.

D'autre part, nous avons également estimé qu'en présence de l'insécurité de la situation actuelle, il convenait d'inscrire à un compte de prévisions figurant au passif, une somme de 500.099 fr. pour prévisions sur débiteurs divers.

À la fin de l'exercice précédent, il restait à appeler un solde de 750.000 fr. sur le montant des actions série B, représentant l'augmentation de capital décrétée par l'assemblée extraordinaire du 4 janvier 1932. Ce solde a été entièrement libère en 1932. »

Voici comparés les deux derniers bilans (milliers de fr.) :

	1931	1932
ACTIF		
Immobilisations	16.776	17.121
Actionnaires	750	—
Marchandises en magasins	2.939	2.685
Minerais en stocks	2.843	2.582
Caisses	50	67
Cautionnements divers	130	130

Débiteurs divers	9.490	7.516
Portefeuille et participations	3.309	3.309
Compte d'ordre	mém.	mém.
Frais d'émission obligations	1.750	1.750
Report déficitaire antérieur	2.307	5.852
Perte de l'exercice	4.545	2.672
	<u>43.880</u>	<u>43.683</u>
PASSIF		
Capital	18.000	18.000
Réserve légale	1.500	1.500
Prévis, d'amortiss. Débit. divers	—	520
Dette obligataire	17.500	17.500
Salaires dus	52	30
Intérêts des obligataires	391	424
Dividendes	1.096	1.096
Créditeur avec gage	1.617	1.258
Créditeurs divers	3.723	3.374
Compte d'ordre	mém.	mém.
	<u>43.880</u>	<u>43.683</u>

À l'actif, les immobilisations sont passées de 16.776.000 fr. à 17.121.000 fr.; par suite de la libération des actions série B, le poste actionnaires, qui s'élevait à 759.009 fr., a totalement disparu ; les marchandises en magasin sont ramenées de 2.939.000 fr. à 2.665.000 fr., et les minerais en stock de 2.843.000 à 2.582.000 fr.; l'avoir en caisse s'est accru de 17.900 fr. ; les débiteurs divers sont en diminution de 2 millions. Au passif, il a été créé un poste figurant pour 590.000 francs pour provisions d'amortissements sur débiteurs divers ; le service d'amortissement des obligations étant suspendu, la dette obligataire figure toujours pour 17 millions 500.000 fr. ; les salaires dus sont revenus de 52.000 fr. à 30.000 fr., les créditeurs avec gage de 1.617.099 fr. à 1.458.000 fr. et les créditeurs divers de 3.723.000 fr. à 3 millions 374.000 fr. L'avenir de l'entreprise est fonction des perspectives du marché du fer, lesquelles, pour l'instant, restent assez confuses.

Société des mines de fer de Rouina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1934)

L'assemblée générale du 31 mai envisage au paragraphe 6 de l'ordre du jour la dissolution anticipée de la société par application de l'article 102 des lois coordonnées sur les sociétés. — Éventuellement désignation de liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

La perte totale au 31 décembre 1933 était, de 13 millions 505.736 fr.

---

BELGIQUE  
Mines de fer de Rouina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1934)

L'assemblée du 31 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1933. Elle a décidé de rapporter la décision de l'assemblée du 5 juin 1930 au sujet de la fixation d'un dividende de 17 fr. 50 pour l'exercice 1929. Ce dividende sera annulé et ne sera jamais payé ; il en sera de même des tantièmes du conseil pour cet exercice. L'assemblée extraordinaire qui devait délibérer sur la question de la dissolution éventuelle de la société, pour une perte de plus de moitié du capital social, a été reportée, faute de quorum légal, au. 19 juin prochain.

---

ALGÉRIE  
Société des mines de fer de Rouina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juillet 1934)

Une récente assemblée extraordinaire a voté à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu d'envisager la dissolution anticipée de la société. Nous sommes heureux de cette décision et souhaitons que les exploitations de cette société en Algérie puissent profiter de la reprise des exportations de minerai de fer.

---

BELGIQUE  
Mines de fer de Rouina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1934)

Cette société invite les porteurs d'obligations 5 %, émises par elle en avril 1930, à se réunir en assemblée le 20 août 1934, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant. :

1° Suspension pendant une nouvelle période de dix-huit mois, soit jusqu'au 15 avril 1936, du service des intérêts des obligations. Paiement des arriérés d'intérêts, y compris ceux visés par la décision de l'assemblée générale des obligataires du 29 mars 1933, par 25 francs par semestre, à partir du 15 avril 1936 ;

2° Suspension de l'amortissement des obligations pendant dix-huit mois, soit jusqu'au 15. avril 1936, et prolongation nouvelle de dix-huit mois de la durée de cet amortissement, la prolongation totale étant ainsi portée à trente-six mois.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
(*Le Temps*, 24 mai 1934)

Cette société a introduit une demande en gestion contrôlée. L'assemblée, qui devait avoir lieu le 6 mai, sera retardée de trois semaines

---

Mines de fer de Rouina

*(Le Journal des débats, 2 juin 1934)*

L'assemblée a décidé d'annuler le dividende de 7 % voté par l'assemblée de 1930, et qui n'avait pas encore été mis en paiement.

---

MINES DE FER DE ROUINA  
*(Le Journal des débats, 12 septembre 1934)*

L'assemblée des porteurs d'obligations 5 % émises en avril 1930, tenue hier à Bruxelles, a adopté à l'unanimité la suspension, pendant une période de 18 mois, du service des intérêts des obligations. Le paiement des arriérés d'intérêts, y compris ceux visés par la décision de l'assemblée des obligataires du 29 mars 1933 par 25 fr. par semestre à partir du 15 avril 1936.

L'assemblée a également voté la suspension de l'amortissement des obligations pendant 18 mois et prolongation nouvelle de 18 mois de la durée de cet amortissement ainsi porté à 36 mois.

---

Le port d'Alger  
*(Les Chantiers nord-africains, mars 1935)*

[237]



Installations de la Société des mines de Rouina (photo de Louvencourt)

---

MINES DE FER DE ROUINA

(*Le Temps*, 8 juin 1935)

Le tribunal de commerce de Bruxelles ayant admis cette société au bénéfice de la gestion contrôlée, le conseil a décidé d'ajourner l'assemblée ordinaire à une date que le commissaire délégué fixera.

---

BATNA

(*La Dépêche de Constantine*, 18 août 1935)

HYMÉNÉE. — Samedi a été célébré l'union de notre charmante et gracieuse concitoyenne M<sup>lle</sup> Henriette Calléja, pharmacienne, fille de notre estimée concitoyenne M<sup>me</sup> veuve Charles Calléja, avec M. Antoine Salze, fils de M<sup>me</sup> et M. André Salze, ingénieur civil des Mines.

Nos vœux de bonheur et de prospérité pour les jeunes futurs époux et compliments aux deux honorables familles qui vont s'unir.

---

BELGIQUE

Mines de fer de Rouina

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> novembre 1935)

Par jugement du 30 septembre 1935, le tribunal de commerce de Bruxelles, approuvant le projet présenté par le commissaire à la gestion contrôlée, a ordonné la mise en liquidation judiciaire de la Société des mines de fer de Rouina, ayant son siège social, 21, rue de l'Association, à Bruxelles et son siège d'exploitation en Algérie.

Les créanciers, de même que les porteurs d'obligations ou d'actions qui ne se seraient pas encore fait connaître, sont priés de s'adresser d'urgence au liquidateur, M<sup>e</sup> Frédéric Van der Elst, 51, avenue du Manoir, à Uccle-Bruxelles.

---

BELGIQUE

Mines de fer de Rouina

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 septembre 1936)

Il est rappelé aux obligataires et actionnaires de la société qu'ils doivent se faire connaître de toute urgence au liquidateur. Celui-ci tient à la disposition des intéressés des formules de déclaration, qui doivent accompagner les titres, la production de ceux-ci étant indispensable.

---

ALGÉRIE

Société des mines de fer de Rouina

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> avril 1937)

Voici quelques renseignements au sujet de la marche des opérations de liquidation. En février 1936, la mine de Philippeville a été donnée en location à la Société française des mines de fer de Miliana\*. Les résultats d'exploitation à fin décembre 1936 accusent

un bénéfice de. 225.000 francs. Des pourparlers sont activement poussés en vue de l'acquisition de la mine de Philippeville par Miliana.

La société de Rouina détient en portefeuille 94 % des actions Miliana. Sitôt que les pourparlers auront abouti, le liquidateur procédera à un échange des obligations et actions Rouina contre respectivement des actions privilégiées et ordinaires Miliana.

Les obligataires de Rouina étant sur le même rang que les créanciers chirographaires, si la réalisation de l'actif permet la distribution d'un dividende, ils auront droit au marc le franc à la répartition qui sera faite éventuellement.

---

*Annuaire industriel, 1938*

ROUINA (Mines de fer de), Comité de Paris : 5, r. Louis-le-Grand, Paris, 2<sup>e</sup>. T. Cent. 04-04 et 06-28. Ad. t. Miferouina-Paris. — Siège social : 21, r. de l'Association, Bruxelles (Belgique). T. 118-36. Ad. t. Rouifer-Bruxelles. Soc. an. au cap. de 15.000.000 de fr. — Siège d'exploitation à Rouina (Départ. d'Alger).

Mines de fer. (1-Z-16749).

---

#### MINES DE FER DE ROUINA (EN LIQUIDATION)

*(Le Journal des débats, 31 janvier 1938)*

La situation au 31 décembre 1937 se solde par un bénéfice de 891.877 fr. belges contre 500.447 l'an dernier.

---

*(L'Action française, 18 septembre 1938)*

Les Mines de fer de Rouina viennent de procéder à l'échange d'une obligation Rouina ou d'une tranche de 1.000 francs de créance contre une action privilégiée Miliana.

---

Suite :

1938 : les [Mines de fer de Miliana](#) rachètent les mines de Rouina à leur ancienne maison mère.